



AIN

Volets atténuation et préservation

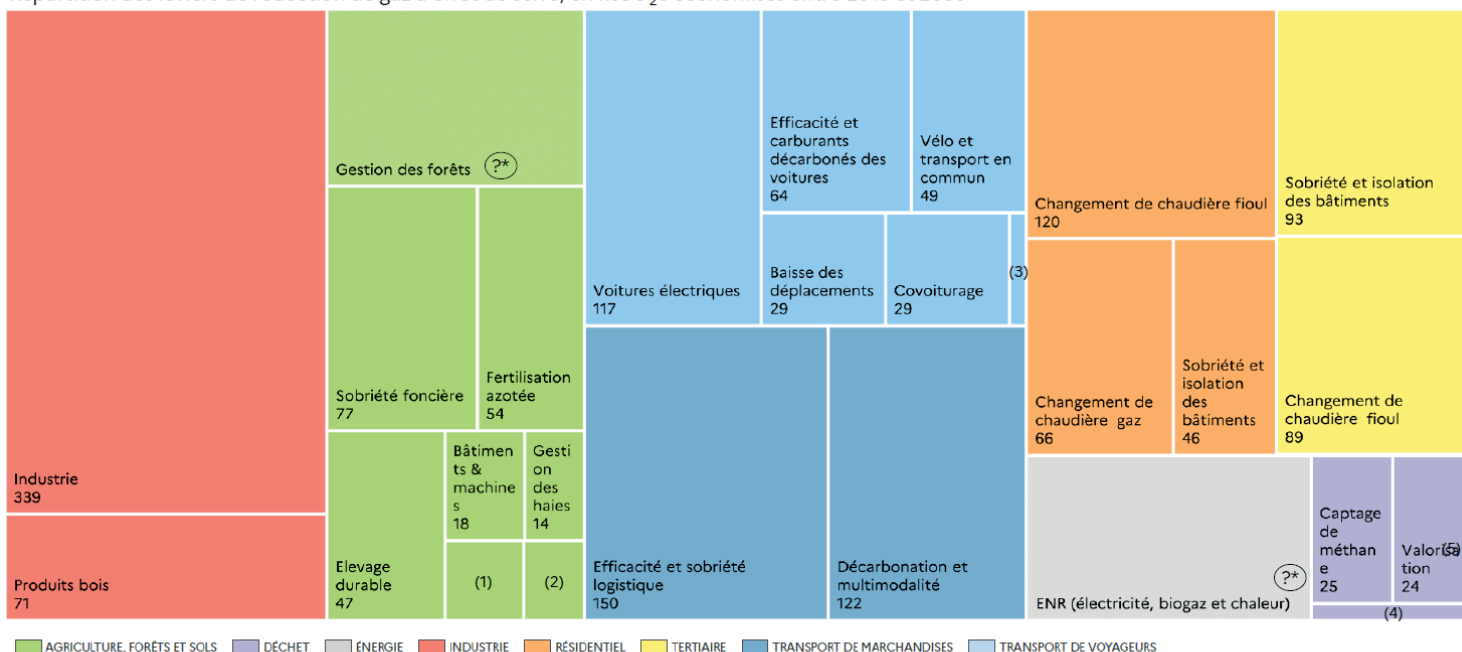


LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

Poursuivant la dynamique insufflée par la Conférence des Parties (COP) régionale du 21 décembre 2023 en présence du ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires, les collectivités locales et les principaux acteurs de l'Ain se sont mobilisés autour des enjeux de territorialisation de la planification écologique

lors d'une première réunion plénière le 15 janvier 2024 à Pont-d'Ain. Cette réunion fut l'occasion de partager les objectifs et d'ouvrir un premier temps de consultation. **Cet exercice a permis de mieux dessiner les défis que le territoire doit relever en matière climatique, énergétique et environnementale, avec une forte participation.**

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Gestion des prairies : 13 ktCO₂e. (2) Pratiques stockantes: 10 ktCO₂e. (3) Bus et cars : 4 ktCO₂e. (4) Prévention des déchets: 6 ktCO₂e.
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

De fait, cela fait plusieurs années que **les collectivités de l'Ain sont déjà passées à l'action**. La grande majorité des communautés de communes et d'agglomération se sont dotées de plans climat-air-énergie territoriaux et de contrats pour la réussite de la transition écologique dynamiques. Le conseil départemental, engagé depuis plusieurs années sur la préservation de la forêt et des milieux naturels sensibles, s'est plus récemment investi sur la préservation de la ressource en eau. Il a rejoint la démarche « l'eau de l'Ain » initiée par les services de l'État et associant les chambres consulaires. De nombreuses communes, urbaines comme rurales, mènent des actions adaptées à leurs besoins et leurs moyens.

Il convient désormais d'accélérer la dynamique engagée. Le département de l'Ain, tout à la fois rural et industriel, aux portes de deux métropoles, accueille de plus en plus d'habitants (plus de 6000 par an) et d'activités économiques. Les enjeux de sobriété énergétique, de mobilité, de gestion des déchets et de sobriété foncière sont de plus en plus prégnants. Les ressources en eau sont en tension croissante pour répondre à l'ensemble des usages des habitants et des activités économiques. Les territoires forestiers du Bugey subissent déjà les impacts du changement climatique.

La consultation menée auprès des collectivités a permis d'identifier de nombreuses pistes d'action et les priorités des collectivités au regard des caractéristiques sociales, économiques, géographiques et climatiques de l'Ain.

Les 6 grands thèmes pour le département :

- la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics
- le développement de l'économie circulaire et la gestion des déchets
- le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle
- la production d'électricité renouvelable
- la préservation de la ressource en eau

la préservation de la forêt. Ces thématiques ont été le support des échanges lors de la deuxième réunion plénière départementale le 13 mai 2024. Un travail collaboratif de priorisation, croisant les engagements pris par les collectivités dans leurs projets de territoire et les documents stratégiques de planification écologique, a permis d'établir à la feuille de route du département de l'Ain composée de **6 défis et 12 actions**.

Les services de l'État veilleront à maintenir la dynamique initiée par ce travail collaboratif inédit, essentiel pour atteindre les objectifs de décarbonation, de préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.



● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

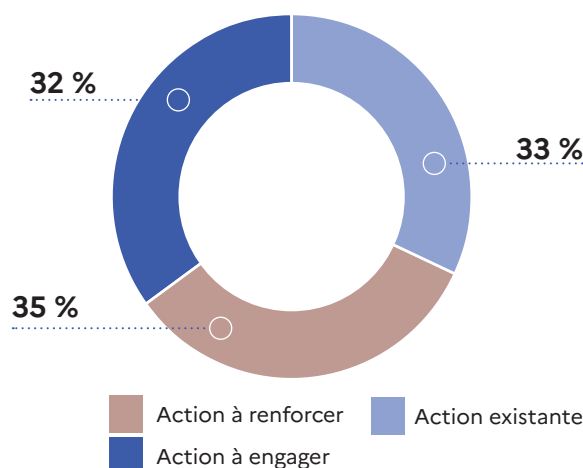
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

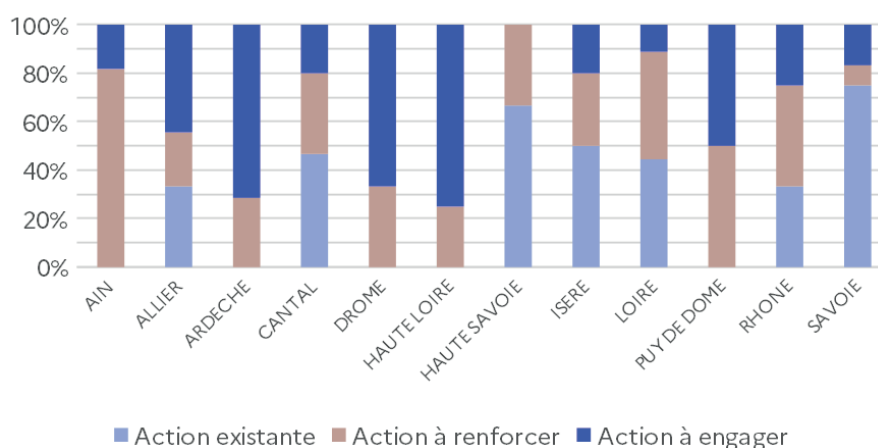
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

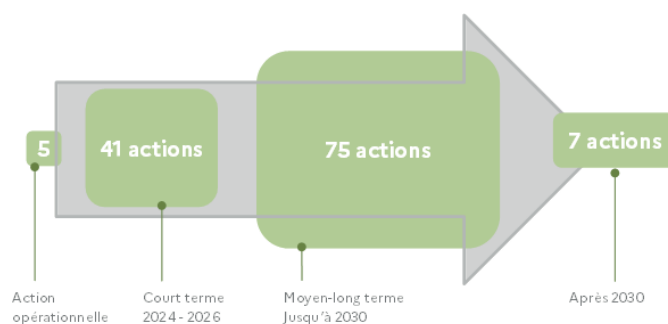
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

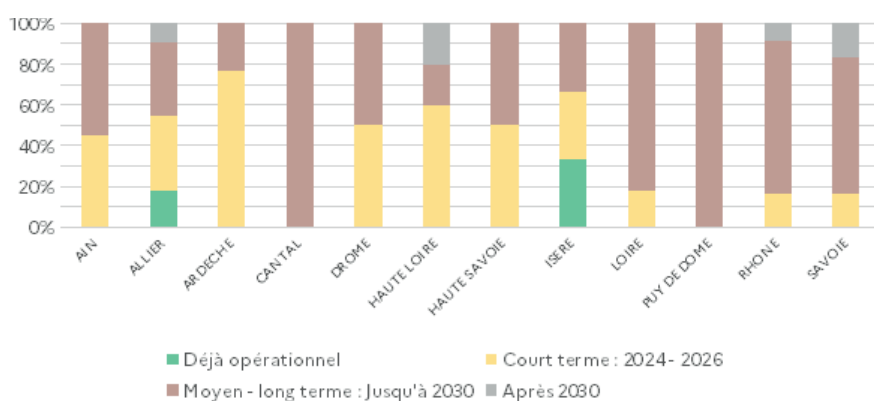


- Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- Un portage des actions encore à affiner

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
	Agriculture et alimentation	Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
		Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forets	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



AIN



**LES ACTIONS
DÉPARTEMENTALES**

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement



-10 % d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

INTÉGRER LA GESTION DE L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pilotes

- Etat
- Conseil départemental
- Chambres consulaires

Contributeurs

- Collectivités locales

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024/2025

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★★☆☆

Description de l'action

Conformément au plan d'action issu de la démarche « L'Eau de l'Ain » :



Promouvoir les **aménagements urbains** pour la gestion des eaux pluviales lors d'une journée technique départementale (action 5)



Conditionner les aides des projets d'aménagement à des usages vertueux au respect de la ressource en eau – favoriser les dispositifs innovants (action 8)



Sensibiliser et **accompagner** les collectivités pour la mise en conformité des systèmes d'assainissement en les invitant à construire des programmes pluriannuels d'investissement (PPI) et à échelonner l'urbanisation à ces PPI (action 12)



Inciter à une **gestion territoriale de la ressource** pour les projets de stockage et transfert d'eau, par la création d'une méthode type de gestion locale vertueuse (action 29)



Expérimenter la **mutualisation de l'utilisation de l'eau** et la gestion des eaux pluviale à l'échelle de zones industrielles ou d'activités, en ciblant quelques sites expérimentateurs (action 31)

Indicateurs de suivi



- Nombre de participants à la journée technique (action 5)
- Elaboration d'une grille de critères (action 8)
- Nombre de collectivités engagées dans la démarche (action 12)
- Définition d'une méthode type de gestion vertueuse (action 29)
- Nombre de secteurs impliqués dans l'expérimentation (action 31)

Conditions de succès

- Mobiliser en continu les acteurs de l'Eau de l'Ain
- Mobiliser les entreprises des sites expérimentateurs sur la mutualisation de l'utilisation de l'eau et la gestion des eaux pluviale (action 31)

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

 -10 % d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

ENCOURAGER UNE UTILISATION ÉCONOME DE L'EAU PAR TOUS LES USAGERS

Pilotes

- État
- Conseil départemental
- Chambres consulaires

Contributeurs

- Collectivités locales

Mise en œuvre






Action à renforcer



2024/2025

Description de l'action

Conformément au plan d'action issu de la démarche « L'Eau de l'Ain » :

-  Expérimenter la mise en place de **dispositifs techniques de limitation des consommations** et de **récupération d'eau** dans plusieurs bâtiments de l'État et du Département d'ici fin 2024 (action 2)
-  Organiser en 2024 une semaine « Tous concernés par l'Eau de l'Ain » de sensibilisation à destination du grand public et des collégiens (action 7)
-  Expérimenter l'augmentation de la **fréquence d'envoi des factures d'eau** des ménages sur un territoire volontaire d'ici fin 2025 (action 10)
-  Mettre en place une expérimentation sur la **différenciation des tarifs de l'eau** sur une structure volontaire d'ici fin 2024 (action 11)
-  Créer et mettre en oeuvre un outil de prédiagnostic / diagnostic pour sensibiliser les entreprises aux usages de l'eau et proposer des pistes de réduction, voire mettre en place des mesures concrètes (action 18)

Indicateurs de suivi



- Production d'un bilan quantitatif (action 2)
- Nombre de manifestations et nombre de participants (action 7)
- Production d'un bilan quantitatif et qualitatif de l'expérimentation (action 10)
- Production d'un scénario de tarification (action 11)
- Production d'un bilan des actions menées, nombre de diagnostics « eau » réalisés (action 18)

Conditions de succès

- Mobiliser en continu les acteurs de l'Eau de l'Ain
- Mobiliser un territoire et une structure sur les expérimentations prévues

Défi

Réduire les déplacements et utiliser d'autres modes que la voiture individuelle

ACTION

AMÉNAGER LES QUARTIERS DE GARE ET LES ARRÊTS DE TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE POUR FAVORISER L'INTERMODALITÉ

Pilotes

- Communes
- Intercommunalités

Contributeurs

- Partenaires financiers
- Autres acteurs de la mobilité (État, Région, SNCF...)

Mise en œuvre

Action à engager



2025 à 2029 :
échéance prévue par les Plans Climat Air Energie territoriaux (PCAET) approuvés entre 2019 et 2023
A poursuivre à plus long terme

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action

Dans les points d'arrêts identifiés par les collectivités* :



- Créer ou améliorer des **parkings relais**
- Créer ou améliorer le **rabattement** via des infrastructures de mobilité durable (aménagements cyclables, lignes de transport en commun, lignes de covoiturage...)
- Développer des stationnements sécurisés et de grande capacité pour les **vélos**



Développer ou améliorer des **services incitatifs** (espace de coworking, services de location de véhicules ou vélos)



Développement d'aires de covoiturage



Développement d'arrêts d'autostop organisés

** les points identifiés sont notamment : les arrêts du futur Bus à haut niveau de service Lyon-Trévoux, les arrêts du futur tramway Genève-Ferney notamment au niveau de la ZAC Ferney Innovation, et plusieurs gares ferroviaires sur les territoires des communautés de communes de Miribel et Plateau, la Côtière à Montluel, Plaine de l'Ain et Terre Valsershône*

Indicateurs de suivi



- Gains annuels départementaux en réduction des émissions de GES pour le secteur des transports (Mteq CO₂ /an)
- Gains annuels départementaux en consommation d'énergie pour le secteur des transports (GWh /an)

Conditions de succès

- Engager les acteurs
- Pérenniser voire accroître les financements
- Bénéficier de l'acceptation sociale, le sujet touchant aux modes de vie et de consommation

Besoins pour accélérer

- Financements des projets à pérenniser et/ou accroître
- Ingénierie disponible pour les territoires à développer

Défi

Réduire les déplacements et utiliser d'autres modes que la voiture individuelle

ACTION

METTRE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES CYCLABLES ET DE COVOITURAGE, DÉVELOPPER L'OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN

Pilotes

- Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) locales
- Communes
- Intercommunalités

Contributeurs

- Partenaires financiers
- État
- Conseil régional
- SNCF

Mise en œuvre

Action à renforcer



A poursuivre à moyen et long terme dans le cadre des prochains Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Optimiser, voire développer, l'**offre de transports en commun**, éventuellement sous forme de transport à la demande pour les territoires les plus ruraux



Développer des **infrastructures cyclables maillées**, ainsi que des services associés incitant à la pratique (ex : services de location, aides à l'achat de vélo électriques,..)



Développer le **covoiturage** par la construction d'aires et parkings dédiés et la promotion d'applications de mise en relation, et favoriser la création de plans de mobilité entreprises ou inter-entreprises pour faciliter l'optimisation des déplacements domicile-travail.



Mettre en place des actions de communication, de sensibilisation et d'information sur ces modes de transport

Indicateurs de suivi



- Gains annuels départementaux en réduction des émissions de GES pour le secteur des transports (Mteq CO₂ / an)
- Gains annuels départementaux en consommation d'énergie pour le secteur des transports (GWh / an)
- Nombre de km d'aménagements cyclables par habitant (km / hab)

Conditions de succès

- Être en cohérence avec le contexte et les besoins locaux (études d'opportunité, schémas directeurs)
- Engager les intercommunalités et les acteurs dans le portage des actions du PCAET, coordonner ces acteurs
- Bénéficier de l'acceptation sociale, le sujet touchant aux modes de vie et de consommation

Besoins pour accélérer

- Financements des projets à pérenniser et/ou à accroître
- Ingénierie disponible pour les territoires à développer

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale

-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

POURSUIVRE LA DYNAMIQUE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX

Pilotes

- Bailleurs sociaux

Contributeurs

- Bailleurs sociaux
- Conseil Départemental
- État

Mise en œuvre

Action à renforcer



2021-2026 : période de couverture des Conventions d'Utilité Sociale (CUS) contractualisant les Plans Stratégiques de Patrimoine (PSP) des bailleurs sociaux

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Rénover massivement les **logements les plus énergivores** (objectif à 5 ans : près de 900 logements quittant le statut de passoire thermique, et plus de 8 000 à bénéficier d'une réhabilitation)



Produire de nouveaux logements à **ambition énergétique et environnementale élevée** : label Bâtiment Basse Consommation Énergétique (BBC), utilisation de matériaux biosourcés ou géosourcés

Indicateurs de suivi



- Gains annuels énergétiques départementaux pour le secteur tertiaire (en Gwh/an)
- Gains annuels départementaux en émissions de gaz à effet de serre pour le secteur tertiaire (en MteqCO2/an)

Conditions de succès

- Actualiser l'ensemble des diagnostic de performance énergétique (DPE) suivant les nouvelles normes de 2021
- Mettre en place une ingénierie et un financement sur des opérations complexes (ex : en site occupé), en parallèle de la nécessaire relance de la production neuve

Besoins pour accélérer

- Financements et ingénierie à disposition des bailleurs sociaux à pérenniser et/ou à accroître

Défi

Défi : Encourager la sobriété et réduire les consommations d'énergie du parc tertiaire



-30 % des consommations énergétiques du parc tertiaire entre 2019 et 2030 à l'échelle régionale

ACTION

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS PUBLICS AVEC UN NIVEAU ÉLEVÉ D'AMBITION EN MATIÈRE DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Pilotes

- Collectivités locales
- État (pour son propre parc)

Contributeurs

- ADEME
- Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)
- Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)

Mise en œuvre

Action à engager



2025 à 2029 : échéance prévue par les Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) approuvés entre 2019 et 2023

A poursuivre à plus long terme

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Réaliser des **audits énergétiques** des bâtiments publics



Rénover les bâtiments publics pour les rendre plus performants, adaptés et économes en énergie



Réaliser de **nouvelles constructions exemplaires**



Mettre en place un « **Conseil en Énergie Partagé** » (CEP) pour certaines communes du territoire

Indicateurs de suivi



- Gains annuels énergétiques départementaux pour le secteur tertiaire (en Gwh/an)
- Gains annuels départementaux en émissions de gaz à effet de serre pour le secteur tertiaire (en MteqCO2/an)

Conditions de succès

- Bénéficier de l'engagement des intercommunalités à mettre en œuvre les PCAET
- Être appuyé de partenaires en capacité d'accompagner les collectivités qui se lancent dans ces démarches
- Bénéficier du volontarisme des collectivités locales et de l'État
- Disponibilité des financements

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État à pérenniser et/ou accroître, pour de l'investissement et de l'ingénierie visant à accompagner les élus dans les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics (Fonds Vert, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 **Au moins +50 % de la production d'électricité renouvelable à l'échelle régionale**

ACTION

INVESTIR FINANCIÈREMENT DANS DES PROJETS D'ÉLECTRICITÉ RENEUVELABLE

Pilotes

- Collectivités locales

Contributeurs

- ADEME
- Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)
- Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)
- État (à travers les tarifs garantis et réglementés d'achat de l'énergie produite)
- Collectifs citoyens
- Fonds OSER EnR

Mise en œuvre

Action à renforcer



Mise en service des projets avec investissements publics à court et moyen terme (1 à 4 ans)

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Poursuivre l'accompagnement et le portage des projets des collectivités, en collaboration avec des développeurs privés, par la **Société d'Économie Mixte Les Energies de l'Ain (SEM LEA)**



Poursuivre l'accompagnement des collectivités dans la réalisation de projets de production photovoltaïque via le **Fonds OSER EnR**



Soutenir les initiatives de **collectifs citoyens d'énergie** permettant une réappropriation des enjeux énergétiques au niveau très local



Poursuivre les **investissement en propre** de certaines communes et intercommunalités dans des projets de production électrique renouvelable (association avec des développeurs privés)

Indicateurs de suivi



- Gains départementaux en production photovoltaïque annuelle (Gwh/an)

Conditions de succès

- Coordonner les différents acteurs publics et citoyens pour optimiser les investissements publics et maximiser l'effet levier sur les différents territoires et types de projet

Besoins pour accélérer

- Contrats d'achat réglementés pérennisés pour avoir de la visibilité sur la durée sur le retour sur investissement
- Financements de l'ingénierie au service des collectivités à pérenniser et/ou à accroître

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 **Au moins +50 % de la production d'électricité renouvelable à l'échelle régionale**

ACTION

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE SUR BÂTI

Pilotes

- Communes
- EPCI

Contributeurs

- Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)
- Chambres consulaires
- État

Mise en œuvre

Action à renforcer



2025 et 2029 :
échéance des Plans
Climat Air Énergie
Territoriaux (PCAET)
approuvés entre 2019
et 2023

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Mettre en place des **stratégies territoriales** de développement des énergies renouvelables, dont le photovoltaïque sur bâti



Mettre en place des **cadastres solaires**, qui servent d'aide à la décision – ces cadastres solaires sont presque tous déployés



Promouvoir, avec l'appui des chambres consulaires, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et parkings des **entreprises**



Réaliser des études d'opportunité et d'engagement dans des projets de photovoltaïque en toiture sur les **bâtiments communaux et communautaires**



Intégrer dans les **documents d'urbanisme** des dispositions facilitant, voire imposant de la production d'énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque sur bâti

Indicateurs de suivi



- Gains départementaux en production photovoltaïque annuelle (Gwh/an)

Conditions de succès

- Bénéficier de l'engagement des intercommunalités à mettre en œuvre les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)

Besoins pour accélérer

- Contrats d'achat réglementés pérennisés pour avoir de la visibilité sur la durée sur le retour sur investissement
- Financements de l'ingénierie au service des collectivités à pérenniser et/ou à accroître

Défi

Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique

ACTION

RÉDUIRE À LA SOURCE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Pilotes

- Intercommunalités

Contributeurs

- Acteurs tiers (gestionnaires de restauration collective, entreprises, associations)
- EPCI
- Organismes de collecte, gestion et traitement
- Partenaires financiers (ADEME, Conseil régional)

Mise en œuvre

Action à renforcer



2025 et 2029 : échéance des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) approuvés entre 2019 et 2023 (actions à poursuivre à moyen et long terme)

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★★★★

Description de l'action



Réduire à la source les déchets verts par le financement et/ou la distribution de composteurs individuels ainsi que de broyeurs de végétaux



Accompagner la mise en place de composteurs collectifs en milieu plus urbain



Promouvoir la réutilisation via la création de ressourcerie - recyclerie, la mutualisation via des outillhèques, et les espaces favorisant la réparation (fablab, repair'café)



Sensibiliser le public, en particulier les enfants, notamment sur le gaspillage alimentaire dans la restauration collective

Indicateurs de suivi



- Quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant et par an dans l'Ain (tonnes/an)
- Part des déchets valorisés (%)

Conditions de succès

- Bénéficier de l'engagement des Intercommunalités à mettre en œuvre les PCAET
- Mobiliser les acteurs tiers liés au sujet
- Bénéficier de l'acceptation sociale, le sujet touchant aux modes de vie et de consommation

Besoins pour accélérer

- Financements des projets et de l'ingénierie au sein des collectivités à pérenniser et/ou accroître

Défi

Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique

ACTION

AMÉLIORER LA COLLECTE, LE TRI ET LA VALORISATION DES DÉCHETS

Pilotes

- Intercommunalités

Contributeurs

- Entreprises
- Intercommunalités
- Organismes de collecte, gestion et traitement
- Partenaires financiers (ADEME, Conseil régional)

Mise en œuvre

Action à renforcer



2026 et 2029 : échéance des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) approuvés entre 2019 et 2023 (actions à poursuivre à moyen et long terme)

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Optimiser, améliorer et renforcer le réseau de déchetteries pour un maillage efficace du territoire



Mettre en place, sur certains territoires, une tarification incitative sur les ordures ménagères pour favoriser le tri



Renforcer les points de collecte de tri



Travailler avec les entreprises sur certains territoires pour favoriser la mise en place de boucles d'écologie industrielle territoriale



Sensibiliser le public, en particulier les enfants, sur les gestes de tri

Indicateurs de suivi



- Quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant et par an dans l'Ain (tonnes/an)
- Part des déchets valorisés (%)

Conditions de succès

- Bénéficier de l'engagement des Intercommunalités à mettre en œuvre les PCAET
- Mobiliser les acteurs tiers liés au sujet
- Bénéficier de l'acceptation sociale, le sujet touchant aux modes de vie et de consommation

Besoins pour accélérer

- Financements des projets et de l'ingénierie au sein des collectivités à pérenniser et/ou accroître

Défi

Conforter le puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique

ACTION

INCITER À LA GESTION DURABLE ET À SES INTÉRÊTS POUR LES PROPRIÉTAIRES

Pilotes

- Conseil départemental

Contributeurs

- Partenaires du programme d'actions pour la filière bois

Mise en œuvre

Action à renforcer



Programme d'action courant jusqu'en 2025

Impact



Faisabilité



Description de l'action

Conformément au programme d'action pour la filière bois mis en place par le Conseil départemental :

- Financer l'adhésion, par tout propriétaire public ou privé, à **Sylv'Acctes**, association qui encourage et accompagne la gestion forestière vertueuse
- Lutter contre le **morcellement forestier**, obstacle majeur à une gestion durable, via des aides financières sur les coûts occasionnés par le remembrement forestier et conditionnées à la mise en œuvre d'une gestion durable



Indicateur de suivi



- Evolution de la production forestière annuelle départementale (Mm3/an)

Conditions de succès

- Faire connaître au public cible les dispositifs et convaincre de leur intérêt

Besoins pour accélérer

- Financements des projets à pérenniser et/ou accroître (fonds pérenne de repeuplement forestier)
- Ingénierie disponible pour les propriétaires, pour améliorer la gestion durable de la forêt

Défi

Conforter le puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique

ACTION FAVORISER LE RENOUVELLEMENT DE LA FORÊT, EN DIVERSIFIANT LES ESSENCES ET EN FAVORISANT LES MODES DE SYLVICULTURE VERTUEUX

Pilotes

- Conseil départemental

Contributeurs

- Partenaires du programme d'actions pour la filière bois :
- Intercommunalités : communautés de communes (CC) Dombes Saône Vallée, Grand Bourg Agglomération, Haut-Bugey Agglomération, CC Bugey-Sud, CC Terre Valserhône),
- Partenaires techniques : Centre Régional de la Propriété Forestière, Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière, Office national des forêts, Fibois01, Sylviculteurs du Bugey, GDEFSA

Mise en œuvre

Action à renforcer



Programme d'action courant jusqu'en 2025

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★☆☆☆



Description de l'action

Conformément au programme d'action pour la filière bois mis en place par le Conseil départemental :



- Renforcer les **conventions** « Construire une ressource pour l'avenir » et « Construire une ressource pour la Plaine et le Bocage de l'Ain », qui visent à financer les travaux de plantation, d'entretien et de gestion des parcelles forestières sous document de gestion durable et certification
- **Bonifier les financements** pour des mesures favorables à la biodiversité, dont les modes de sylviculture respectueux et la diversification des essences



Conditions de succès

- Faire connaître au public cible les dispositifs et convaincre de leur intérêt
- Bénéficier de l'engagement continu des partenaires

Indicateurs de suivi



- Surface annuelle de forêt replantée ayant bénéficié de financements de l'État (ha/an)

Besoins pour accélérer

- Financements des projets à pérenniser et/ou accroître (fonds pérenne de repeuplement forestier)
- Ingénierie disponible pour les propriétaires, pour améliorer la gestion durable de la forêt



ALLIER

Volets atténuation et préservation

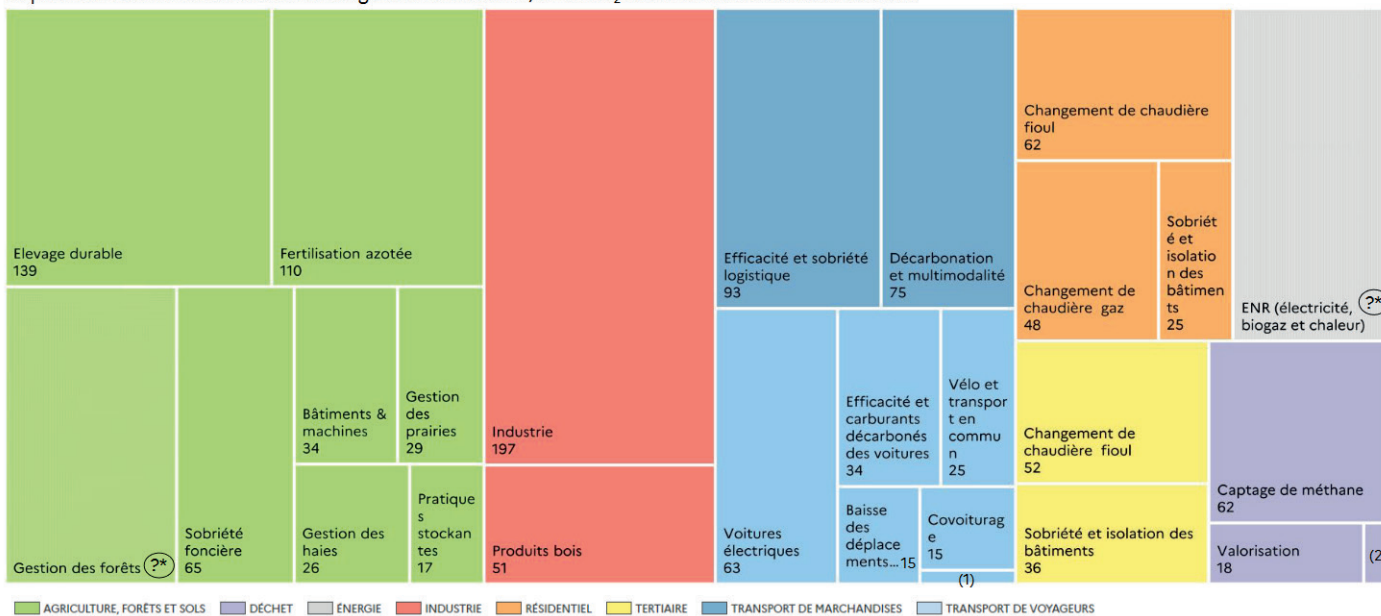


LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

Dans l'Allier, deux réunions plénières se sont tenues les 19 janvier et 21 mai 2024. Elles ont regroupé **près de 80 participants** (collectivités, acteurs économiques et associatifs), démontrant l'intérêt collectif pour les enjeux de

la transition écologique. En outre, **des réunions techniques thématiques** sur la mobilité, les transports et l'industrie ont aussi été organisées au premier trimestre 2024.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bus et cars : 2 ktCO₂e. (2) Prévention des déchets: 3 ktCO₂e.
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Le souhait a été de privilégier **des témoignages de collectivités ou d'acteurs** ayant engagé des démarches exemplaires pour alimenter les discussions sur la base d'éléments les plus concrets possible.

Sans être exhaustif, il est ainsi à signaler le travail exemplaire

mené dans le département sur le développement de la méthanisation ou encore sur une stratégie d'ensemble pour le traitement des déchets, partagée entre les différentes collectivités ou syndicats mixtes compétents.

Méthanisation

Le département, avec 12 unités en fonctionnement et 3 en construction (avec une production d'énergie de 140 Gwh/an), présente un développement parmi les plus dynamiques de la région. Cette dynamique tient en particulier à une coopération fructueuse entre les acteurs. Une visite de terrain le 5 août 2024 a permis de présenter différents projets exemplaires par la concertation dont ils ont fait l'objet mais aussi par leur capacité à innover ou à concilier production d'énergie et développement agricole.



Visite du méthaniseur de Vallon-en-Sully par Mme la préfète de région le 5 août 2024 (crédit préfecture Allier)

Sur d'autres champs, **l'engagement d'entreprises** de tailles diverses est à signaler avec des démarches pouvant servir d'exemples ou faire l'objet d'un soutien par les services de l'État.

Enfin, les collectivités sont aussi présentes au travers de diverses démarches en particulier pour la transition énergétique : Plan départemental de l'habitat (PDH) 2024-2028, PCAET engagés par tous les EPCI dès 2018.

Plate-forme de transport combiné développé par l'entreprise Lassalle



Située sur le territoire de la CC Saint-Pourçain-Sioule-Limagne, cette plate-forme est dotée de 7 km de voies ferrées dédiées et d'un quai de déchargement d'1,5 km de long.

Ce site bénéficie de 2 dessertes hebdomadaires et favorise le report modal local sur un périmètre de 70 à 100 km autour de la plateforme, connectant l'Allier aux ports et hubs européens. Cette solution rail/route participe à la réponse aux enjeux de décarbonation des transports. L'enjeu majeur qui se pose actuellement est celui de la massification des flux aller/retour hebdomadaires.

Enfin, **la question agricole**, malgré le contexte particulier des manifestations agricoles, a aussi été abordée avec une profession favorable à certaines évolutions pour peu qu'elles soient attachées aux réalités du terrain.

C'est dans le cadre de ces échanges que de premières propositions d'actions ont été faites. Ces actions ont des niveaux de maturité variables : certaines sont déjà engagées et ont valeur d'exemples, d'autres sont à amplifier ou encore à construire.

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

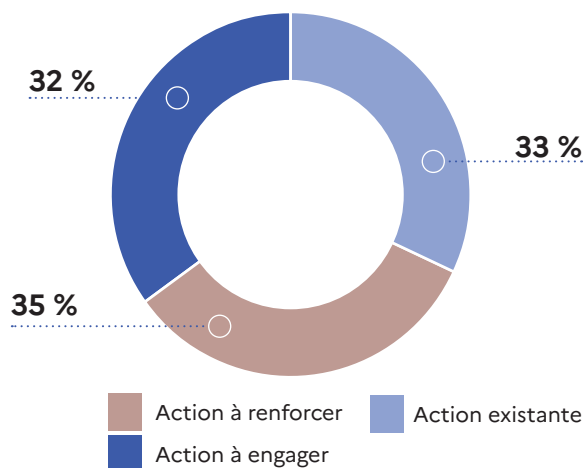
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

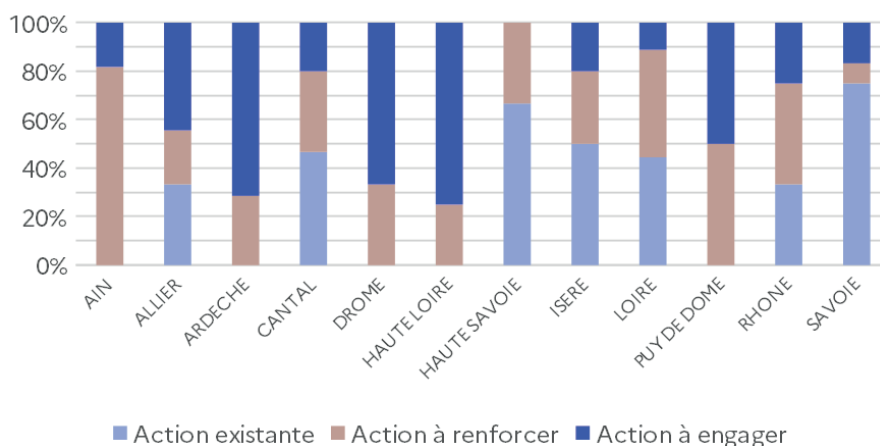
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

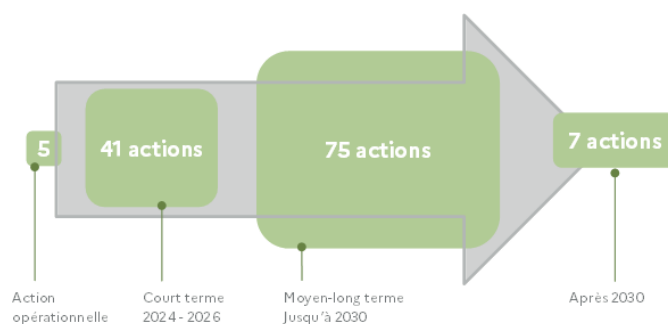
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

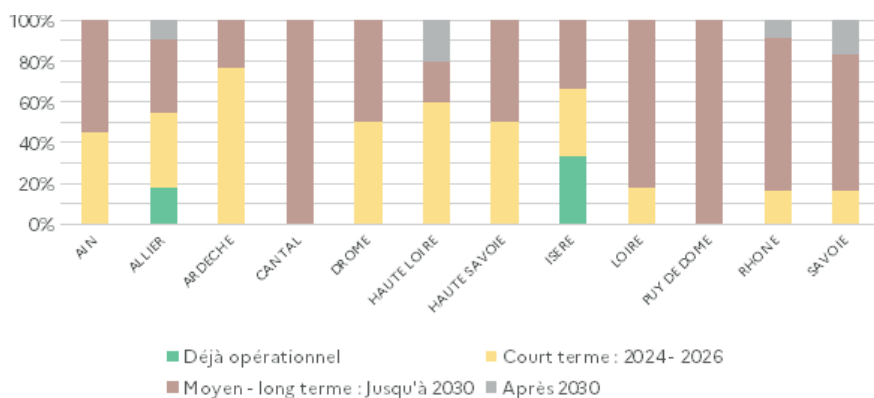


- **Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030**

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- **Un portage des actions encore à affiner**

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- **Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions**

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
		Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
	Agriculture et alimentation	Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
		Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
	Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



ALLIER

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux



Dans 100 % des intercommunalités de la région

ACTION

METTRE EN PLACE UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DE GESTION DES HAIES

Pilotes

- Intercommunalités
- Symbiose

Contributeurs

- Chambre d'Agriculture
- Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)
- Syndicats agricoles
- Consortium Symbiose
- Fédération des chasseurs
- Mission Haies
- Porteurs de parcs photovoltaïques au sol

Mise en œuvre

Action à engager



2024/2026

Faisabilité ★☆☆

Description de l'action



Etat des lieux des linéaires de haies dans le département



Réunion d'information sur les avantages agro-écologiques de la haie



Appui aux exploitations pour aller vers la rentabilité de l'entretien et de la gestion des haies (vers la mise en place d'une filière économique)



Mise en place d'un groupe de travail pour piloter l'état des lieux, construire la réunion d'information, explorer les conditions d'émergence d'une filière économique et trouver les bons relais

Conditions de succès

- Obtenir l'adhésion de la profession et des collectivités

Besoins pour accélérer

- Sélection du projet dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'intérêt de l'ADEME (structuration de filières de valorisation durable de la haie)

Défi

Développer les motorisations décarbonées et renforcer l'efficacité de tous les véhicules

15 % de véhicules électriques légers en 2030

ACTION

METTRE EN ŒUVRE LE SCHÉMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULE ÉLECTRIQUE (SDIRVE)

Pilotes

- Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

Contributeurs

- Collectivités locales
- ENEDIS
- Gestionnaires routiers
- Acteurs du secteur privé

Mise en œuvre

Action existante



2024/2028

Impact

Faisabilité

Description de l'action

Le SDIRVE réalisé par le SDE03 à l'échelle départementale en 2023 est un outil majeur de planification du déploiement des infrastructures de recharge dans l'Allier à horizon 2028. Il prévoit notamment :



Une projection de déploiement de **44 points de charge publics** par le SDE03 d'ici à 2025 en complément des 345 existants fin 2022



Un reste à faire principalement axé sur **les recharges dites « de destination »** et une problématique d'application de la loi n°2021-1104 concernant les parkings de plus de 20 places ouverts au public (identification et nombre de points, estimés entre 3 902 et 3796 dans l'Allier)

Indicateur de suivi



- Nombre de points de charge existants dans le département

Conditions de succès

- Moyens financiers
- Coordination entre acteurs publics et privés

Besoins pour accélérer

- Une base de référence pour identifier les parkings publics à équiper visés par la loi n°2021-1104
- Un accompagnement financier des acteurs

Défi

Réduire les distances parcourues par les marchandises et massifier le recours au fret ferroviaire et fluvial

 - 10 % de transport routier de marchandises en 2030

ACTION

DÉVELOPPER DES PLATEFORMES DE TRANSPORT COMBINÉ DE SAINT LOUP

Pilotes

- Transports Lassalle (entreprise)
- Transport Thévenet (entreprise)

Contributeurs

- État (Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- Intercommunalités

Mise en œuvre

Action à engager



2024-2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action

La plateforme multimodale de St Loup permet une réduction du nombre de poids lourds circulants via un report modal local sur une offre rail/route avec une zone de chalandise entre 70 et 100 km autour de la plateforme.

Elle opère actuellement sur la base de deux dessertes hebdomadaires et vise à massifier les flux aller/retour.

L'objectif est ici pour l'État d'examiner la possibilité pour accompagner le porteur de projet quant au développement de son infrastructure.

Indicateur de suivi



- Nombre de dessertes hebdomadaires

Conditions de succès

- Bénéficiaire de financements
- Bénéficiaire de l'adhésion des territoires

Besoins pour accélérer

- Appui organisé de l'État

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030
80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale

ACTION

POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES DANS L'AMÉLIORATION DE LEURS LOGEMENTS (ORIENTATION 3 - ACTION 6 DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT)

Pilotes

- Conseil départemental dans le cadre du Plan Départemental de l'Habitat 2024-2029 (PDH)

Contributeurs

- Bailleurs sociaux
- Collectivités locales
- État
- ANAH
- Bailleurs sociaux

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 - 2029

Impact ★★ ★

Faisabilité ★ ☆ ☆

Description de l'action



Structurer le service public de la rénovation de l'habitat (SPRH)



Poursuivre la mobilisation du fonds partenarial d'avance de trésorerie pour les propriétaires les plus modestes



Assurer une couverture territoriale complète en matière d'accompagnement et d'ingénierie



Proposer un partenariat large avec le secteur bancaire pour sécuriser les financements des travaux

Conditions de succès

- Mettre en œuvre des solutions de conseil efficaces
- S'assurer de la capacité des propriétaires à investir

Défi

Construire et rénover avec exemplarité

ACTION

STRUCTURER LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE LOCALE D'INTERVENTION SUR LE PARC EXISTANT (ORIENTATION N°3 DU PLAN DÉPARTEMENTAL DE L'HABITAT 2024-2029)

Pilotes

- Conseil départemental dans le cadre du Plan Départemental de l'Habitat 2024-2029 (PDH)

Contributeurs

- Bailleurs sociaux
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
- Collectivités locales
- État (ANAH, ABF...)
- Fédération Française du Bois (FFB)

Mise en œuvre

Action à engager



2024/2029

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Intégrer les nouveaux standards énergétiques



Soutenir l'innovation, notamment en lien avec les bailleurs sociaux



Mener un travail spécifique sur la rénovation en secteur patrimonial



Structurer la filière professionnelle, en particulier par rapport à la qualification de la main d'œuvre (formation, définition des besoins...)

Conditions de succès

- Bénéficier de l'adhésion des professionnels et des acteurs

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

Défi



Augmentation d'au moins 50 % de la production d'électricité renouvelable

ACTION

ÉLABORER LE DOCUMENT CADRE DE L'ALLIER POUR L'IMPLANTATION DE PARCS PHOTOVOLTAÏQUES



Pilotes

- Chambre d'Agriculture

Contributeurs

- Etat
- Syndicats agricoles
- Collectivités

Mise en œuvre

Action à engager



2025

Impact ★ ★ ★

Faisabilité ★ ★ ☆

Description de l'action



Echange de données avec la chambre d'agriculture



Réunions de travail avec la chambre d'agriculture afin de proposer un document cadre fin 2024

Conditions de succès

- S'assurer, avec la chambre d'agriculture, de la pertinence de l'action dans le contexte d'une dynamique de développement très forte du photovoltaïque (600 Mwc autorisés et 150 projets pour 3 Gwc de puissance) et de zones dégradées déjà largement mobilisées (2018-2021)





Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique



Augmentation d'au moins 50 % de la production d'électricité renouvelable

ACTION



DÉVELOPPER DES PARCS AGRIVOLTAÏQUES ET ORGANISER DES RÉUNIONS DE CONCERTATION AVEC LES PORTEURS DE PROJETS

Pilotes

- État (Direction Départementale des Territoires)

Contributeurs

- Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE)
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE03)
- Porteurs de projets

Mise en œuvre

Action existante



2024-2025

Impact ★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Pôles « solaires » mensuels permettant l'examen en amont des projets photovoltaïques avec les acteurs concernés (depuis 2022)



Réunion d'information en juin 2024 avec intervention INRAE sur le retour d'expériences par rapport au maintien d'une activité agricole sous des panneaux photovoltaïques et de l'OFB sur les enjeux de biodiversité



Nouvelle réunion en 2025 (point sur loi APER notamment)



Conditions de succès

- Moyens d'ingénierie sur cette thématique

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 **Augmentation d'au moins 50 % de la production d'électricité renouvelable**

ACTION

AMPLIFIER LE DÉVELOPPEMENT DE MÉTHANISEURS EN INJECTION OU EN COGÉNÉRATION

Pilotes

- Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

Contributeurs

- ADEME
- État
- GRDF

Mise en œuvre

Action à renforcer



Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Poursuivre au travers du comité méthanisation la dynamique engagée dans le département



Valoriser les bons projets (articulation avec l'activité agricole, innovation...)



Travailler à structurer une filière de carburant biogaz

Besoins pour accélérer

- Appui en ingénierie : méthodologie, ressources, moyens humains et financiers
- Compétences spécifiques en communication
- Financements pérennes
- Partage d'expériences

Conditions de succès

- Coordination efficace des acteurs

Défi

Adapter le réseau électrique pour absorber la nouvelle production électrique renouvelable, développer les réseaux de chaleur et de froid renouvelable de façon complémentaire à l'injection de gaz vert, d'ici 2030

ACTION

CONSTRUIRE 5 POSTES SOURCES RTE SUR LE DÉPARTEMENT, APPLICATION (S3RENR)

Pilotes

- Réseau de transport d'électricité (RTE)

Contributeurs

- Collectivités concernées
- État
- Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

Mise en œuvre

Action à engager



6 ans

Impact ★★ ★

Faisabilité ★ ☆ ☆

Description de l'action



Action de l'État pour le suivi des projets (accompagnement des procédures environnementales) dans une logique d'optimisation des délais d'instruction

Conditions de succès

- Anticiper les projets (urbanisme, environnement et concertation)



Défi

Adapter le réseau électrique pour absorber la nouvelle production électrique renouvelable, développer les réseaux de chaleur et de froid renouvelable de façon complémentaire à l'injection de gaz vert, d'ici 2030

ACTION

CONSTRUIRE DES UNITÉS DE REBOURS

Pilotes

- GRT Gaz
- Gaz Réseau Distribution France (GRDF)

Contributeurs

- Collectivités concernées
- État
- Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier

Mise en œuvre

Action existante



2026-2027

Impact ★★ ★

Faisabilité ★ ☆ ☆

Description de l'action



Accompagnement du développement des unités de méthanisation en injection sur le territoire pour permettre d'injecter le biogaz dans le réseau



Premier projet en service depuis 2023 sur l'agglomération de Montluçon

Indicateur de suivi



- Nombre de projets menés

Conditions de succès

- Anticiper les projets (urbanisme, environnement et concertation)

Défi

Accélérer la mise en œuvre des mesures de gestion et traitement des déchets

 **Atteinte du zéro enfouissement d'ici 2030**

ACTION

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION DES BIODÉCHETS À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT



Pilotes

- Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de l'Allier
- Vichy Communauté

Contributeurs

- Collectivités

Mise en œuvre

Action existante



2023-2028

Impact ★★★★★

Faisabilité ★★★★★



Description de l'action



Mise en place des dispositifs de collecte à partir de 2023 (financements Fonds vert 2023 et 2024)



Suivi de la collecte et de sa montée en régime



Projet de méthaniseur sur le site de Chézy du SICTOM Nord-Allier pour la valorisation des biodéchets (secteur Moulins) avec production de biogaz en injection

Indicateur de suivi



- Volume de biodéchets collecté par habitant

Conditions de succès

- Recueillir l'adhésion des habitants pour l'apport de biodéchets

Défi

Accélérer la mise en œuvre des mesures de gestion et traitement des déchets

 *Atteinte du zéro enfouissement d'ici 2030*

ACTION

MODERNISER L'USINE D'INCINÉRATION BAYET

Pilotes

- Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Sud-Allier

Contributeurs

- Contributeurs
- SICTOM
- Vichy communauté
- Etat
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action à engager



Long terme (post 2030)

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Mise en place d'une stratégie partagée d'évolution de l'incinérateur tenant compte de l'objectif « zéro enfouissement »



Projet de développement de l'usine d'incinération, a priori à compter de 2028 (renouvellement concession)

Conditions de succès

- Validation de l'intégration du SMEVOM (71) hors région, qui déroge au SRADDET (compétence conseil régional)

Défi

Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux

ACTION

VALORISER 100% DU BIOGAZ PRODUIT PAR L'UNITÉ WAGABOX® ET SUBSTITUER CE BIOGAZ AUX ÉNERGIE FOSSILES AFIN D'ÉVITER CHAQUE ANNÉE 2 800 TONNES DE CO2

Pilotes

- Vichy Communauté

Contributeurs

- WAGA Energy

Mise en œuvre

Action existante



Opérationnelle depuis le 2 octobre 2023

Impact ★★

Faisabilité ★★

ACTION

VALORISER LE MÉTHANE SUR LE SITE D'ENFOUISSEMENT DE CHÉZY

Pilotes

- Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Nord-Allier

Mise en œuvre

Action existante



★★★

Impact ★★

Faisabilité

Défi

Accompagner la transformation de la filière agricole en Allier

ACTION

RÉALISER UNE ÉTUDE PAR L'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE (IDELE) SUR LA FILIÈRE BOVINE DANS L'ALLIER



Pilotes

- Etat (Direction Départementale des Territoires)

Contributeurs

- Centre de Développement Agroécologique (CDA)
- Fédération Nationale du Bois (FNB)
- Idele
- Interbev (Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes)
- Syndicats agricoles

Mise en œuvre

Action à engager



2025 / 2026

Impact ★★
Faisabilité ★★

Description de l'action



Partage des objectifs avec les parties prenantes



Définition du cahier des charges pour le lancement de l'étude en 2025

Conditions de succès

- Bénéficier de l'adhésion de la profession
- Dégager les moyens d'ingénierie quant à cette filière
- Financer l'étude IDELE, par exemple via le Fonds Vert

Besoins pour accélérer

- Financement de l'étude Idele
- Lien avec la démarche Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique (AP3C)



ACTION

POURSUIVRE LES BILANS D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFETS DE SERRE (GES) ET L'OPTIMISATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES



Pilotes

- Centre de Développement Agroécologique (CDA)

Mise en œuvre

Action à renforcer



dès 2024

Impact ★★
Faisabilité ★★



Défi

Accompagner la transformation de la filière agricole en Allier

ACTION

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI EGALIM SUR LES OBLIGATIONS POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE

Pilotes

- Etat (Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)

Contributeurs

- Conseil départemental
- Profession agricole

Mise en œuvre

Action à engager



2024 - 2025

Faisabilité ★☆☆

Description de l'action



Organiser une réunion avec les acteurs à l'automne 2024

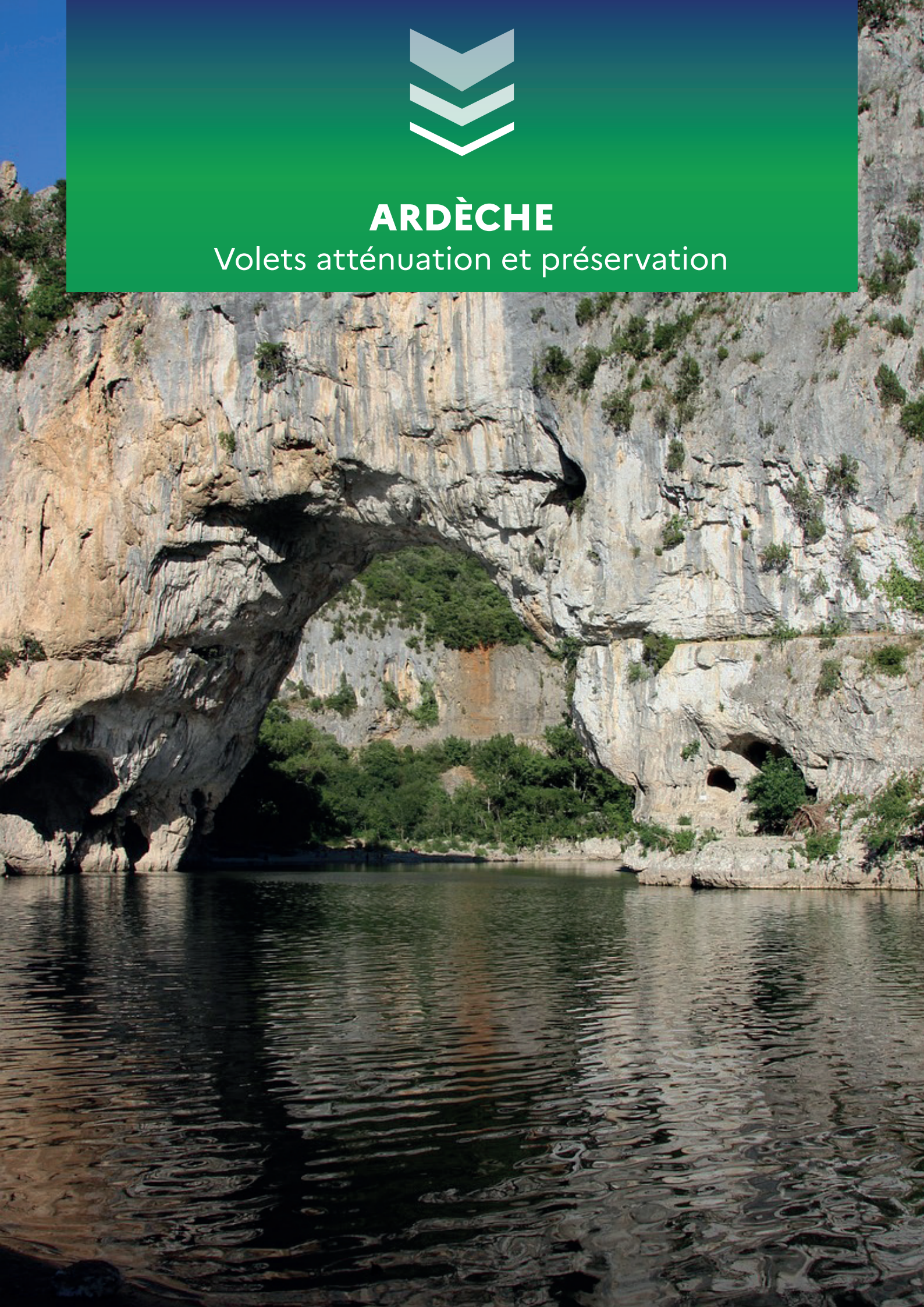


Mettre en place un forum entre producteurs et acheteurs en novembre 2024 (organisation par le conseil départemental)



ARDÈCHE

Volets atténuation et préservation



LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

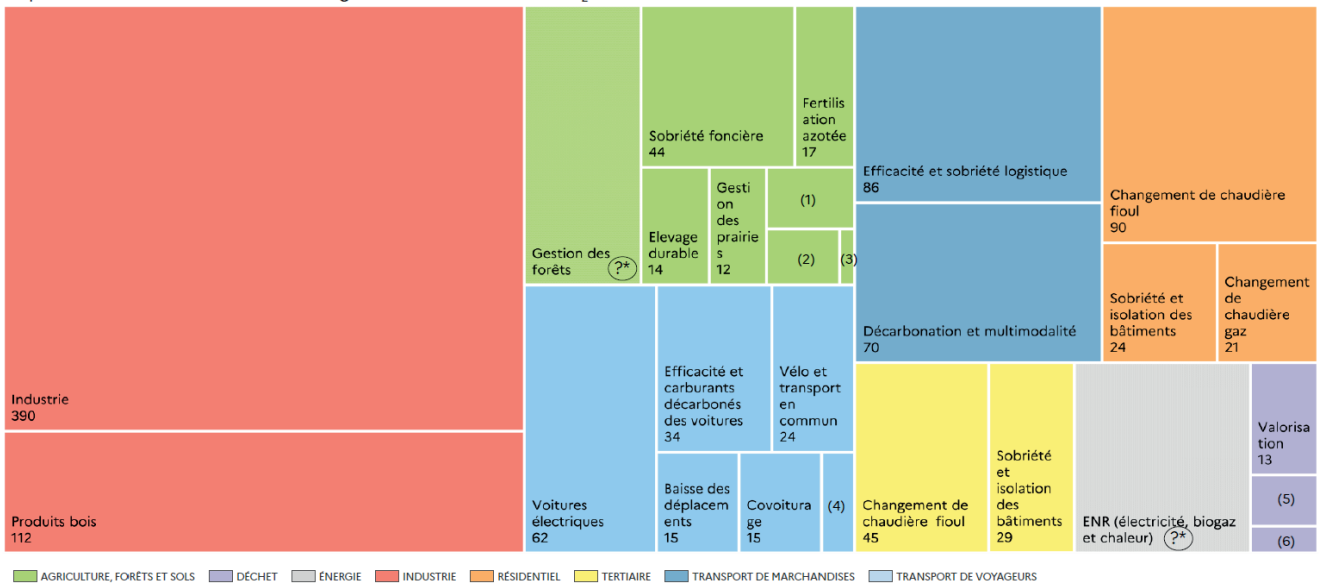
La démarche menée

En Ardèche, deux COP se sont tenues le 02 février et le 26 avril 2024, avec **une centaine de participants chacune**, témoignant d'une mobilisation importante des acteurs locaux sur le sujet.

Ouvertes à l'ensemble des forces vives du territoire, ces deux COP ont permis d'engager un large débat sur les enjeux de transition écologique en Ardèche et d'identifier des priorités d'actions sur lesquelles accélérer nos efforts.

Les travaux issus de cette première COP 2024 à l'échelle du département de l'Ardèche ne sont pas figées. Les fiches actions présentées ci-après pourront être complétées dans les prochains mois et les prochaines années.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bâtiments & machines : 10 ktCO₂e. (2) Gestion des haies : 7 ktCO₂e. (3) Pratique stockantes : 1 ktCO₂e. (4) Bus et cars : 6 ktCO₂e. (5) Captage de méthane : 6 ktCO₂e. (6) Prévention des déchets : 3 ktCO₂e.

* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

À la suite de la première COP, quatre groupes de travail ont été constitués.

Les 4 groupes de travail :

- alimentation durable
- rénovation énergétique des bâtiments
- biodiversité
- mobilités durables inclusives.

20 fiches actions ont été rédigées, dont le portage et les objectifs sont aussi divers que complémentaires. Partagées avec l'ensemble des parties prenantes lors du webinar du 4 septembre 2024, ces fiches ont été présentées aux intercommunalités lors du comité stratégique de cohésion territoriale dédié aux contrats pour la réussite de la transition écologique du 3 septembre.

Mutualisation, animation de réseau, diagnostics, délocalisation de formations, accompagnement du monde économique, rapprochement de l'offre et de la

demande d'emploi : la mise en œuvre de ces actions, qui ne nécessitent pas toutes de financement supplémentaire, va débuter dès septembre 2024.

Une implication très forte de la jeunesse

Nous avons volontairement créé les conditions de l'implication de la jeunesse dans les travaux de la COP. En plus d'une participation active de lycéens et d'étudiants aux travaux, des volontaires en service civique ont animé le groupe de travail sur l'alimentation durable, encadrés par la Fédération des centres sociaux.

L'intérêt très fort de la jeunesse ardéchoise pour les questions de transition (écologique, économique, sociale) est à souligner. Elle continuera d'être prise en compte dans les futurs travaux de la COP.

Intégrer la parole des jeunes, leur laisser une place dans la prise de décision est incontournable dès lors que la COP préfigure le monde de demain.



Une mobilisation qui doit s'accélérer et s'amplifier

Un espace collaboratif dédié, de près de 300 membres, est animé par l'équipe de la COP ardéchoise. Il permet le partage sur les groupes de travail et propose de nombreuses ressources.

La territorialisation de la planification écologique doit désormais s'incarner au plus près des territoires, de leurs habitantes et habitants, au travers des **contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE)**. La révision et

la priorisation des projets par les EPCI pour les mettre en cohérence avec les objectifs et défis de la feuille de route régionale de la COP (intégrant les actions départementales) ont débuté en septembre 2024. **L'ensemble des services de l'État sera aux côtés des collectivités territoriales pour renforcer l'ambition écologique des CRTE.**



● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débuteront dès l'automne 2024.

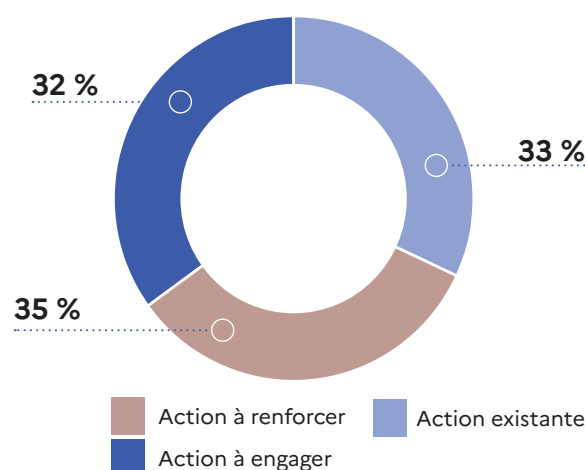
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	11	1	2	2	2		2		2	
Allier	18	1	2	2	6		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	6	1	2	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	13		3	5	1	3				1
Savoie	24	5	3	2	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

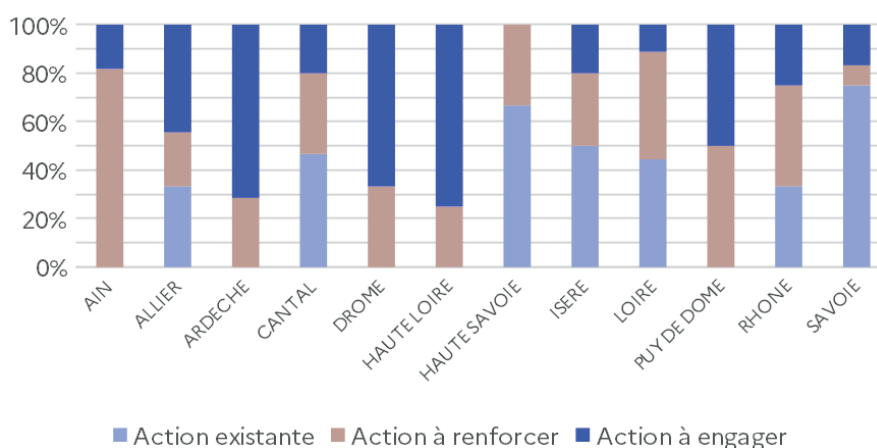
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

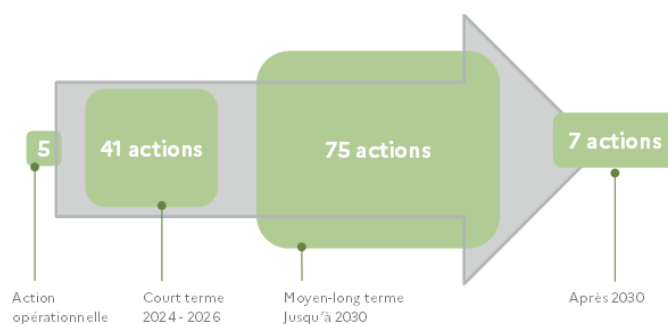
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

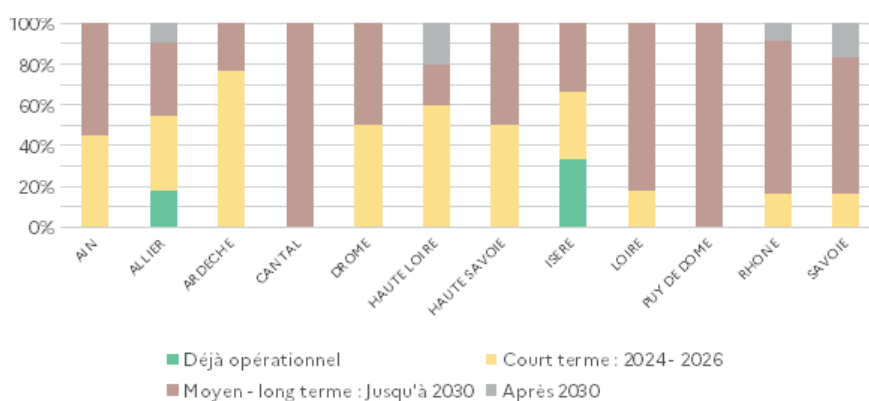


- **Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030**

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- **Un portage des actions encore à affiner**

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- **Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions**

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
	Agriculture et alimentation	Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
		Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



ARDÈCHE

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

 Dans 100 % des intercommunalités à l'échelle régionale

ACTION

DOTER L'ENSEMBLE DES INTERCOMMUNALITÉS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES MONTS D'ARDÈCHE EN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUX (ABC) DE LA BIODIVERSITÉ

Pilotes

- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Contributeurs

- Acteurs intervenant dans le champ de la biodiversité

Mise en œuvre

Action à engager



2025/2027

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action

Monter des **candidatures** par «vagues» avec l'accord des intercommunalités concernées :



- Vague 1 : Pays des Vans, Gorges et Beaume-Drobie
- Vague 2 : Montagne d'Ardèche, Ardèche des Sources et Volcans, Bassin d'Aubenas, Berg et Coiron
- Vague 3 : Val'Eyrieux, Lamastre, Privas Centre Ardèche



Recruter les **prestataires** compétents



Suivre et encadrer les études, **animer** les comités de pilotage et les comités techniques



Décliner des **outils** de diffusion et de vulgarisation communs

Indicateur de suivi



- Nombre d'Atlas de la biodiversité communale réalisés

Conditions de succès

- Proposer une offre « clé en main » aux intercommunalités avec une ingénierie Parc dédiée

Besoins pour accélérer

- Financement en ingénierie

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

 Dans 100 % des intercommunalités à l'échelle régionale

ACTION

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ENJEUX SUR LA BIODIVERSITÉ : ÉTABLIR UN «TEMPS ZÉRO» DE LA BIODIVERSITÉ ARDÉCHOISE

Pilotes

- État (office français de la biodiversité)

Contributeurs

- Acteurs intervenant dans le champ de la biodiversité



Mise en œuvre

Action à engager



Fin 2024 : Rédaction du cahier des charges
2025 : réalisation de l'étude

Impact 

Faisabilité 



Description de l'action



Compiler les différentes **bases de données** pour réaliser une « photographie » des espèces emblématiques ou vulnérables des milieux



Identifier les **priorités d'actions** où investir davantage

Rendre **accessibles** les travaux avec des enjeux différents en fonction des publics :



- enjeux d'appropriation pour le grand public,
- enjeux de porter à connaissance et d'aide à la décision pour les élus
- enjeu d'optimisation et de meilleure articulation pour les techniciens



Alimenter avec cette « photographie » les **outils de préservation** (ex : stratégie pour les aires protégées, les Espaces Naturels Sensibles, sites Natura 2000,...) sur certains secteurs identifiés comme particulièrement riches et/ ou vulnérables

Indicateur de suivi



- Nombre de cartographies réalisées

Conditions de succès

- Se coordonner à l'échelle départementale, en associant l'ensemble des acteurs
- Bénéficier de moyens financiers dédiés pour compiler les données existantes
- S'organiser sur un temps court (moins d'un an)

Besoins pour accélérer

- Financement de l'ingénierie
- Coordination technique par le réseau des acteurs de la biodiversité
- Financements pour suivre les espèces bio indicatrices du changement climatique ou les espèces révélatrices de la qualité des milieux emblématiques ardéchois



Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

 Dans 100 % des intercommunalités à l'échelle régionale

ACTION

CRÉER UN RÉSEAU TECHNIQUE DES ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ

Pilotes

- État

Contributeurs

- Acteurs intervenant dans le champ de la biodiversité

Mise en œuvre

Action à engager



Dès 2024

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Identifier d'éventuels **points de difficultés** communs et y apporter des réponses coordonnées



Susciter davantage de **partenariats** et de mutualisation



Accompagner collectivement une meilleure intégration des enjeux de biodiversité dans les prises de décisions des élus



Porter un regard sur l'articulation de la mise en œuvre des politiques publiques et le cas échéant pouvoir formuler des propositions aux instances concernées



Organiser des temps d'échanges et de réflexion plus **prospectifs**, type tables rondes ou avec des intervenants extérieurs

Indicateurs de suivi



- Nombre de réunions par an (1 prévue)
- Nombre de participants des membres du réseau
- Nombre de projets communs suscités

Conditions de succès

- Proposer des intervenants extérieurs au territoire, en capacité d'apporter des éclairages sur un sujet d'actualité
- Mener les échanges avec convivialité

Besoins pour accélérer

- Financement et ingénierie publique
- Identification des actions communes à court et moyen terme, et financements liés

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

« ÉDUCATION DEHORS POUR TOUS » : ANCRER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DANS LE QUOTIDIEN DES STRUCTURES ÉDUCATIVES ARDÉCHOISES

Pilote

- Pétales 07

Contributeur

- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Mise en œuvre

Action à renforcer



2025 - 2026

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Réunir des moyens financiers pour permettre à davantage d'acteurs éducatifs, intervenant auprès de tout type de public, de s'appropriier, s'ils le souhaitent, l'éducation dehors, en proximité, régulièrement et à toutes les saisons



Proposer aux acteurs de **bénéficier d'un accompagnement sur une année complète** par l'équipe d'éducateurs à l'environnement formés, avec 2 options proposées : un format « long » de 8 séances ou « court » de 3 séances pour intégrer dans sa pratique « l'éducation dehors » toutes les semaines, toute l'année, en proximité



Conduire des temps collectifs de co-formation pour l'ensemble des acteurs éducatifs

Indicateurs de suivi



- Nombre d'acteurs éducatifs participants à ces cycles d'accompagnement
- Nombre de participants aux temps d'échange de pratiques et de formation
- Nombre d'enfants/publics touchés
- Nombre d'agents du personnel éducatif ou technique (ATSEM, personnel de mairie,...) sensibilisés

Conditions de succès

- Proposer un accompagnement aux acteurs éducatifs qui veulent expérimenter, se former et développer leur autonomie en éducation dehors et qui ne peuvent bénéficier d'un autre financement.
- Comporter des temps variés, d'accompagnements sur mesure, dans des lieux adaptés et de proximité, pour répondre à des besoins éducatifs spécifiques (co formation, face à face pédagogique, ressources, intervenants, formateurs).
- Permettre une bonne articulation entre les élus, les partenaires, les équipes techniques et éducatives, les familles.
- Aller au-delà des 18 mois, inscrire la biodiversité dans les projets éducatifs des établissements scolaires.

Besoins pour accélérer

- Financement d'environ 70 000 € sur 18 mois pour mettre en œuvre des accompagnements « longs » des enseignants, des accompagnements courts ainsi que des journées d'échange de pratique et de formation des professionnels

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

DÉPLOYER PLUS LARGEMENT LE PROJET « IL N'EST PAS TROP TARD PUISQUE NOUS SOMMES LÀ »

Pilote

- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Contributeur

- Compagnie de théâtre documentaire La Ligne (basée en Ardèche)
- 7 Communautés de communes (Montagne d'Ardèche, Ardèche des Sources et Volcans, Val'Eyrieux, Pays Beaume-Drobie, Pays des Vans en Cévennes, CAPCA, Bassin d'Aubenas)

Mise en œuvre

Action à renforcer



Novembre 2025 - Printemps 2026

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Créer nouveau récit mis en fiction, présenté sous la forme d'une pièce de théâtre, basée sur la réalité vécue et les perceptions des habitants des Monts d'Ardèche de l'urgence écologique et climatique telle qu'elle se déroule aujourd'hui sur ce territoire

Indicateurs de suivi



- Nombre d'EPCI concerné par au moins une représentation (objectif 10)
- Nombre de communes concernées par au moins une représentation (objectif 17)
- Nombre de spectateurs par représentation (objectif 80)

Conditions de succès

- Mettre en place un dispositif de médiation facilitant en amont de la représentation
- S'appuyer sur les communes et en particulier les délégués du Parc et le tissu associatif
- Créer un réseau de facilitateurs/ambassadeurs du projet

Besoins pour accélérer

- Soutien financier d'ores et déjà effectif de l'ADEME à hauteur de 87 500 €
- Financement supplémentaire permettant d'effectuer davantage de représentations et de bénéficier de l'intervention d'un médiateur

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030
80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale

ACTION

METTRE EN ŒUVRE UNE MÉTHODE EXPÉRIMENTALE DE RAPPROCHEMENT ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PRIVÉS SUR LE TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS SUD ARDÈCHE)

Pilote

- GT départemental bâtiment

Contributeurs

- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
- État (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP))
- Acteurs de la filière rénovation en Ardèche

Mise en œuvre

Action à engager



Dès 2024 puis sur le long terme

Impact ★★ ★

Faisabilité ★★ ☆

Description de l'action



Proposer un cadre et définir le rôle de chacun en améliorant l'inter-connaissance des acteurs et en proposant des outils pour aider au « qui fait quoi »



Définir un plan d'actions cohérent et sa temporalité en inscrivant le GT dans une démarche de suivi d'indicateurs et d'amélioration continue



Rechercher des financements afin de consolider le groupe, en étudiant la réponse à une labellisation PTCE, en impliquant les structures ESS, et à des ressources potentielles de financement



Définir une ou des méthodes pour intensifier la rénovation en capitalisant sur des scénarii d'organisation de chantiers (GEM, fonction conducteur de travaux, chantier école, .)



Favoriser le maintien des entreprises et développer les savoirs-faire en **augmentant la professionnalisation** et la labellisation RGE

Indicateurs de suivi



- Nombre de professionnels détenant le qualification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) impliqués
- Nombre de chantiers Bâtiment Basse Consommation Énergétique (BBC) réalisés
- Nombre de formations délocalisées

Besoins pour accélérer

- Appel à manifestation d'intérêt PTCE (pôle territorial de coopération économique) pour le financement d'ingénierie et d'un poste de coordinateur
- Contrat de plan État-Région (CPER)
- Engagement développement de l'emploi et des compétences (EDEC)

Conditions de succès

- Bénéficier de l'implication des parties prenantes
- Assurer la pérennité du groupe de travail

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030
80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale

ACTION

RÉALISER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LE TIERS-FINANCEMENT EN SUD-ARDÈCHE AFIN D'ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION BBC

RÉNOVER 330 LOGEMENTS AU NIVEAU BBC CHAQUE ANNÉE JUSQU'EN 2030 SUR LE TERRITOIRE DES TROIS COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Pilotes

- Territoires à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche :
 - Communautés de communes du Pays des Vans en Cévennes
 - Communautés de communes Baume Drobie
 - Communautés de communes des Gorges de l'Ardèche

Contributeurs

- ADEME
- État
- Intercommunalités

Mise en œuvre

Action à renforcer



Février à Décembre 2024 : étude de faisabilité sur le Tiers-financement en Sud Ardèche

Janvier 2025 : seconde étude de mise en œuvre sur la base des résultats de la première

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Réaliser la phase d'amorçage de l'étude de faisabilité du principe de Tiers-Financement : faciliter un niveau d'acculturation homogène (rencontre des acteurs en Juin 2024)



Réaliser une étude de marché (phase 1) : analyse du parc de logement et de ses occupants pour établir plusieurs « cas types » qui seront les bénéficiaires cibles d'un financement des travaux



Constituer des offres de financement et partenariats bancaires (phase 2) : le bureau d'étude Énergie Demain consultera des banques pour établir des offres de financement de préfiguration



Elaborer des scénarios et modèles d'affaire respectifs (phase 3) : concevoir deux scénarios organisationnels visant à faciliter le financement de la rénovation énergétique des habitations grâce à du tiers-financement indirect selon deux possibilités (Adaptation de l'écosystème local et Transformation de l'écosystème local)

Indicateur de suivi



- Nombre d'acteurs participant à la journée sur le Tiers-Financement

Conditions de succès

- Engager l'ensemble des intercommunalités du département et de la région

Besoins pour accélérer

- Soutien politique du Conseil départemental et du Conseil régional
- Soutien financier pour organiser des journées de rencontres et financer une communication professionnelle des résultats de l'étude

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

AMÉLIORER L'IMAGE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Pilote

- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) 07

Contributeur

- Collèges
- France Travail
- Lycées
- Missions locales
- Centre de formation CIDFF
- Chambre de métier et de l'artisanat (CMA)
- Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)

Mise en œuvre

Action à renforcer



Janvier - Décembre 2025

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Découvrir les métiers du bâtiment **d'une manière originale et ludique**



Favoriser les orientations d'élèves des collèges vers le secteur du bâtiment confronté à un manque d'intérêt



Intégrer des **notions interdisciplinaires** pour mieux reconnaître les actions de chacun des métiers pour la création de chantiers BBC



Travailler les **éléments de langage** mettant en avant les enjeux liés à la transition écologique



Favoriser les orientations du public féminin pour **plus de mixité dans les métiers techniques**



Créer des événements pour les **publics en recherche d'emploi** et les publics en reconversion professionnelle en adaptant les outils proposés

Indicateurs de suivi



- Indicateurs de la convention de revitalisation BRICORAMA

Besoins pour accélérer

- Financements via la convention de revitalisation BRICORAMA

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

ÉTUDIER LA FAISABILITÉ D'UNE ECOLE DE PRODUCTION

Pilote

- Maison de l'emploi et de la formation (MDEF) de l'Ardèche méridionale

Contributeur

- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)
- Centre de formation d'apprentis (CFA) BTP
- Chambres consulaires
- Education nationale
- Fédération française du bâtiment

Mise en œuvre

Action à renforcer



Janvier 2025 - fin à définir

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Réaliser une étude d'opportunité préalable



Pallier au décrochage scolaire



Permettre une orientation vers des métiers d'avenir

Indicateurs de suivi



- Indicateurs de la convention de revitalisation BRICORAMA

Besoins pour accélérer

- Financements via la convention de revitalisation BRICORAMA



Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 *réduire de 15 % l'utilisation de la voiture individuelle*

ACTION

TRIPLER LA PART MODALE DU VÉLO DANS LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

Pilotes

- Communautés d'agglomération et de communes de l'Ardèche

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 - 2027

Description de l'action



Mettre en place une **gouvernance territoriale** améliorée



Sécuriser les déplacements à vélo, en prévoyant les soutiens nécessaires aux collectivités locales



Déployer massivement les outils de **formation des cyclistes** : formations de remises en selle, label Employeur Pro Vélo et programme scolaire Savoir Rouler à Vélo (car les enfants entraînent les parents)

Indicateurs de suivi



- Part modale du vélo dans les trajets domicile-travail
- Nombre d'employeurs labellisés pro Vélo
- Nombre d'élèves formés chaque année au programme scolaire «Savoir rouler à vélo»

Conditions de succès

- Communiquer, sensibiliser et inciter financièrement les usagers
- Sécuriser les déplacements en vélo, en agglomération et en dehors
- Impliquer les entreprises par le biais de leurs plans de mobilité

Besoins pour accélérer

- Soutien à l'ingénierie publique locale (AAP AVELO, volet Mobilités rurales du Fonds Vert en Ardèche)
- Soutien à l'investissement public local (AAP Fonds Mobilités Actives et Territoires cyclables et appui financier local aux collectivités (DSIL))
- Soutien à la formation des cyclistes enfants et adultes (programmes CEE Génération Vélo et Objectif Employeur Pro Vélo)

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 réduire de 15 % l'utilisation de la voiture individuelle

ACTION

INTENSIFIER L'USAGE DE L'UNIQUE LIGNE FERROVIAIRE D'ARDÈCHE, SITUÉE EN RIVE DROITE DU RHÔNE

Pilotes

- Région Auvergne-Rhône Alpes
- SNCF Gares et connexions
- SNCF Réseau

Mise en œuvre

Action à engager



2024 - 2026

Description de l'action



Rétablir une **offre de transport de voyageurs en train** en Ardèche, dans la continuité de la réouverture par la région Occitanie de la ligne voyageurs Nîmes Pont Saint Esprit



Augmenter le trafic fret ferroviaire sur cette ligne, en étudiant notamment l'opportunité de report de fret de la rive gauche vers la rive droite, afin d'augmenter le cadencement TER de la ligne Avignon – Valence – Lyon

Indicateurs de suivi



- Réouverture de la gare du Treil (oui / non)
- Nombre de trains de fret sur la rive droite (train par jour)

Conditions de succès

- Réaliser les études nécessaires par la Région et les opérateurs ferroviaires concernés

Besoins pour accélérer

- Évaluation environnementale de la réouverture de la ligne voyageurs Nîmes Le Teil : clôture en 2024
- Étude d'opportunité de poursuivre la ligne voyageur Le Teil – Livron pilotée par la Région : clôture en 2024

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 *réduire de 15 % l'utilisation de la voiture individuelle*

ACTION

METTRE EN PLACE UN COVOITURAGE SOLIDAIRE POUR L'INCLUSION DES PUBLICS VULNÉRABLES

Pilotes

- Mission locale de l'Ardèche Méridionale

Mise en œuvre

Action à engager



2025 - 2026

Description de l'action



Expérimenter deux solutions imaginées par la Mission locale de l'Ardèche Méridionale, pour et par ses propres usagers



Mettre en place un **covoiturage solidaire entre jeunes** : encourager les jeunes usagers qui le peuvent à transporter leurs pairs à l'occasion de certains de leurs trajets quotidiens



Mettre en place un **transport d'utilité sociale (TUS) intergénérationnel** : constituer une communauté de pilotes retraités volontaires pour transporter ponctuellement les jeunes de la MLAM dans leurs déplacements du quotidien

Indicateurs de suivi



- Périmètre géographique d'expérimentation
- Nombre d'usagers
- Nombre de trajets parcourus en covoiturage

Conditions de succès

- Impliquer et bénéficier du soutien des communautés de communes
- Créer et animation des communautés d'usagers (conducteurs et passagers)

Besoins pour accélérer

- Soutien financier pour recruter un chef de projet à la MLAM qui pilotera l'expérimentation et animera les communautés d'usagers
- Étude d'opportunité pour la mise en œuvre des « tickets de bus suspendus » sur le même modèle que les cafés suspendus

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

METTRE EN PLACE DES RENCONTRES COLLECTIVES TERRITORIALISÉES ENTRE DES GESTIONNAIRES ET CUISINIERS DE RESTAURATION COLLECTIVE ET DES PRODUCTEURS LOCAUX, POUR PARTAGER LES BESOINS ET DÉPLOYER DES PARTENARIATS

Pilote

- Centre de développement agroalimentaire « Ardèche le goût » (en réflexion)

Contributeurs

- Acteurs de la filière de restauration collective
- Collectivités territoriales

Description de l'action



Définir les **modalités des rencontres collectives territorialisées** : le porteur de l'action, les cibles (gestionnaire, cuisiniers, producteurs, structures agricoles collectives...) et leurs besoins et le périmètre géographique



Associer des **facilitateurs** (intercommunalités, plateformes, centre du développement Agroalimentaire, Pétale07...) et coconstruire le contenu de ces rencontres

Conditions de succès

- Capitaliser et déployer des expériences réussies sur d'autres territoires : Base expérimentale dans le Gers, rencontres entre producteurs, acheteurs et consommateurs à travers le territoire découpé en 5 zones
- Positionner cette action dans les projets alimentaires territoriaux (PAT) existants ou en projet
- Informer et sensibiliser les élus locaux pour le déploiement

Mise en œuvre

Action à engager



Non prioritaire
Envisagée à la suite de l'action sur les marchés publics

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★☆☆☆

Indicateurs de suivi



- Nombre de rencontres effectuées par an
- Nombre de participants par rencontre
- Nombre de mises en relation acheteur-vendeur
- Nombre de nouveaux contrats passés
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (% par an)

Besoins pour accélérer

- Listing des cantines et cuisiniers du territoire
- Listing des producteurs du territoire
- Identification et mobilisation des « facilitateurs »
- Capitalisation des expériences réussies

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS SUR LA RÉDACTION DES APPELS D'OFFRE POUR FAVORISER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL

Pilote

- Chambre d'agriculture 07

Description de l'action

- ➔ Identifier les **marges de manœuvre dans le code des marchés publics** qui autorise/facilite des critères de localisme
- ➔ **Expertiser les appels d'offres** qui existent et facilitent l'accès au marché local (service éducation du département, autres territoires...)
- ➔ Elaborer un **guide de rédaction** des marchés publics (approvisionnement des cantines)
- ➔ Diffuser ce guide auprès des collectivités
- ➔ **Former** les agents des collectivités territoriales
- ➔ **Informers les fournisseurs locaux** pour qu'ils se mobilisent pour répondre aux marchés publics

Conditions de succès

- Pouvoir avoir une expertise juridique pour vérifier la conformité et légalité des recommandations formalisées dans le guide à destination des collectivités
- S'appuyer sur des expériences réussies et les déployer
- Positionner cette action dans les PAT existants ou en projet
- Informer et sensibiliser des élus locaux pour le déploiement via l'association des maires et présidents d'EPCI

Mise en œuvre

Action à engager



2024 - fin 2025

Indicateurs de suivi



- Nombre de réunions du GT
- Nombre de formations
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (%/an)

Besoins pour accélérer

- Création d'un groupe de travail
- Vérification de l'existence d'un guide de rédaction de marché public
- Caractérisation des critères de localisme
- Capitalisation sur les expériences réussies
- Expertises juridiques
- Financement pérenne sur 3 à 4 années

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

ANIMER UN «CLUB DES CUISINIER(E)S ARDÈCHOIS»

Pilote

- Centre du développement agroalimentaire «Ardèche le Goût» (en réflexion)







Mise en œuvre

Action à engager



Démarrage 2024 - puis à pérenniser

Description de l'action

-  Créer une représentation collective des métiers de la restauration collective
-  Echanger des expériences
-  Echanger des besoins (dont la formation)
-  Être une représentation professionnelle collective et force de proposition
-  Valoriser le métier de chef en restauration collective (fierté)
-  Permettre une meilleure interconnaissance avec les producteurs, les lieux de transformation, les fournisseurs (visites)

Indicateurs de suivi



- Nombre de cuisiniers participants
- Nombre de réunions
- Nombre de formations
- Nombre de visites
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (%/an)

Conditions de succès

- S'appuyer sur des expériences réussies et les déployer (Centre du Dev. Agroalimentaire, Pétale07...)
- Positionner cette action dans les PAT existants ou en projet
- Informer et sensibiliser les élus locaux pour qu'ils mobilisent leurs cuisiniers

Besoins pour accélérer

- Identification des cuisiniers intéressés
- Mobilisation des moyens d'animation
- Financement pour libérer du temps de travail des cuisiniers par l'employeur et pour l'animation de la démarche

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

EXPÉRIMENTER UNE CONTRACTUALISATION DES APPROVISIONNEMENTS «ARDÈCHE» DURABLE ET DE QUALITÉ

Pilote

- Centre du développement agroalimentaire «Ardèche le Goût» (en réflexion)

Mise en œuvre

Action à engager



Non prioritaire
Envisagée à la suite de l'action « marchés publics »

Description de l'action



Préciser les **cadres juridiques** de ces contractualisations dont la fixation du prix



Qualifier et quantifier les **besoins des cantines** qui rentrent dans la contractualisation



Vérifier la **disponibilité** et/ou faisabilité auprès des fournisseurs



Structurer et accompagner les producteurs en lien avec les plates-formes, OPA... pour organiser l'offre (schéma techniques, cahiers des charges de production, mobilisation des producteurs, formations/accompagnements techniques...)

Indicateurs de suivi



- Nombre de contrats
- Tonnages par valeurs contractualisés
- Nombre de collectivités engagées
- Nombre de fournisseurs engagés
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (%/an)

Conditions de succès

- S'appuyer sur des expériences réussies et les déployer
- Positionner cette action dans les PAT existants ou en projet
- Informer et sensibiliser les élus locaux

Besoins pour accélérer

- Capitalisation des expériences réussies
- Expertises juridiques
- Financement pérenne sur 3 à 4 années

Défi

Favoriser l'approvisionnement local, durable et de qualité dans les cantines scolaires

ACTION

RELANCER LES COMMISSIONS ALIMENTATION AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pilote

- Centre du développement agroalimentaire «Ardèche le Goût» (en réflexion)

Mise en œuvre

Action à engager



Non prioritaire
Envisagée à la suite de l'action « marchés publics »

Description de l'action



Apporter les éléments à la définition des appels d'offres et au cadre des contractualisations



Valoriser l'investissement dans le club des cuisiniers et animer des rencontres territoriales

Indicateurs de suivi



- Nombre de commissions alimentation actives
- Fréquence de réunions
- Evolution du taux d'approvisionnement local, durable et de qualité par gamme de produit (%/an)

Conditions de succès

- Informer et sensibiliser les élus locaux
- Informer et sensibiliser les parents d'élèves

Besoins pour accélérer

- Animation et financements pour faire émerger l'idée et la partager

Défi

Favoriser une agriculture durable

ACTION

METTRE EN PLACE UN MÉCÉNAT PRIVÉ POUR PLANTER DES ARBRES

Pilote

- Chambre d'agriculture 07

Mise en œuvre

Action à engager



Opération test en 2024 qui pourra être reconduite en 2025 si atteinte des objectifs

Description de l'action

- ➔ Recenser des projets de plantations (haie, verger...) non éligibles aux aides publiques
- ➔ Evaluer la surface et le nombre d'arbres
- ➔ Evaluer le stockage carbone réalisé
- ➔ Accompagner les projets de plantations (choix variétale, plantation, greffage...)
- ➔ Réaliser un suivi post plantations 3-5 ans selon essences pour valider la viabilité

Besoins pour accélérer

- Mobilisation de 50 000 € de plantations et ingénierie en 2024

Défi

Favoriser une agriculture durable

ACTION

ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE DE LA MONTAGNE ARDÉCHOISE DANS SA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Pilotes

- Conservatoire d'espaces naturels Rhône Alpes
- Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Contributeurs

- Agences de l'eau
- Communauté de communes
- Syndicat de bassin versant

Mise en œuvre

Action à renforcer



Programme en cours 2024-2027 (3 ans)

Perspectives à horizon 5 - 10 ans de poursuite

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Accompagner les exploitations de la montagne ardéchoise



Préserver voire restaurer la biodiversité et les fonctionnalités des milieux et ressources naturelles, y compris l'eau et les sols



Atteindre une efficacité en termes de stockage de carbone, de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique

Contribuer à une **qualité de vie sociale** à la fois pour les professionnels mais également à l'échelle du territoirePermettre une **résilience économique** et participer à l'économie localeMaintenir une **économie agricole**, et renforcer les liens entre les professionnels et les acteurs du territoireMaintenir des zones humides, des prairies naturelles permanentes et des autres **milieux naturels à vocation agricole** ainsi que le maintien et le renforcement de leur biodiversité intrinsèque

Réduire les intrants sur les surfaces agricoles

Indicateurs de suivi



- Nombre d'agriculteurs rencontrés
- Nombre de formations réalisées
- Nombre de journées techniques
- Nombre de publications de retours d'expérience
- Nombre d'agriculteurs engagés individuellement et collectivement et donc surface concernée par le maintien en prairie naturelle, réduction d'intrants, amélioration de la biodiversité
- Nombre d'agriculteurs participant aux journées techniques, évolution des filières

Conditions de succès

- Agir ensemble : financer les 3 structures conjointement
- Susciter l'adhésion des acteurs du territoire

Besoins pour accélérer

- Ingénierie pour une animation de proximité auprès des acteurs
- Aides à l'investissement pour l'amélioration du pâturage et la réduction d'achats extérieur, l'amélioration des conditions d'abreuvement et la réduction de l'utilisation de l'eau potable du réseau

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

MOBILISER, SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pilotes

- Maison de l'emploi et de la formation Ardèche méridionale (en réflexion)

Contributeurs

- Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB)
- Centre de formation d'apprentis (CFA) BTP Déléguee à l'accompagnement des reconversions professionnelles
- Direction départementale des Territoires
- Fédération française du bâtiment
- Opérateur de compétences de la Construction (OPCO)
- Organismes de formation
- MDEF Ardèche méridionale
- TEPOS

Mise en œuvre

Action à renforcer



à partir de janvier 2025

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Informer et sensibiliser les entreprises sur les enjeux de transition écologique au regard des besoins du TEPOS



Accompagner les entreprises dans leur **gestion RH**



Mettre en place **des modules de formation délocalisés**



Coordonner l'action



Animer le **réseau des « Mon Accompagnateur Renov' (MAR) »** afin d'harmoniser les pratiques



Favoriser l'interconnaissance et l'articulation MAR/entreprises

Indicateurs de suivi



- Nombre d'entreprises mobilisées
- Nombre de professionnels formés et/ou labellisés RGE
- Nombre de sessions délocalisées

Conditions de succès

- Mettre en place une coordination pour assurer la pérennité sur le long terme

Besoins pour accélérer

- Financements pour l'ingénierie de formation



CANTAL

Volets atténuation et préservation



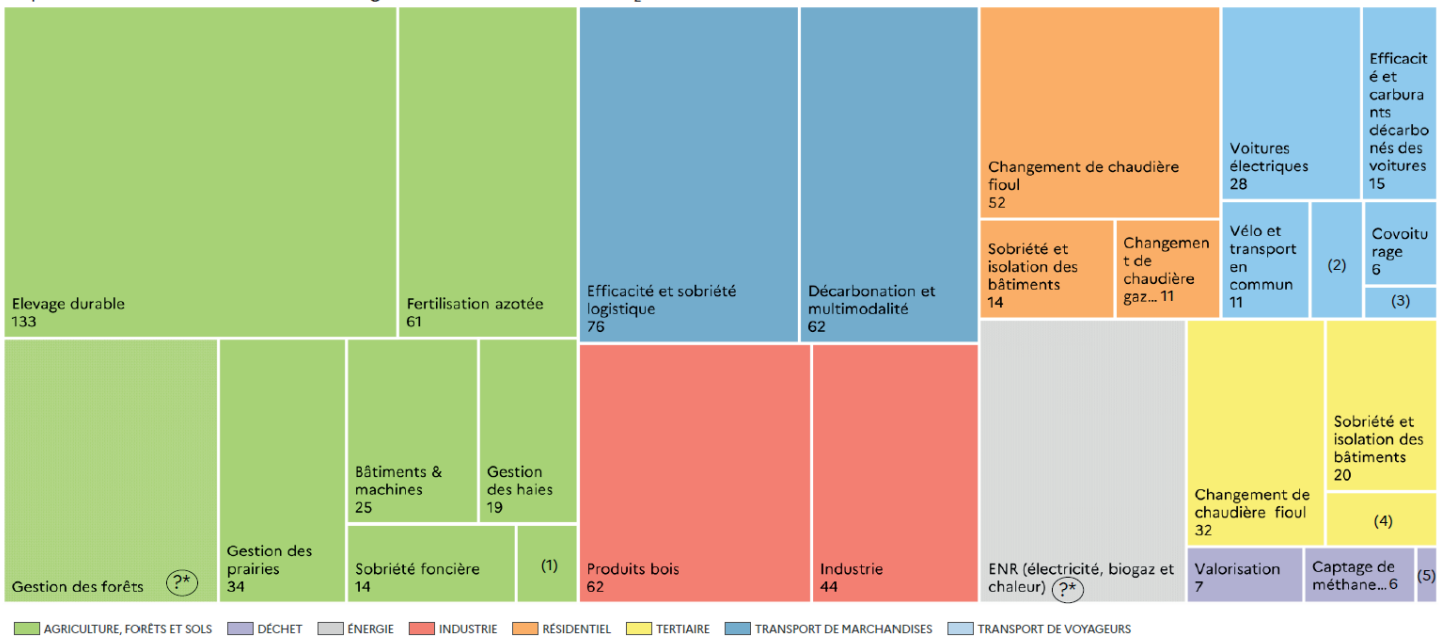


LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

Les urgences climatique, énergétique et environnementale nous imposent une accélération sans précédent des efforts collectifs pour baisser de plus de moitié nos émissions de gaz à effet de serre, réduire nos pressions sur la biodiversité et mieux gérer nos ressources essentielles.

Si, au cours des dernières décennies, les engagements n'ont pas toujours été à la hauteur des ambitions établies, il s'agit désormais d'engager une démarche nouvelle dans tous les domaines et avec tous les acteurs de la société afin de **documenter finement le chemin qui doit nous permettre d'atteindre les objectifs fixés.**

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Pratiques stockantes : 5 ktCO₂e. (2) Baisse des déplacements : 6 ktCO₂e. (3) Bus et cars : 2 ktCO₂e. (4) Changement de chaudière gaz : 6 ktCO₂e. (5) Prévention des déchets : 1 ktCO₂e.
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Planifier aujourd'hui, c'est construire ensemble – citoyens, collectivités locales, entreprises, associations – cette trajectoire pour réussir collectivement et individuellement à réduire notre empreinte écologique et nous projeter dans un monde habitable, juste et désirable. Et **cette planification se joue principalement au plus près des territoires.**

Il faut donc territorialiser nos engagements au travers de leviers pertinents qui sont à adapter en fonction du contexte territorial cantalien : département très rural, peu dense, terre d'élevage à l'herbe des bovins qui façonne ses paysages, doté d'un habitat souvent ancien et fortement consommateur d'énergie, de transports principalement tournés vers la voiture individuelle, de forêts avec un potentiel de valorisation important, de petites villes riches en patrimoine bâti, qui maillent le territoire, de milieux naturels globalement préservés mais soumis à des pressions croissantes... Ce contexte ne saurait être totalement résumé ici, mais **ces caractéristiques spécifiques pour le Cantal ont nourri et orienté la réflexion des acteurs du territoire** et in fine le travail de rédaction de cette feuille de route.

Ce chemin cantalien, où chacun doit trouver sa place et mobiliser les leviers d'actions à la hauteur de ses moyens et de ses compétences, a été construit au terme de **deux réunions de concertation**, tenues en février et mai 2024.

En s'appuyant sur les travaux des groupes régionaux et sur les propositions et retours d'expérience des différents participants, les échanges ont permis d'élaborer collectivement la présente feuille de route départementale. **Sa mise en œuvre contribuera au respect des objectifs nationaux en matière d'adaptation et de lutte contre le changement climatique, mais aussi à l'attractivité du territoire.**

Les 15 actions prioritaires du présent cahier ont vocation à être **déclinées de manière opérationnelle** au sein des 4 contrats territoriaux de réussite de la transition écologique (CRTE).

Cette démarche sera à suivre et à ajuster au fur et à mesure, en fonction des résultats engrangés dans les différents territoires.

Je remercie chacune et chacun pour sa contribution active à la mise en œuvre de cette feuille de route !

Laurent Buchaillat, Préfet du Cantal

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

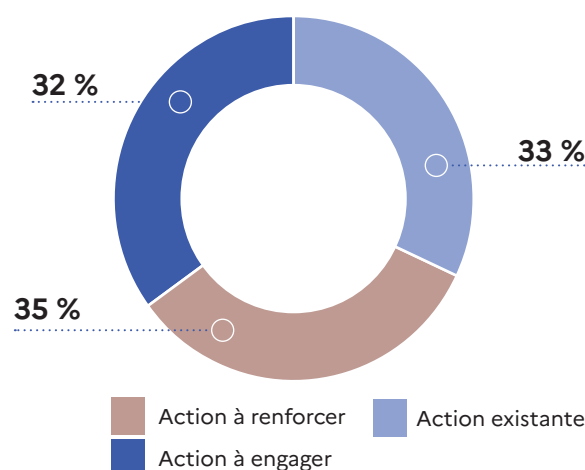
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

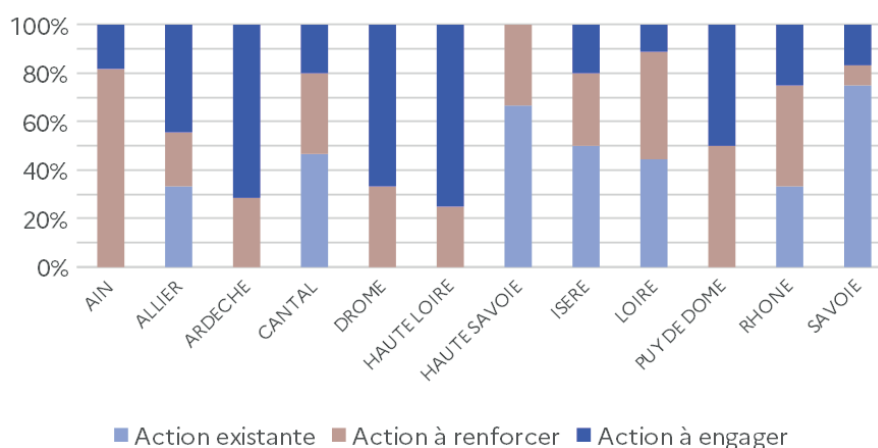
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

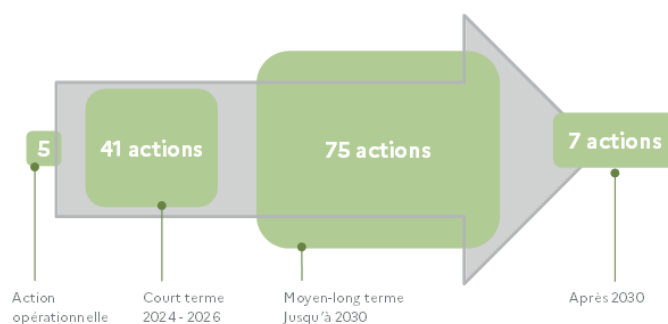
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

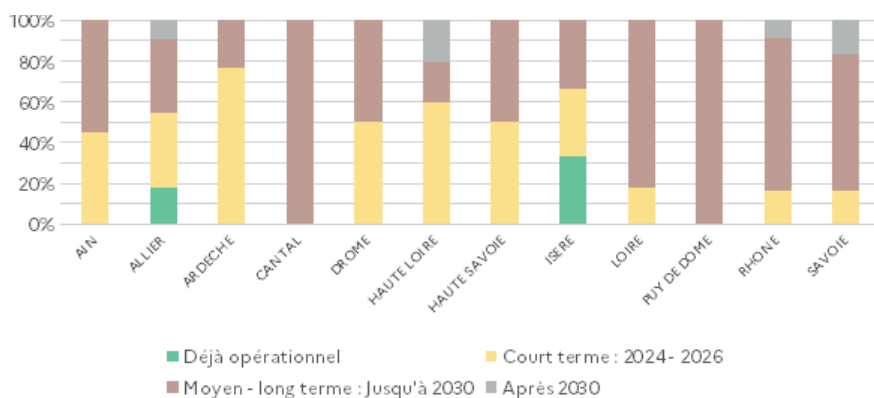


- Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- Un portage des actions encore à affiner

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
		Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
	Agriculture et alimentation	Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
		Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



CANTAL

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Renforcer la couverture du territoire régional avec des aires protégées sous protection forte



4 % du territoire régional couverts d'ici 2030 (+ 65 000 ha)

ACTION

DÉPLOYER LA STRATÉGIE DES AIRES PROTÉGÉES (SAP)

Pilotes

- État (Direction Départementales des Territoires (DDT), Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL))

Contributeurs

- Communes
- Conseil départemental
- Intercommunalités

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Remettre un **rapport d'étude scientifique** sur les milieux et les espèces à protéger



Réaliser des **concertations locales** pour la conciliation des enjeux



Mettre en place des **protections** validées suite à la concertation

Indicateurs de suivi



- Avancement des procédures de création ou d'extension d'aires protégées par rapport à une cible à 4 ans (%)
- Evolution du taux de surface du département sous protection forte (%)

Besoins pour accélérer

- Financement des actions, notamment sur le Fonds vert
- Compétences en animation et concertation

Défi

Accompagner l'évolution des activités sur les aires d'alimentation des captages pour reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau

ACTION

SÉCURISER QUANTITATIVEMENT ET QUALITATIVEMENT L'APPROVISIONNEMENT EN EAU, NOTAMMENT VIA LA SURVEILLANCE DES PRÉLÈVEMENTS, LA PERFORMANCE TECHNIQUE DES RÉSEAUX, ET L'APPROCHE PRÉVENTIVE DE SÉCURISATION DANS LE RESPECT DE LA CAPACITÉ DES MILIEUX

Pilotes

- Collectivités
- État

Contributeurs

- Communes
- Conseil départemental

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact ★★ ★
Faisabilité ★★ ☆

Description de l'action



Déployer les **systemes de mesures** autant sur la partie prélèvement que sur celle distribution



Initier une démarche de **programme pluriannuel de travaux** dans le cadre d'un renforcement de la gouvernance



Engager la réalisation des **Plans de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)** sur l'ensemble des collectivités

Indicateurs de suivi



- Nombre de Plans de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) réalisés
- Part des collectivités ayant un programme pluriannuel d'investissements (%)
- Rendement moyen des réseaux du département (%)

Conditions de succès

- Mettre en place une gouvernance adaptée
- Réviser la tarification

Besoins pour accélérer

- Besoins d'ingénierie
- Besoin de financements importants

Défi

Accompagner les acteurs des territoires pour créer de nouveaux modèles d'aménagement plus sobres en foncier

 Réduction d'au moins 50 % de la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers d'ici 2030

 1000 ha désimperméabilisés ou renaturés d'ici 2030

ACTION

LUTTER CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS

Pilotes

- Communes
- Intercommunalités

Contributeurs

- Bailleurs sociaux

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Réinterroger les objectifs de résorption de la vacance, notamment lors de l'élaboration ou de la révision des documents de planification



Accompagner la démarche du **zéro artificialisation nette (ZAN)** au travers de la lutte contre la vacance de logements



Mobiliser les **outils** pour lutter contre la vacance : volet habitat des Opération de revitalisation de territoire (ORT), Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), etc.

Indicateurs de suivi



- Évolution du taux de vacance (%)
- Nombre de primes Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) de sortie de la vacance de logements
- Nombre de communes ou intercommunalités ayant mobilisé des outils dédiés à la lutte contre la vacance : taxe, zéro logement vacant,...

Conditions de succès

- Mettre en place des outils spécifiques pour la lutte contre les logements vacants

Besoins pour accélérer

- Financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Autres outils financiers dédiés aux logements vacants

Accompagner les acteurs des territoires pour créer de nouveaux modèles d'aménagement plus sobres en foncier

Défi

- 🎯 Réduction d'au moins 50 % de la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers d'ici 2030
- 🎯 1000 ha désimperméabilisés ou renaturés d'ici 2030

ACTION

INTÉGRER LES TRAJECTOIRES DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Pilotes

- Communes
- Intercommunalités

Contributeurs

- Aménageurs
- Bailleurs sociaux
- Maîtres d'oeuvre

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact ★★
Faisabilité ★★

Description de l'action



Accompagner les acteurs de l'aménagement et de la société civile pour promouvoir le développement d'un nouveau modèle d'aménagement encourageant la maîtrise de l'étalement urbain et limitant le mitage

Indicateurs de suivi



- Évolution de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers (hectares, %)
- Nombre de documents d'urbanisme intercommunaux intégrant les enjeux de sobriété foncière et la trajectoire zéro artificialisation nette

Conditions de succès

- Intégrer des objectifs de la loi climat et résilience dans le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) pour une ventilation optimale dans les documents infrarégionaux
- Assurer le portage politique au niveau communal et intercommunal de la sobriété foncière

Besoins pour accélérer

- Financements dédiés à la rénovation urbaine ou la résorption des logements vacants
- Appui aux collectivités et intercommunalités pour la formalisation d'une stratégie foncière l'État

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée



-15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

DÉVELOPPER LA PRATIQUE ET LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ACTIVE ET DÉCARBONÉE (AIRES DE COVOITURAGE, PISTES CYCLABLES, VOIES VERTES...)

Pilotes

- Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)
- Intercommunalités

Contributeurs

- Communes
- Conseil départemental
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action

Développer par chaque établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre une **stratégie mobilité** à l'échelle de son territoire, qui devra être coordonnée à une échelle supra des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), des Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du département



Mettre en place des projets **novateurs**



Communiquer sur les **outils de mobilité** du territoire



Indicateurs de suivi



- Longueur d'aménagements cyclables sécurisés (km)
- Nombre d'infrastructures de covoiturage
- Part des voitures électriques dans le parc (%)

Besoins pour accélérer

- Besoin en financements
- Besoin en ingénierie

Conditions de succès

- Clarifier la gouvernance de la mobilité
- Assurer l'appropriation et le portage de projets par les élus
- Aider au changement culturel sur les nouvelles mobilités

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

DÉVELOPPER LES SITES DE MULTIMODALITÉS EN LIEN AVEC LES TRANSPORTS EN COMMUN

Pilotes

- Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM)

Contributeurs

- Communes
- Conseil départemental
- Intercommunalités
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Développer par chaque établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre une **stratégie mobilité** à l'échelle de son territoire, qui devra être coordonnée à une échelle supra des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), des Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du département



Mettre en place des projets **novateurs**



Communiquer sur les **outils de mobilité** du territoire

Indicateurs de suivi



- Nombre de Plans de Mobilité Simplifiés (PDM) réalisés
- Nombre de pôles multimodaux en projet et réalisés sur le territoire

Conditions de succès

- Clarifier la gouvernance de la mobilité
- Assurer l'appropriation et le portage de projets par les élus
- Aider au changement culturel sur les nouvelles mobilités

Besoins pour accélérer

- Besoin en financements
- Besoin en ingénierie

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

DYNAMISER LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Pilotes

- Collectivités
- État

Contributeur

- Bailleurs sociaux
- Artisans
- Entreprises du bâtiment

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Massifier les rénovations en veillant à l'appropriation des **nouveaux dispositifs d'aides** à la rénovation



Accompagner la structuration du **Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)** dans le maintien de la bonne articulation des partenaires de France Renov' afin de faciliter le parcours usager et de contribuer à lutter contre la fraude



Accompagner la mise en œuvre d'un **Plan Stratégique de Patrimoine de Décarbonation Simplifié (PSPDS)** pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments du parc social

Indicateurs de suivi



- Nombre de rénovations globales aidées
- Nombre de sorties de passoires thermiques sur le département par an

Conditions de succès

- Ne pas être freinés par le contexte économique limitant
- Être accompagnés d'entreprises compétentes et disponibles dans les approches nouvelles de rénovation

Défi

Construire et rénover avec exemplarité

ACTION

ÉLABORER UN GUIDE OU DES RECOMMANDATIONS POUR LA RÉNOVATION EN CENTRE ANCIEN ET PLUS LARGEMENT EN RÉNOVATION ET CONSTRUCTION EXEMPLAIRE

Pilotes

- État (dont Direction Régionale des Affaires Culturelles)

Contributeur

- Bailleurs sociaux
- Artisans Entreprises du bâtiment

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

- Impact ★☆☆
- Faisabilité ★★★★★

Description de l'action



Mettre en place un **groupe de travail** pour quantifier la problématique et établir des typologies de logements concernés



Élaborer un **guide** pour le partage des bonnes pratiques entre acteurs locaux



Remonter des conclusions aux **administrations centrales**

Indicateur de suivi



- Nombre de bonnes pratiques partagées

Conditions de succès

- Mobiliser activement l'ensemble des acteurs concernés



Défi

Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local (volet aval)

 -0,9 M tonnes de CO2 d'ici 2030 (par stockage ou substitution) à l'échelle régionale

ACTION

PROMOUVOIR LES FEUILLUS (CHÊNE, HÊTRE, CHÂTAIGNIER) EN CONSTRUCTION ET UTILISER CETTE RESSOURCE SOUS-EXPLOITÉE AU PLAN RÉGIONAL

Pilotes

- Etat (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF))
- Fibois

Contributeurs

- Fédération Française du Bâtiment
- Entreprises du bâtiment
- Maîtres d'œuvre

Mise en œuvre

Action à engager









2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action

-  Avancer dans la **caractérisation de la qualité des bois feuillus régionaux** afin d'optimiser leur valorisation
-  Sensibiliser et **former les sylviculteurs** à la valorisation des feuillus
-  Accompagner les professionnels de la transformation dans les **études prospectives d'investissement industriel** pour valoriser le bois d'œuvre feuillu
-  Accompagner les initiatives des **certifications**
-  Favoriser l'échange entre l'amont et l'aval de la filière chêne à travers un **groupe de travail** spécifique au sein de la commission approvisionnement de l'interprofession
-  Développer les **contrats d'approvisionnement** grâce à un travail commun sur l'indexation des prix, le cadencement, les modalités d'estimation des orientations commerciales des lots

Indicateurs de suivi



- Evolution du volume de bois scié par des entreprises implantées en France (%)
- Nombre de personnes travaillant dans les entreprises de travaux forestiers

Conditions de succès

- Développer la formation et l'expertise, et l'émergence de marchés et de filières de commercialisation
- Mettre en place une collaboration et des partenariats
- Garantir une coordination renforcée de l'ensemble des acteurs

Besoins pour accélérer

- Besoin d'une animation aux différentes échelles

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 *Au moins +50 % de la production d'électricité renouvelable à l'échelle régionale*

ACTION

POURSUIVRE L'IDENTIFICATION ET LES RÉFLEXIONS SUR LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAENR) ET NOTAMMENT POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURES, OMBRIÈRES SUR PARKINGS ET SITES EN FRICHE

Pilotes

- Communes
- Intercommunalités

Contributeur

- État

Mise en œuvre

Action existante

2024 / 2030



Impact 
Faisabilité 

Description de l'action



Poursuivre les démarches et réflexions afin de **planifier**, à la bonne échelle, le développement des énergies renouvelables



Identifier les sites anthropisés propices au déploiement des énergies renouvelables et **lancer les projets d'équipements**

Indicateur de suivi



- Nombre de communes ayant arrêté des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables
- Potentiel énergétique des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (GW)
- Puissance des projets en cours de raccordement (MW)

Conditions de succès

- Intégrer pour les collectivités la nécessité de planifier les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR), et retraduire celles-ci dans les documents d'urbanisme
- Articuler les objectifs quantitatifs du territoire avec l'identification des sites propices
- Assurer le partage équitable de la valeur des projets d'énergies renouvelables

Besoins pour accélérer

- Besoin d'ingénierie pour les collectivités

Défi

Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique

ACTION

ENGAGER LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Pilotes

- Intercommunalités compétentes

Contributeurs

- Communes

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Définir l'**objectif de couverture en composteurs** individuels et en composteurs partagés par collectivité



Définir les modalités de **communication** et de mise en œuvre du compostage de proximité auprès des habitants : moyens humains, calendrier de montée en charge, modalités de communication et de distribution, formation des usagers, etc.



Développer des **moyens** humains, matériels et de communication pour le développement du compostage de proximité



Mener une réflexion sur le niveau et le type de soutien, les incitations et les moyens proposés pour permettre le développement du **tri à la source des biodéchets des producteurs non ménagers**

Indicateur de suivi



- Quantité de biodéchets triés à la source (tonnes)
- Evolution du tonnage des Déchets Ménagers et Assimilés (%)

Conditions de succès

- Mettre en place une tarification incitative
- Bénéficier de l'adhésion des usagers

Besoins pour accélérer

- Moyens humains pour l'animation, la sensibilisation et le suivi
- Moyens financiers

Défi

Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique

ACTION

DÉVELOPPER LA COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) RÉUNISSANT TOUS LES FLUX

Pilotes

- Intercommunalités compétentes

Contributeurs

- Communes

Mise en œuvre

Action existante



2024 - 2030

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Regrouper tous les flux (collecte sélective, verre et ordure ménagère) sur un même point d'apport volontaire et **densifier le réseau des points d'apport volontaire** pour le verre et la collecte sélective



Adapter la fréquence de vidage des différents points à leur fréquentation, à la saisonnalité, à la couverture des territoires notamment dans les zones très rurales, grâce à un suivi de leur niveau de remplissage lors du vidage



Géolocaliser les points d'apport volontaire



Assurer la **propreté** des sites et lutter contre les envois



Mettre en place dans un second temps **une tarification incitative**, avec un contrôle d'accès, des mesures de communication et de sensibilisation des usagers



Faire une **étude de solutions de collecte complémentaires**, notamment pour la collecte du carton

Indicateur de suivi



- Quantité de déchets non dangereux non inertes mis en décharge (tonnes)
- Evolution du tonnage des Déchets Ménagers et Assimilés (%)
- Nombre de Points d'Apport Volontaire tous flux

Conditions de succès

- Mettre en place une tarification incitative
- Bénéficier de l'adhésion des usagers

Besoins pour accélérer

- Moyens humains pour la sensibilisation et la formation
- Actions de mise en réseau des agents des collectivités

Défi

Conforter le puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique

ACTION

RENOUVELER ET ADAPTER LA FORÊT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Pilotes

- Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
- Coopérations forestières

Contributeur

- Fibois



Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Tendre vers une **diversification des essences** et accompagner les opérations indispensables au renouvellement, dans un contexte de dérèglement climatique



Accompagner les propriétaires vers une gestion durable des forêts privées



Structurer les entreprises, notamment les producteurs de plants et entreprises de travaux forestiers



Restaurer l'**équilibre sylvo-cynégétique** dans les secteurs en déséquilibre, notamment par des plans de chasse

Indicateurs de suivi



- Surface de forêts renouvelées avec des financements publics par an (ha)
- Nombre de dossiers de renouvellement forestier via les fonds d'État par an
- Nombre de plans simples de gestion agréés par an

Conditions de succès

- Renforcer la capacité d'instruction sur le terrain des services de l'État
- Lever les principaux verrous identifiés : l'approvisionnement en plants, la capacité à faire des entreprises de travaux forestiers, la mobilisation des propriétaires privés
- Gérer la forte densité de grands cervidés empêchant actuellement le renouvellement forestier dans certains secteurs



Défi

Améliorer le bilan carbone de la ferme Cantal

ACTION

MASSIFIER LES BILANS CARBONE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS SOURCES DE PROGRÈS

Pilote

- Chambre d'agriculture

Contributeur

- ADEME

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★★☆☆

Description de l'action



Massifier les **diagnostics des exploitations** pour rechercher des gains à travers des plans d'actions subventionnés



Mettre en place les **moyens d'expertise** suffisants pour démultiplier le nombre d'exploitations accompagnées chaque année

Indicateurs de suivi



- Nombre de bilans carbone engagés par an
- Quantité estimée de gaz à effet de serre économisés au travers les plans d'action (teqCO2)
- Linéaire cumulé de haies plantées avec un financement Etat (km)



Défi

Développer les circuits de proximité et les filières associées

ACTION

DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ ET L'APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE QUALITÉ DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE



Pilotes

- Chambre d'agriculture
- État

Contributeurs

- ADEME
- Communes
- Intercommunalités



Description de l'action

- Travailler au sein d'un **Conseil National de la Refondation territorial** dédié aux circuits alimentaires de proximité
- Organiser** une plénière, à l'issue de laquelle plusieurs groupes de travail thématiques se réuniront
- Développer l'**approvisionnement** en circuit de proximité
- Améliorer l'atteinte des **objectifs EGALIM** dans la restauration collective
- Favoriser les **filières de diversification** des exploitations agricoles avec plus de valeur ajoutée
- Conforter la **filière bio**
- Éditer un **plan d'actions** et mettre en place des outils de suivi

Conditions de succès

- Installer le CNR (Conseil national de la refondation territorial) sur l'alimentation
- Bénéficier de l'implication des partenaires
- Assurer l'animation du réseau d'acteurs

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Indicateur de suivi



- Nombre d'établissements engagés dans une démarche Conso Cantal

Besoins pour accélérer

- Moyens humains pour l'animation des groupes de travail
- Financements complémentaires





DRÔME

Volets atténuation et préservation



LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

Avec sa première COP départementale en février 2024 et la seconde en juin, réunissant à chaque fois **plus de 80 participants** tous secteurs d'activités confondus, le département de la Drôme s'est engagé avec force dans la démarche de territorialisation de la planification écologique.

Les contributions des collectivités territoriales du département (le Conseil Départemental, 100 % des intercommunalités et 14 % des communes), ainsi que la mobilisation importante des établissements publics, des acteurs économiques et de la société civile, ont permis de **définir une trajectoire partagée et concrète** vers la décarbonation et l'adaptation au changement climatique de notre territoire.

De par la présence de l'axe rhodanien, qui traverse et structure le département du nord au sud, et des infrastructures adjacentes, **le transport (de marchandises et de personnes) reste un secteur prioritaire** pour engager une démarche de décarbonation.

L'objectif est d'atteindre à l'horizon 2030 une réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre des transports par rapport à 2022.



Le secteur du bâtiment, source de 44 % des consommations énergétiques françaises, représente un autre pilier essentiel de la transition écologique.

L'objectif attendu par le département de la Drôme est de réduire de 45 % à l'horizon 2030 les émissions de gaz à effet de serre du secteur bâtiment (résidentiel comme tertiaire) par rapport à 2022.

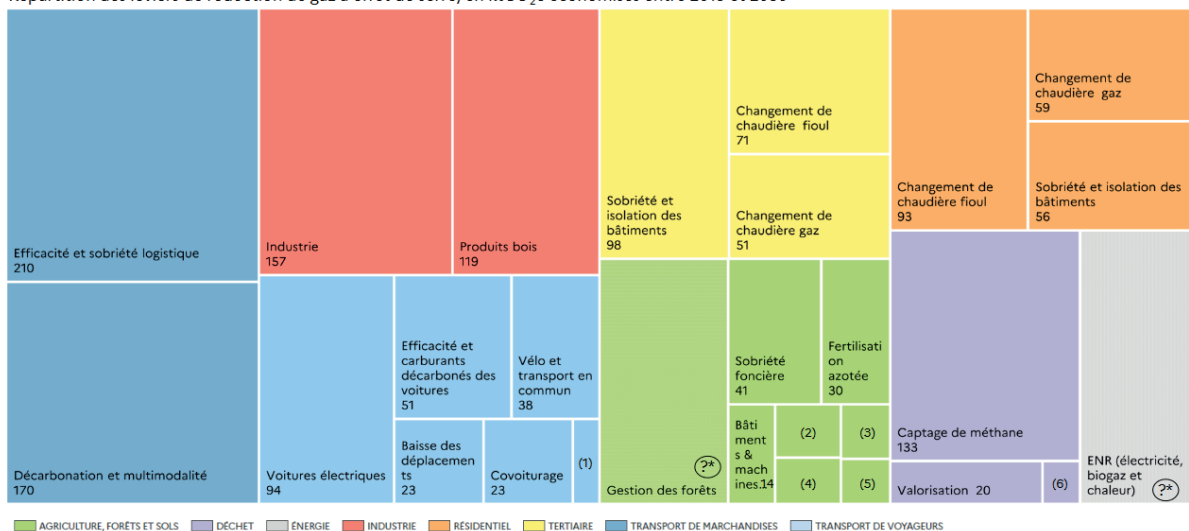
La Drôme se caractérise également par des espaces naturels remarquables, de la Drôme des collines au nord, au Vercors à l'est, aux Baronnies au sud. Ils constituent **une diversité d'écosystèmes et de continuités écologiques qui font l'objet de fortes pressions anthropiques** et sont menacés par les effets du changement climatique. L'opportunité qui nous est donnée par cette territorialisation de la planification écologique doit nous amener à préserver au maximum cette biodiversité.

Ce diagnostic, partagé lors de la seconde COP départementale, est venu alimenter les travaux des **7 ateliers de co-construction** qui ont abouti à la production des fiches-actions constituant ce cahier départemental.

Leur mise en œuvre est l'affaire de tous les acteurs du territoire qui seront mobilisés, chacun dans son domaine, pour que notre département contribue activement à la lutte contre les effets du changement climatique, à la réduction de nos émissions de gaz-à-effet de serre et à la réduction des pressions sur la biodiversité et les ressources.

Ces actions viendront bien évidemment compléter les démarches déjà engagées par ailleurs, notamment **sur la préservation de la ressource en eau**, sujet majeur pour notre département, qui ont fait l'objet d'une vaste concertation dans le cadre des Assises de l'eau de la Drôme.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bus et cars : 7 ktCO₂e. (2) Gestion des haies : 11 ktCO₂e. (3) Gestion des prairies : 8 ktCO₂e. (4) Elevage durable : 9 ktCO₂e (5) Pratiques stockantes : 7 ktCO₂e. (6) Prévention des déchets : 5 ktCO₂e. * Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

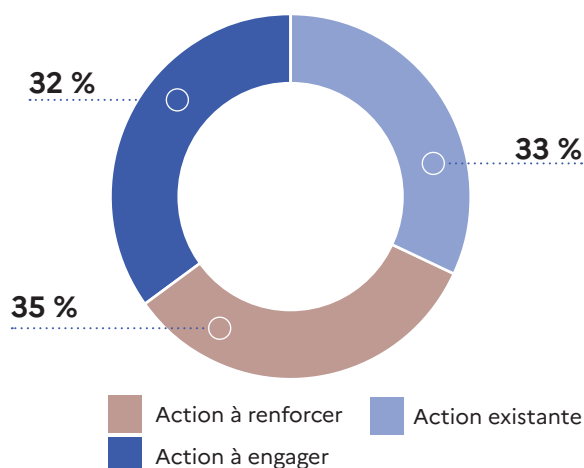
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

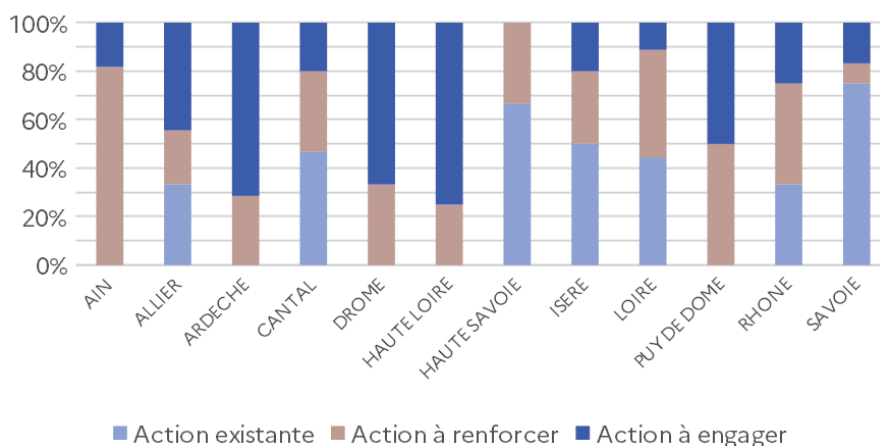
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

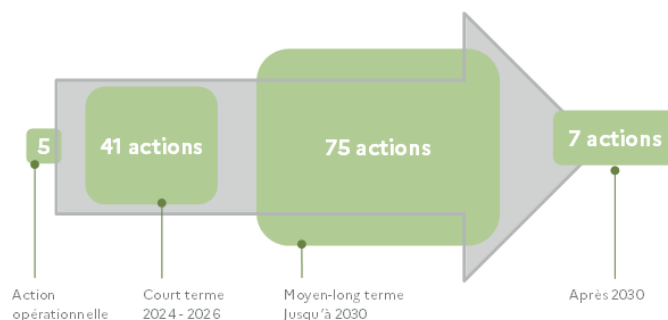
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

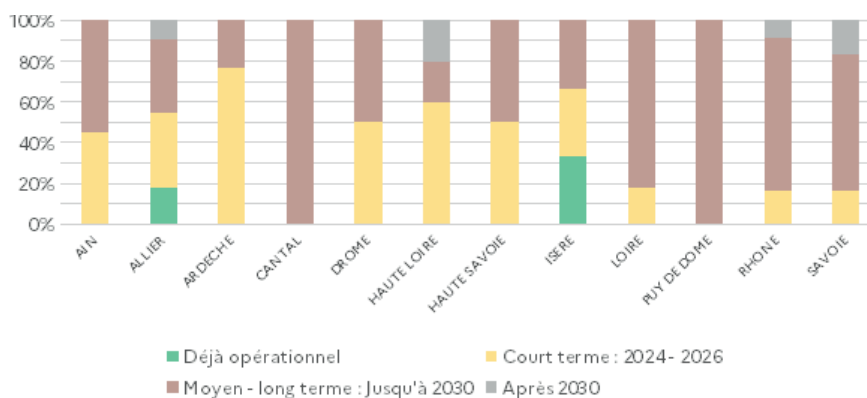


- **Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030**

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- **Un portage des actions encore à affiner**

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- **Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions**

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
	Foret	Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
		Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
	Agriculture et alimentation	Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
		Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



DRÔME



**LES ACTIONS
DÉPARTEMENTALES**

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeu



dans 100 % des intercommunalités de la région

ACTION

IDENTIFIER DES ZONES À POTENTIEL DE RESTAURATION ET METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE RESTAURATION

Pilotes

• Intercommunalités

- État
- Agence de l'eau
- Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Office National des Forêts (ONF)
- Parcs Naturels Régionaux (PNR)
- Réserves naturelles
- Conseil départemental
- Communes
- Gemapiens
- Chambre d'agriculture

Contributeurs

Mise en œuvre

Action à renforcer



Avant fin 2024 : établir un référentiel commun et solliciter les détenteurs de cartographies et d'inventaires

1^{er} semestre 2025 : établir une cartographie unique et identifier des secteurs nécessitant des études complémentaires

2025-2026 : réaliser les études complémentaires relatives à des habitats dégradés, sélectionner des sites à restaurer en priorité, et réaliser les projets de restauration

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



S'accorder sur les **critères** et niveaux de dégradation des habitats à prendre en considération



Recenser les cartographies et inventaires existants d'habitats dégradés



Compléter, le cas échéant, les cartographies par de **nouvelles études** sur des secteurs identifiés à enjeux



Identifier, pour chaque intercommunalité, **un site d'habitat dégradé à restaurer**



Mettre en œuvre les projets de restauration

Indicateurs de suivi



- Nombre de sites identifiés
- Nombre de sites restaurés
- Nombre de sites dont la fonctionnalité des habitats a été retrouvée

Conditions de succès

- Mobiliser et coordonner tous les acteurs
- Mobiliser les associations environnementales

Besoins pour accélérer

- Temps et moyens humains dédiés à l'animation pour lancer la dynamique
- Identification de la structure qui réalisera la cartographie unique
- Identification de référents pour cette action dans chaque intercommunalité
- Ingénierie technique et financière pour mener les études et projets sur le terrain

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

Défi

-15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

Pilotes

- Conseil Régional
- Communes
- Intercommunalités

Contributeurs

- Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)
- Entreprises
- État

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024
Avancement hétérogène selon les territoires

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Développer un **maillage d'aires de covoiturage** bien localisées et dimensionnées et offrir des services facilitant l'intermodalité (stationnement vélo, ...)



Faciliter la mise en relation des covoitureurs par des **outils** performants et interopérables



Encourager la pratique par des opérations de sensibilisation et de **communication**

Indicateurs de suivi



- Nombre de trajets effectués
- Nombre de covoitureurs
- Distance parcourue et équivalent en gain de CO2 (km, teqCO2)
- Coûts évités (€)

Conditions de succès

- Mettre en œuvre le plan d'action dans ses différentes composantes (aires de covoiturages adaptées et accueillantes, outils performants de mise en relation, accompagnement au changement de pratique)
- Coconstruire avec les habitants et les différents acteurs (entreprises, site universitaires, communes ...)

Besoins pour accélérer

- Appui en ingénierie : méthodologie/ressources, moyens humains et financiers
- Compétences spécifiques en communication
- Financements pérennes
- Partage d'expériences

Défi

Construire et rénover avec exemplarité

ACTION

DÉVELOPPER DES RÉNOVATIONS EXEMPLAIRES SUR LE DÉPARTEMENT

Pilotes

- Bailleurs sociaux
- Communes
- Intercommunalités
- Services de l'État

Contributeurs

- Tous les maîtres d'ouvrages publics et privés
- ADEME
- Agence National de l'Habitat (ANAH)

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024-2025 : Identification des sites expérimentaux pour rénovation exemplaire, référentiels à produire

2025-2030 : mise en œuvre des chantiers de rénovation exemplaire, communication

Impact ★★

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Prendre en compte la **fonctionnalité** et l'usage du bâtiment en concertation avec les utilisateurs



Avoir recours à des **référentiels** exigeants et ambitieux pour ces rénovations (RE 2020.....)



Utiliser des **matériaux biosourcés et géo-sourcé**



S'engager dans une démarche de rénovation **exemplaire** reproductible



Communiquer sur ces rénovations tout au long du chantier

Indicateurs de suivi



- Nombre de rénovations exemplaires par an
- Nombre de jours de formations des professionnels du bâtiment
- Nombre de jours de visite chantiers ouverts

Conditions de succès

- Prendre en charge les surcoûts des rénovations exemplaires
- Communiquer sur ces rénovations : vitrines et portes ouvertes durant tout le chantier, retours d'expériences
- Mettre en place des clauses sociales dans les marchés publics
- Organiser des chantiers participatifs

Besoins pour accélérer

- Formation professionnelle de toute la chaîne d'acteurs (Maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, élus...)
- Accompagnement du maître d'ouvrage (AMO dédiée)
- Aides financières pour le surcoût de ces rénovations exemplaires
- Mobilisation de l'ingénierie locale

Défi

Construire et rénover avec exemplarité

ACTION

CONCEVOIR UNE DYNAMIQUE DE RÉNOVATION HABITAT-TERTIAIRE DANS UNE DÉMARCHE « BÉNÉFICE/RISQUES »

Pilotes

- Fédération du Bâtiment

Contributeurs

- Agence National de l'Habitat (ANAH)
- Architectes
- Artisans
- Auditeurs énergétiques
- Services de l'État
- France Renov'
- Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre

Mise en œuvre

Action nouvelle



2024 à 2026 : étude du parc immobilier et élaboration du scoring des bâtiments

2025 à 2027 : valorisation des caractéristiques patrimoniales

2025 à 2030 : formation des acteurs

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Connaître les parcs immobiliers (dans le contexte d'un parc tertiaire des collectivités encore mal identifié)



Établir un **scoring des bâtiments** sur lesquels les investissements seront durables, et présenteront un coût/bénéfice rationnel (par audits bâtimentaires, et interventions en projet global)



Tenir compte de la **valorisation** des caractéristiques patrimoniales



Approcher les éventuels **surcoûts induits sur le fonctionnement** après rénovation (la technologie des dispositifs de régulation a un coût d'entretien et de gestion souvent rehaussé)



Avancer sur la **formation des artisans/PME** et mieux encadrer les accompagnateurs de projets (architectes, auditeurs énergétiques, maîtres d'œuvre) dans la conception des rénovations

Indicateurs de suivi



- Nombre de jours de formations dispensés
- Nombre de contrôles État à priori et à posteriori
- Nombre de postes et de recrutements au sein des Espaces Conseils France Renov'

Conditions de succès

- Assurer les financements actuels jusqu'en 2030 (tous financeurs confondus)
- Organiser des contrôles de l'État sur la qualité et la durabilité des réalisations
- Réguler les nouvelles évolutions réglementaires et faire appliquer les réglementations existantes
- Rénover des bâtiments évolutifs (tertiaire)

Besoins pour accélérer

- Subventions publiques (État + collectivités)
- Dispositif de contrôle sur les financements mobilisés et les résultats après travaux (permettant ainsi de renforcer la crédibilité des dispositifs)
- Bonne connaissance de l'état initial du parc bâtimentaire pour concevoir des rénovations durables

Défi

Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région, pour déployer l'économie circulaire

ACTION

DÉVELOPPER DES PLATEFORMES D'ACTEURS ET DE RESSOURCES RÉEMPLOI : PÔLES ÉCONOMIE CIRCULAIRE AVEC LES ENTREPRISES

Pilotes

- Syndicats de gestion des déchets

Contributeurs

- Entreprises de production
- Filières de réemploi

Mise en œuvre

Action nouvelle



2024 - 2030

Impact ★ ★ ☆

Faisabilité ★ ★ ☆

Description de l'action



Mettre en place des **REP** (responsabilité élargie des producteurs)



Identifier **les flux et besoins** des acteurs du réemploi



Faire connaître les biens réemployables



Rendre la **commande publique** exemplaire

Indicateurs de suivi



- Quantité détournée (tonnes)
- Nombre d'acteurs mobilisés en amont et en aval
- Nombre de plateformes de réemploi mises en place

Conditions de succès

- Bénéficier de soutien financier
- Mettre en relation les partenaires et communiquer efficacement
- Valoriser les filières existantes
- Tenir compte des spécificités des territoires

Besoins pour accélérer

- Financement de l'animation
- Identification du foncier
- Étude sur le flux de réemploi



ISERE

Volets atténuation et préservation



LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

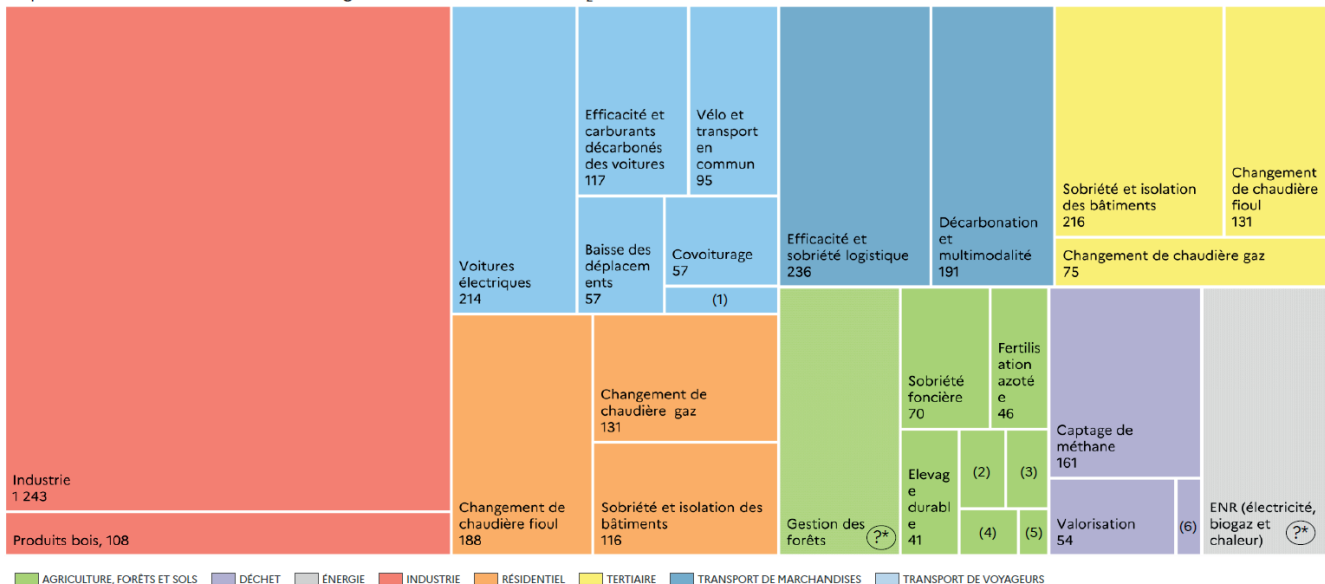
En Isère, la concertation territoriale pour la planification écologique a été animée autour de **deux COP départementales**, qui se sont tenues les 29 janvier et 12 avril 2024. Elles ont été présidées par Louis Laugier, préfet de l'Isère, en présence de Jean-Pierre Barbier, président du Département de l'Isère, et de Thierry Kovacs, vice-président du Conseil régional.

Elles ont rencontré une large adhésion : **près de 300 participants en cumulé** se sont mobilisés sur les deux rencontres. Ces réunions se sont également traduites par une représentation diversifiée des acteurs de la transition : collectivités, services de l'État, mais aussi représentants du secteur privé et de la société civile, issus des domaines

des transports, de l'énergie, du bâtiment, de la gestion de l'eau, de la protection de la nature, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire... Elles ont donné lieu à des échanges nourris, en particulier sur la COP d'avril.

Le parti pris en Isère a été d'illustrer ces temps d'échanges par **des exemples concrets qui montrent l'appropriation locale du sujet** et la volonté des acteurs à contribuer à la transition de notre société, chacun à sa mesure et dans son domaine. Des témoignages d'entrepreneurs, d'associations, de collectivités et de services de l'État ont ainsi permis de débattre autour de défis sectoriels identifiés comme particulièrement structurants pour l'Isère.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bus et cars : 18 ktCO₂e. (2) Bâtiments & machines : 20 ktCO₂e. (3) Gestion des prairies : 19 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 15 ktCO₂e.
 (5) Pratiques stockantes : 8 ktCO₂e. (6) Prévention des déchets: 11 ktCO₂e.
 * Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Ce cahier départemental est issu de ces témoignages et des propositions ayant émané des partenaires. **Il se veut pratique et réaliste**, avec des actions et des projets tangibles, adaptés aux spécificités du territoire.

Il présente **10 actions** sur des domaines variés et particulièrement à enjeu pour le département, que sont l'industrie, la filière bois, la préservation de la biodiversité, la gestion de la ressource en eau, la mobilité, le bâtiment, l'énergie.

Ces propositions ne sont que quelques points forts d'une action territoriale plus globale. **De nombreuses autres initiatives existent ou ont vocation à émerger, à essayer, à s'amplifier.**

Pour faire face aux défis majeurs que sont le changement climatique, la raréfaction des ressources et l'érosion de la biodiversité, la transition écologique s'inscrit plus largement dans une transition de société.



● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

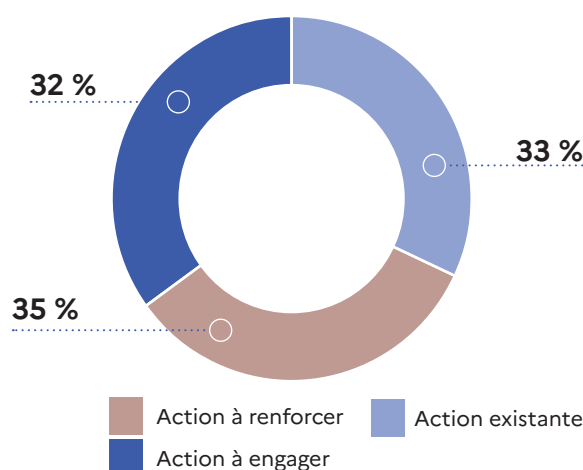
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

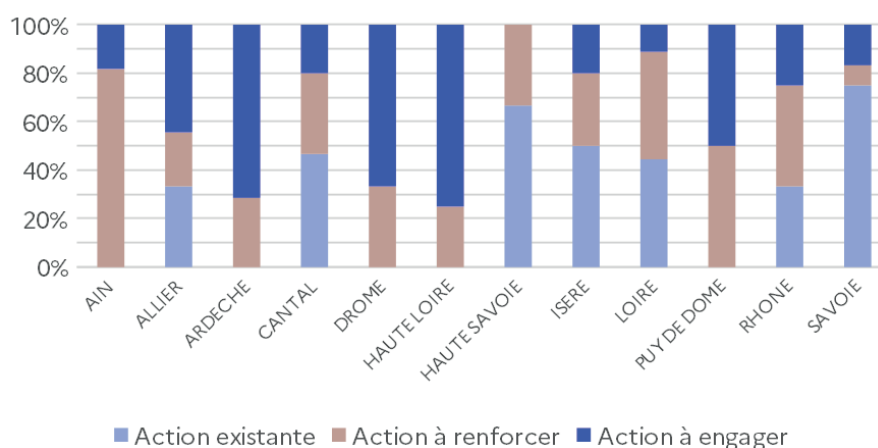
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

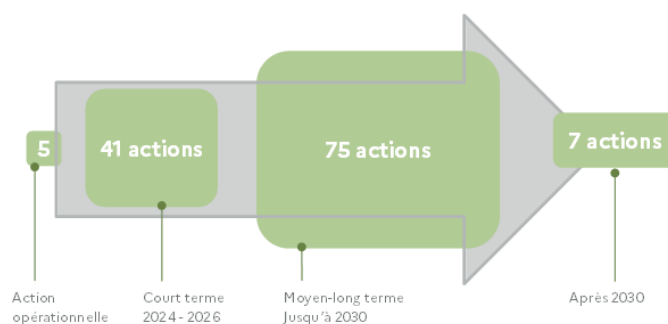
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

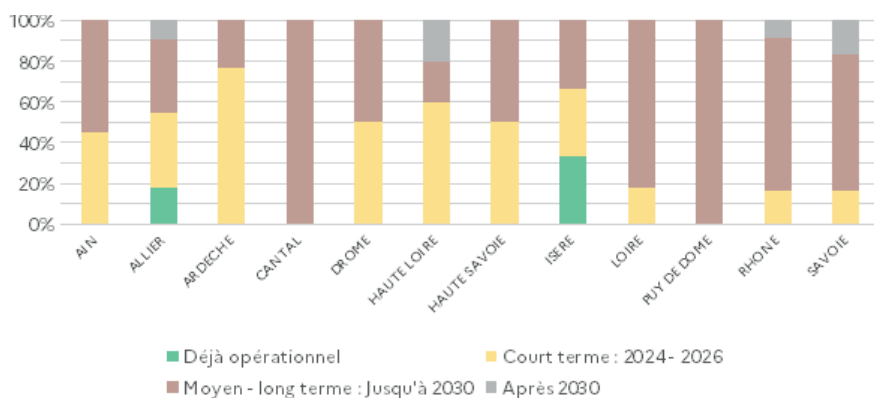


- Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- Un portage des actions encore à affiner

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
	Agriculture et alimentation	Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
		Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
	Energie-déchets	Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
		Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Foret	Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux	
	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts		
Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre		

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forets	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



ISERE

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Renforcer la couverture du territoire régional avec des aires protégées sous protection forte

 4 % du territoire régional couverts d'ici 2030 (+ 65 000 ha)

ACTION

METTRE EN ŒUVRE LES PLANS D' ACTIONS TRIENNAUX DE LA STRATÉGIE AIRES PROTÉGÉES (SAP)

Pilotes


- Collectivités partenaires
- Conseil départemental
- État (DDT)
- Associations partenaires

Mise en œuvre

Action existante







3 plans d'action triennaux :
2020-2023
2024-2027
2028-2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action

-  Mobiliser l'échelon intercommunal (planification, portage de projets)
-  Suivre le **Fonds vert** et son articulation avec les projets
-  Créer une **comitologie** politique sur le sujet de la biodiversité
-  Articuler la Stratégie Aires Protégées avec la politique **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** du Département

Indicateurs de suivi



- Part du territoire départemental en aire protégée (% , données 2024 : 33%)
- Part du territoire départemental en protection forte (% , donnée 2024 : 7 %)

Conditions de succès

- Assurer la bonne articulation des financements (Fonds vert notamment) et des projets
- Assurer la bonne articulation avec la politique ENS du Département, ainsi qu'avec les projets des intercommunalités

Besoins pour accélérer

- Mise en place d'une comitologie politique sur le sujet, avec une animation dédiée

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

 -10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

COUVRIR 100 % DU DÉPARTEMENT AVEC UNE INSTANCE DE GOUVERNANCE DE L'EAU À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS

Pilotes

- Collectivités
- Acteurs agricoles
- Acteurs industriels
- Usagers de l'eau
- Agence de l'eau
- État (dont Direction Départementale des Territoires)

Mise en œuvre

Action à renforcer



Couverture de l'ensemble des bassins versants d'ici 2027

Impact



Faisabilité



Description de l'action

Objectif : atteindre dans la durée un équilibre entre besoins et ressources disponibles, en respectant la fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique, et en s'y adaptant.



Mettre en place une **gouvernance de l'eau** associant l'ensemble des acteurs concernés sur tous les bassins versants en Isère



Utiliser l'outil de référence concernant la gestion quantitative de l'eau : **le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)**



Permettre aux acteurs de l'eau de définir des modalités de partage de la ressource, de promouvoir la sobriété des usages, de prévenir les conflits d'usages et d'anticiper les crises

Indicateurs de suivi



- Pourcentage de bassins versants couverts par une instance de gouvernance de gestion quantitative
- Nombre de PTGE approuvés

Conditions de succès

- S'assurer de la participation de l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau aux instances : État, Département, intercommunalités, syndicats de compétence GEMAPI, associations, acteurs économiques, ...

Besoins pour accélérer

- Financement des études de gestion quantitative par l'Agence de l'eau sur l'ensemble des bassins versants en Isère, et financement de l'animation des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) associés
- Accompagnement des collectivités par l'État (DDT, Agence de l'eau) pour mettre en place une gouvernance là où il n'y en a pas et veiller à l'association de l'ensemble des acteurs

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement



-10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES EN FAVEUR DE LA SOBRIÉTÉ HYDRIQUE

Pilotes

- Chambres consulaires
- Etat (Direction Départementale de la Protection des Populations, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- Fédérations professionnelles

Description de l'action



Améliorer la **connaissance des prélèvements** non soumis à l'obligation de rapportage (sites sous les seuils nationaux ou relevant du régime de déclaration)



Améliorer l'**encadrement** réglementaire



Mieux gérer les périodes de **sécheresse**



Réviser les autorisations de prélèvements

Conditions de succès

- Mobiliser les chambres consulaires et les fédérations professionnelles

Mise en œuvre

Action à renforcer



D'ici 2027 : plans de sobriété hydrique industrielle pour toutes les entreprises volontaires

Impact ★ ★ ★

Faisabilité ★ ☆ ☆

Indicateurs de suivi

- Budget de l'AERMC consacré aux plans de sobriété hydrique

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 -15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

AUGMENTER LE NOMBRE DE PERSONNES PAR VOITURE SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL, EN DÉVELOPPANT LES SERVICES PUBLICS DE COVOITURAGE ET AMÉNAGEMENTS ASSOCIÉS

 **PASSER DE 1,06 À 1,4 PERSONNE PAR VOITURE**

Pilotes

- Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise
- État (Direction Départementale des Territoires)

Mise en œuvre

Action existante



En cours de déploiement

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Mettre en place un **service public de covoiturage** sur l'aire grenobloise, décliné en plusieurs niveaux de services complémentaires entre eux et avec les autres modes de déplacement (transports en commun, vélo)



Réaliser des **aménagements** (parkings relais, voies réservées au covoiturage) pour favoriser l'action

Indicateur de suivi



- Niveau de fréquentation des services de covoiturage (nombre de conducteurs et de passagers, kilomètres parcourus

Conditions de succès

- Assurer la visibilité dans le bouquet de service via des actions de communication
- Assurer l'attractivité via une incitation financière et la garantie d'un certain niveau de qualité de service
- Assurer la facilité d'utilisation via des animations, du conseil, du développement technologique pour accompagner l'usage

Besoins pour accélérer

- Incitations financières



Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale

-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

AUGMENTER LE NOMBRE DE RÉHABILITATIONS DANS LE PARC SOCIAL ISÉROIS

Pilotes

- Association des Bailleurs Sociaux Isère (ABSIsè)

Description de l'action



Poursuivre l'effort donnant déjà des résultats probants (en moyenne chaque réhabilitation induit une baisse de 30 à 40 % des consommations d'un immeuble)

Conditions de succès

- Construire avec les partenaires des plans de financement d'un logement réhabilité (subventions, emprunts, fonds propres)

Besoins pour accélérer

- Scénarios réalistes techniquement et financièrement avec des interventions à géométrie variable (démolitions, réhabilitations lourdes, réhabilitations par étapes), des démarches nouvelles (centrale d'achat régionale pour massifier et réduire les coûts, reconventionnement, ...), des moyens à redonner aux bailleurs sociaux

Mise en œuvre

Action à renforcer



Politique engagée depuis les années 80 et qui doit s'accélérer

Impact



Faisabilité



Indicateurs de suivi



- Nombre de logements réhabilités par an (donnée 2023 : 2 000)
- Part des logements sociaux en étiquette F/G (%)
- Évolution de la consommations des locataires après travaux (%)

Défi

Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région pour la décarbonation

 100 % de mobilisation

ACTION

ASSURER UN ACCOMPAGNEMENT DES TPE ET PME À LA DÉCARBONATION

Pilotes

- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Grenoble

Description de l'action



Accompagner les entreprises dans leurs enjeux multi-thématiques de transition écologique : réduction des consommations énergétiques, économie circulaire, mobilité durable, déchets, écoconception, etc.



Orienter les entreprises vers les **dispositifs d'aide** et d'accompagnement les plus pertinents pour leurs projets



Proposer un accompagnement collectif sur la décarbonation à travers les ateliers réguliers du **Club Ecobiz performance industrielle**

Besoins pour accélérer

- Prescription de la part des acteurs du territoire
- Aides financières à destination des TPE et PME

Mise en œuvre

Action existante



Déjà démarrée, à poursuivre

Impact 

Faisabilité 

Indicateur de suivi



- Nombre d'entreprises accompagnées

Conditions de succès

- Implication des entreprises



Défi

Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local (volet aval)

ACTION

PROMOUVOIR LES RÉFÉRENCES CONSTRUITES EN BOIS, FÉDÉRER LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION BOIS ET ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX PORTEURS DE PROJETS

Pilotes

- Département de l'Isère
- Fibois Isère
- Etat (DRAAF)

Contributeurs

- ADEME
- CAUE
- ONF
- CRPF
- communes forestières

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 / 2030

Impact ★ ★ ☆

Faisabilité ★ ☆ ☆

Description de l'action



Organiser le Prix départemental de la Construction Bois et la promotion du bois construction

Le Département a confié l'organisation du Prix à Fibois. Le but est de faire connaître les constructions bois de qualité, de contribuer à leur développement, à la professionnalisation des acteurs de la filière bois locale, et à la structuration de la filière bois iséroise. Par ailleurs, la certification Bois des Alpes ou l'AOC Bois de Chartreuse, en apportant des garanties techniques sur la qualité des bois d'œuvre, permettent aux maîtres d'ouvrages de disposer de produits bois performants issus d'entreprises et de forêts du Massif Alpin.



Développer le nombre de projets bois du Département

Le Département peut assumer le rôle de maître d'ouvrage sur des collèges, des bâtiments départementaux (maisons de territoire...). Il accompagne également financièrement les projets portés par les communes et EPCI. Soucieux d'être exemplaire dans sa propre commande publique, le Département compte plus de 30 bâtiments en bois, notamment grâce à un travail transversal entre les services forêt et conduite de projets. Cette action est accompagnée de cycles pédagogiques, cofinancées par le Département à Fibois et l'ONF.



Indicateur de suivi



- Recensement de projets bois de qualité lors du Prix départemental de la construction (objectif 30 projets inscrits au Prix)
- Nombre de projets de bâtiments départementaux (dont collèges) en bois (Nombre de classes de collèges sensibilisées)

Conditions de succès

- Maîtres d'ouvrage informés dès le départ du projet et souhaitant agir face au changement climatique
- Aides à la construction/ rénovation en bois local (État/ Région)

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 **Au moins +50 % de la production d'électricité renouvelable à l'échelle régionale**

ACTION

IDENTIFIER LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUELABLES DANS LE CADRE DE LA LOI D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUELABLES DE MARS 2023 (LOI APER)

Pilotes

- Communes
- Parc Naturel Régional (PNR)

Contributeurs

- Centre de gestion (CDG74)
- Etat (Sous Préfet référent pour les énergies renouvelables, Direction Départementale des Territoires)
- Intercommunalités
- Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Mise en œuvre

Action existante



2023 / 2025

Impact 
Faisabilité 

Description de l'action



Accélérer le déploiement des énergies renouvelables et renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, en faisant de la **planification territoriale** une disposition majeure, et en mettant les communes au cœur du dispositif



Accompagner les communes pour ce faire : acculturation, mise à disposition d'outils, enquêtes, échanges, contrôle et synthèse, etc.

Indicateurs de suivi



- Nombre de communes ayant délibéré
- Prise de l'arrêté préfectoral conformément au calendrier régional

Conditions de succès

- Engager de nombreuses communes dans la démarche
- Assurer l'accompagnement des communes par les intercommunalités
- Mobiliser les services de l'État pour informer, mobiliser et accompagner les communes et les intercommunalités

Besoins pour accélérer

- Amélioration des fonctionnalités du Portail national cartographique par la Direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
- Renforcement de l'accompagnement technique par les intercommunalités engagées

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

FORMER, EN FORMATION CONTINUE, À LA COMPRÉHENSION GLOBALE DU COMPORTEMENT THERMIQUE DU BÂTI ET À L'INTERVENTION COORDONNÉE

Pilotes

- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

Mise en œuvre

Action à engager



A engager dès que possible pour de premiers effets fin 2025

Impact ★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Associer à chaque formation destinée à un métier en particulier, une **vision globale du comportement thermique** et du protocole à adopter pour mener une rénovation collectivement

Indicateurs de suivi



- Nombre de formations
- Nombre de formés

Conditions de succès

- Intégrer dans l'ensemble des formations courtes, qu'elles soient directement destinées à la rénovation thermique ou non, la compréhension globale du comportement thermique du bâti et les fondamentaux de l'intervention entre plusieurs corps de métiers
- S'assurer de la compatibilité des ces formations avec les enjeux de préservation des ressources, de l'eau, et du cadre de vie en général

Besoins pour accélérer

- Crédits supplémentaires de formation aux indépendants ou aux salariés des structures

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : formations / emplois / compétences

ACTION

FORMER, EN FORMATION INITIALE, À LA COMPRÉHENSION GLOBALE DU COMPORTEMENT THERMIQUE DU BÂTI DANS TOUS LES MÉTIERS DU SECTEUR

Pilotes

- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

Mise en œuvre

Action à engager



A engager dès que possible pour de premiers effets en 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Former chaque professionnel à la compréhension du comportement thermique du bâti et la connaissance des effets de tous types d'intervention

Indicateurs de suivi



- Nombre de formations
- Nombre de formés

Conditions de succès

- Promouvoir auprès des collégiens la richesse des métiers du bâtiment
- Sensibiliser les enseignants du secondaire sur la différence entre les métiers du bâtiment d'aujourd'hui, et ceux de la «reconstruction» d'après-guerre
- S'assurer que les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de la révision des référentiels de formation préparent bien l'intégration de cette connaissance pour la prochaine révision des référentiels

Besoins pour accélérer

- Crédits et temps de formation supplémentaires aux formateurs des établissements
- Accompagnement des inspecteurs chargés de la révision des diplômes dans la préparation de la prochaine révision



LOIRE





LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

Face à l'urgence climatique et à l'accélération des changements environnementaux, la réduction de notre empreinte carbone et notre engagement dans la transition écologique sont devenus nécessaires. C'est dans cette optique que la planification écologique, annoncée par le Président de la République le 25 septembre 2023, a été mise en place, offrant un cadre national structuré et une trajectoire précise pour atteindre nos objectifs environnementaux.

Cette planification vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à protéger et restaurer la biodiversité, à gérer durablement nos ressources, et à nous adapter aux défis posés par le changement climatique.

Depuis le début de l'année 2024, une démarche participative à l'échelle du département de la Loire a été engagée, impliquant l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations, et fédérations professionnelles, etc.) pour élaborer une transition écologique adaptée aux enjeux du département.

Le 26 janvier 2024, la réunion de concertation a permis de **présenter la démarche et de lancer la consultation des collectivités** dans le département.

Le 7 mai 2024, les résultats de cette consultation ont été partagés **et les défis et actions prioritaires pour la Loire ont été identifiés**. Ces échanges ont été enrichis par des **groupes de travail régionaux** abordant les différentes thématiques de la planification écologique.

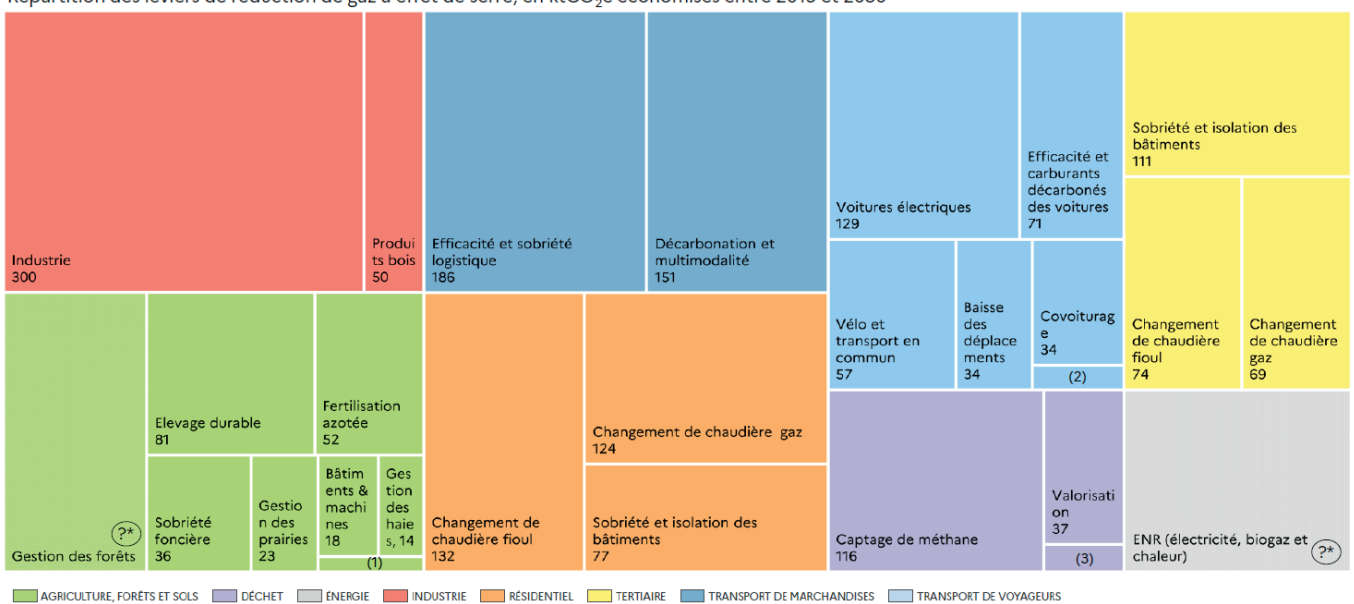
Le présent cahier départemental synthétise ces travaux et présente les défis prioritaires retenus collectivement, qui concernent le bâtiment, la biodiversité, les transports et l'énergie.

Les actions prioritaires seront mises en œuvre au travers des Contrats pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE), permettant ainsi de mobiliser des financements spécifiques.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs de la Loire pour leur mobilisation. La réussite de cette transition repose sur notre engagement collectif. Ensemble, nous avons la capacité de bâtir un avenir plus durable pour notre territoire.

Alexandre ROCHATTE, Préfet de la Loire

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Pratiques stockantes : 5 ktCO₂e. (2) Bus et cars : 7 ktCO₂e. (5) Prévention des déchets : 6 ktCO₂e.
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables



Première réunion du département de la Loire, le 26 janvier 2024, dans les locaux de l'École des Mines de Saint-Étienne.



Seconde réunion du département de la Loire, le 07 mai 2024, dans les locaux de la Direction Départementale des Territoires de la Loire.

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

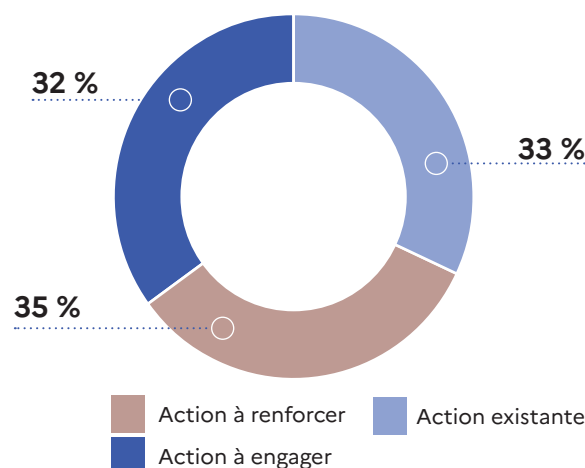
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

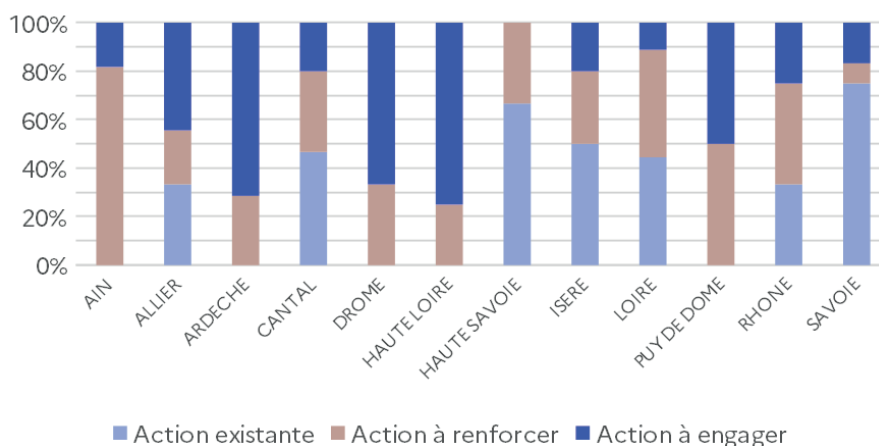
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

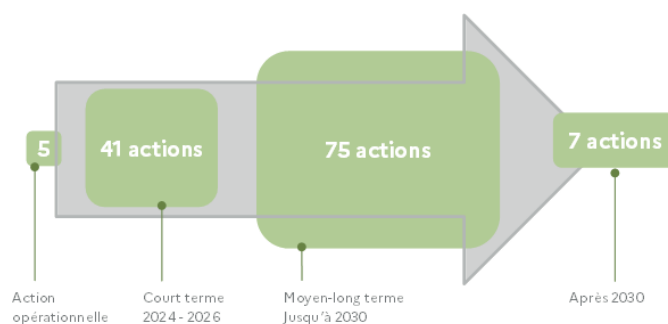
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

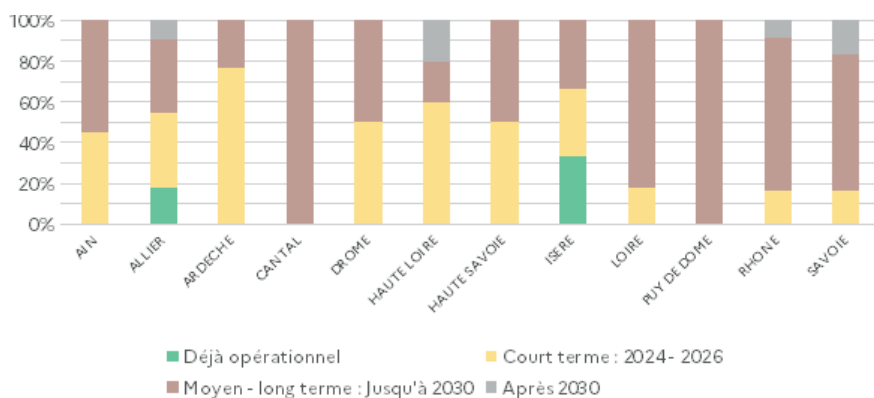


- Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- Un portage des actions encore à affiner

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
	Agriculture et alimentation	Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
		Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts		
Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre		

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



LOIRE

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux



Dans 100 % des intercommunalités de la région

ACTION

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ PAR DIFFÉRENTS DISPOSITIFS, COMME LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC)

Pilotes

- Communes
- Intercommunalités

Contributeurs

- Associations environnementales
- Citoyens
- Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)
- Office Français de la Biodiversité (OFB)

Mise en œuvre

Action à renforcer



3 plans d'actions triennaux
2020-2023
2024-2027
2028-2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Réaliser des **inventaires ou atlas** pour cartographier les enjeux environnementaux et de biodiversité au niveau local



Établir et suivre un **plan d'action pluriannuel** pour préserver la biodiversité inventoriée

Indicateurs de suivi



- Nombre d'ABC initiés
- Nombre d'ABC finalisés
- Surface couverte par des ABC (ha)

Conditions de succès

- Promouvoir efficacement la biodiversité
- Impliquer activement les intercommunalités

Besoins pour accélérer

- Interlocuteur en service de l'État travaillant en binôme avec l'OFB afin de communiquer à ce sujet
- Moyens humains supplémentaires en ingénierie

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

 Dans 100 % des intercommunalités de la région

ACTION

IDENTIFIER DES ZONES FAVORABLES AU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE ET À SON DÉVELOPPEMENT

Pilotes

- Communes
- État
- Intercommunalités

Contributeurs

- Associations environnementales
- Citoyens
- Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)
- Office Français de la Biodiversité (OFB)

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024
A poursuivre à moyen et long terme

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



S'inscrire dans la suite de l'action d'amélioration de la connaissance



Collaborer étroitement avec les partenaires environnementaux



Prioriser sur les sites menacés (urbanisation à venir, évolution de pratiques agricoles, ...)

Indicateurs de suivi



- Nombre de zones favorables au maintien de la biodiversité identifiées
- Nombre de sites ayant fait l'objet d'une gestion adaptée à cet objectif de préservation/développement
- Nombre de plans de gestion élaborés et mis en application

Conditions de succès

- Identifier le réseau de sites à préserver
- Bénéficier de l'adhésion locale pour la mise en place d'une gestion environnementale adaptée
- Mobiliser des outils de protection

Besoins pour accélérer

- Moyens humains en ingénierie
- Partenaires environnementaux afin de proposer des mesures de gestion
- Fonds suffisants pour réaliser des actions foncières

Défi

Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux



Dans 100 % des intercommunalités de la région

ACTION

DÉTERMINER LES SITES PRIORITAIRES SUR LESQUELS ENGAGER DES TRAVAUX DE RESTAURATION ET ÉTABLIR UN FINANCEMENT, AVEC LE FONDS VERT OU TOUT AUTRE DISPOSITIF

Pilotes

- Communes
- État
- Intercommunalités

Contributeurs

- Associations environnementales
- Citoyens
- Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)
- Office Français de la Biodiversité (OFB)

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



S'inscrire dans la suite des actions de connaissance et d'identification des zones favorables au maintien de la biodiversité



Étudier l'**acceptation sociale** (auprès des propriétaires, usagers, élus...) des propositions de restauration



Traiter le **volet financement** du projet par les différents dispositifs existants, parfois complémentaires : Fonds Vert, aides des agences de l'eau, aides des collectivités...

Indicateurs de suivi



- Nombre de sites prioritaires identifiés
- Nombre de dossiers techniques réalisés allant du stade « projet » au stade « exécuté »
- Nombre de dossiers de financement des travaux sur ces sites
- Surface renaturée grâce au fonds vert (ha)

Conditions de succès

- Disposer d'études scientifiques motivant les travaux proposés
- Bénéficier d'un portage et de l'adhésion locale
- Obtenir des financements suffisants

Besoins pour accélérer

- Recensement départemental auprès des diverses structures porteuses de ce type de travaux
- Méthodologie pour la priorisation des sites
- Identification des besoins en termes d'études avec les partenaires locaux concernés
- Réunions de concertation locales avec les partenaires financiers

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

Défi

-15 % d'utilisation de la voiture individuelle en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

INCITER AU DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES ET DE SERVICES PAR LES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE LA MOBILITÉ



Pilotes

- Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)

Contributeurs

- Communes
- Intercommunalités
- Conseil Départemental
- État

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Informar les porteurs de projets des **sources de financement** permettant d'accélérer le déploiement de solutions de mobilité, au fur et à mesure de l'annonce des programmes d'aide correspondants (notamment les co-financements par l'État)



Inciter les porteurs de projets à communiquer leurs dossiers de **candidature en amont** du dépôt officiel, afin de les optimiser



Instruire les dossiers de candidatures, et s'inscrire dans le processus d'attribution des aides financières, le cas échéant

Indicateurs de suivi



- Nombre de candidatures accompagnées
- Nombre de dossiers de candidatures instruits
- Nombre de dossiers de candidatures financés

Conditions de succès

- Informer en amont les porteurs de projet

Besoins pour accélérer

- Moyens humains en ingénierie



Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée



-15 % d'utilisation de la voiture individuelle en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

IMPULSER ET ANIMER DES DÉMARCHES INTER-COLLECTIVITÉS VISANT À AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE MOBILITÉ



Pilotes

- Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)

Contributeurs

- Communes
- Intercommunalités
- Conseil Départemental
- État

Mise en œuvre

Action existante



Dès 2024 et sur le moyen terme (d'ici 2026)

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Impulser des échanges et des **coopérations** entre autorités organisatrices de la mobilité et collectivités à l'échelle des grands bassins de vie



Participer aux démarches de **programmation** régionales et nationales (Mobilyse, Etoile ferroviaire stéphanoise, services express régionaux métropolitains), en s'assurant de leur cohérence avec les initiatives locales

Indicateurs de suivi



- Nombre d'instances techniques mises en place et politiques mises en place
- Nombre d'actions de coopération mises en place

Conditions de succès

- Implication et volontarisme des collectivités concernées



Besoins pour accélérer

- Moyens humains en ingénierie



Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée



-15 % d'utilisation de la voiture individuelle en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LE CONFORT ET LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS PIÉTONS, VÉLOS ET VÉHICULES DE MOBILITÉ INTERMÉDIAIRE

Pilotes

- Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)

Contributeurs

- Communes
- Intercommunalités
- Conseil Départemental
- État

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 / 2030

Impact ★ ★ ★

Faisabilité ★ ☆ ☆

Description de l'action



Développer l'offre (infrastructures et services) au profit de l'usage des modes actifs



Encourager la **planification** (ex : schémas cyclables, ...), la réalisation des aménagements et des équipements nécessaires, et la mise en place des services associés

Indicateurs de suivi



- Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés (km)
- Nombre de stationnements vélos sécurisés en gare et dans les pôles d'échanges multimodaux (PEM)
- Montant des subventions allouées par le Fonds mobilités actives

Conditions de succès

- Pérenniser les dispositifs et programmes d'aide

Besoins pour accélérer

- Extension des programmes d'aide au bénéfice de l'usage des véhicules de mobilité intermédiaire

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA FILIÈRE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pilotes

- Communes
- Collectivités
- État

Contributeurs

- Tous les maîtres d'ouvrage

Mise en œuvre

Action à renforcer



D'ici à 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Coordonner les actions et **partager les connaissances** sur le bâtiment



Relayer les **informations** à différentes échelles : État, intercommunalités, communes



Réaliser un **annuaire des entreprises RGE**, promouvoir les acteurs locaux et faciliter les mises en relation



Former et sensibiliser les acteurs intervenant sur le parc ancien



Promouvoir les **aides** associées (MaPrimeRénov', prêt à taux 0...)

Indicateurs de suivi



- Nombre d'acteurs du réseau
- Nombre de réunions transversales avec des acteurs identifiés

Conditions de succès

- Faire adhérer les collectivités
- Faire adhérer les maîtres d'ouvrage

Besoins pour accélérer

- Moyens humains en ingénierie

Défi

Encourager la sobriété et réduire les consommations d'énergie du parc tertiaire

 -30 % des consommations énergétiques du parc tertiaire entre 2019 et 2030 à l'échelle régionale

ACTION

RÉNOVER LE PARC IMMOBILIER DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Pilote

- État



Description de l'action



Rénover le parc immobilier des administrations publiques

Besoins pour accélérer

- Mains d'oeuvre qualifiées et formées

Mise en œuvre

Action à renforcer



D'ici à 2030

Impact 

Faisabilité 

Indicateurs de suivi



- Économies d'énergie par m² de bureaux
- Émissions de GES évitées par m² de bureaux
- Nombre de chaudières fiouls éliminées
- Nombre de rénovations globales réalisées



Défi

Encourager la sobriété et réduire les consommations d'énergie du parc tertiaire



-30 % des consommations énergétiques du parc tertiaire entre 2019 et 2030 à l'échelle régionale

ACTION

MUTUALISER À L'ÉCHELLE DE QUARTIERS LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ET À LA SOBRIÉTÉ

Pilotes

- Communes
- Intercommunalités

Contributeurs

- Associations
- Citoyens
- Entreprises

Description de l'action



Recenser les initiatives à l'échelle des quartiers



Organiser de nouvelles **méthodes de travail**, permettant de diminuer les frais et de dégager du temps aux agents ou bénévoles associés



Créer du lien, **animer**, diffuser des informations intéressantes



Faciliter les **prises en relation** et les groupements de commandes/achats

Conditions de succès

- S'assurer de l'engagement des communes à partager cette action et à la promouvoir

Mise en œuvre

Action à engager



D'ici à 2026 :
définition de la méthodologie pour identifier les quartiers
D'ici à 2030 :
identification des quartiers par appels à projets

Impact



Faisabilité



Indicateurs de suivi



- Nombre de quartiers s'étant attelés à cette démarche
- Nombre de dossiers partagés par quartiers
- Nombre de conseillers France Rénov et Mon accompagnateur Rénov (MAR) contactés par des initiatives collectives

Besoins pour accélérer

- Besoin en ingénierie pour concevoir la méthodologie et suivre les appels à projets

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 **Au moins +50 % de la production d'électricité renouvelable à l'échelle régionale**





ACTION

SOUTENIR LA PRISE EN COMPTE DE LA PLANIFICATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR) DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION DES COLLECTIVITÉS

Pilotes

- Communes
- Intercommunalités
- État

Description de l'action

-  Prendre en compte les ZAER dans les documents de planification des collectivités
-  Promouvoir la réalisation de schéma de développement des ENR
-  Favoriser l'essor du volet Energie (E) des PCAET
-  Lancer une véritable réflexion à l'échelle des EPCI sur les ENR

Conditions de succès

- Associer les acteurs de la transition énergétique lors de l'élaboration des documents d'urbanisme
- Renforcer l'acceptabilité publique par la diffusion d'informations et la communication

Besoins pour accélérer

- Moyens humains et en ingénierie

Action existante



Mise en œuvre

2024 : Identification des ZAER par les collectivités et communication sur le développement des ENR et leur intégration dans les documents de planification

Fin 2024 - Début 2025 : Arrêté d'approbation des ZAER

D'ici à 2030 : Intégration des ZAER dans les documents d'urbanisme et organisation du développement des ENR dans les documents de planification

Impact



Faisabilité



Indicateurs de suivi



- Nombre de communes ayant défini des ZAER
- Nombre de projets ENR au stade projet
- Nombre de projets ENR réalisés
- Nombre de projets ENR réalisés dans des ZAER
- Nombre de plans climat énergie territoriaux (PCAET) intégrant le développement des énergies renouvelables au regard des ZAER
- Nombre de schémas de développement des ENR ou assimilés réalisés

Défi

Adapter le réseau électrique pour absorber la nouvelle production électrique renouvelable, développer les réseaux de chaleur et de froid renouvelable de façon complémentaire à l'injection de gaz vert d'ici 2030

ACTION

CRÉER, ÉTENDRE ET EXPLOITER DES RÉSEAUX DE CHALEUR À BASE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES OU DE RÉCUPÉRATION (ENR&R)

Pilotes

- Communes
- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Energéticiens
- GRDF

Mise en œuvre

Action existante



D'ici 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Identifier et dimensionner au plus juste les **moyens de production**



Caractériser les **gisements de chaleur** en énergies renouvelables et de récupération (gisements géothermiques, usines de valorisation des déchets, etc.) qui permettront d'alimenter le réseau



Identifier le **foncier disponible** et les travaux d'infrastructures qui pourraient avoir un impact sur le déploiement du réseau



Anticiper les projets de rénovation et de construction qui faciliteraient le raccordement à un réseau

Indicateur de suivi



- Nombre de collectivités engagées dans la réalisation, l'extension ou l'exploitation d'un réseau de chaleur

Besoins pour accélérer

- Moyens en ingénierie



HAUTE-LOIRE

Volets atténuation et préservation

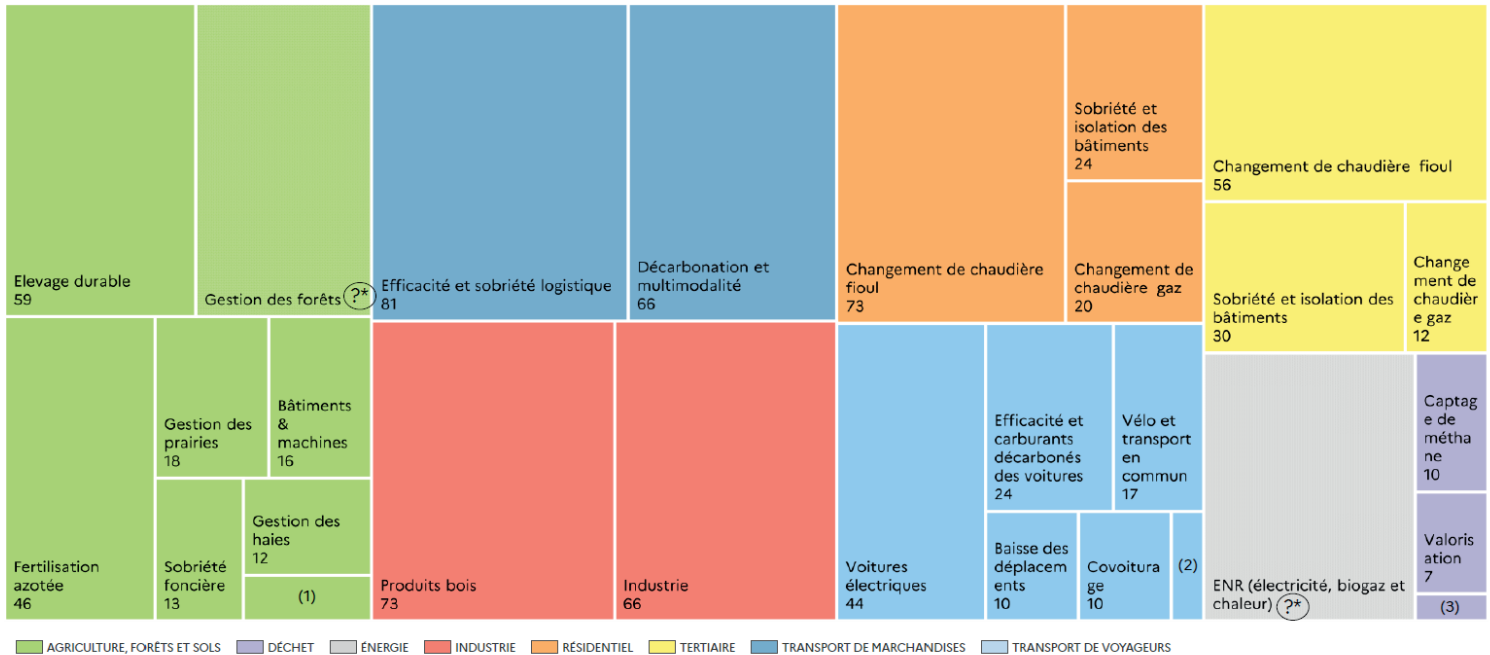


LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

La déclinaison de la planification écologique en Haute-Loire a d'abord consisté en des échanges riches avec les parties prenantes. Cela témoigne d'une dynamique d'ores et déjà

engagée, qui demande à être accompagnée et approfondie en cohérence avec les spécificités du département.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Pratiques stockantes : 6 ktCO₂e. (2) Bus et cars : 3 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets : 3 ktCO₂e.
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Les deux COP départementales se sont tenues en Haute-Loire les 18 janvier et 17 mai 2024.

La première visait à **présenter la méthode de travail et à échanger sur les enjeux de fond** de la transition écologique en Haute-Loire, tout en associant les acteurs économiques concernés. La discussion s'est poursuivie dans le cadre de groupes de travail thématiques (bâtiment et industrie) ainsi que par la **consultation des collectivités locales** par le biais du questionnaire du SGPE (55 réponses ont été reçues).

La seconde COP a permis de partager les enjeux spécifiques au département, d'établir des objectifs à atteindre et de **définir les actions prioritaires** à mettre en œuvre.

Les 5 priorités pour la Haute-Loire

- l'enjeu de l'eau pour le secteur agricole
- la gestion durable de la forêt
- l'industrie plasturgique et l'économie circulaire
- la rénovation énergétique du parc immobilier
- la préservation du foncier économique

Enjeu de l'eau pour le secteur agricole : La Haute-Loire, territoire de montagne avec 30 % de ses terres en prairies permanentes, fait face à des défis majeurs dans la transition écologique du secteur agricole de gestion de l'eau. Un travail est en cours sur ces sujets avec le secteur agricole, en lien avec l'AELB. Le développement de la méthanisation est une priorité également.

Gestion durable de la forêt : Avec un taux de boisement élevé (41 %, contre 31 % en moyenne nationale), la Haute-Loire se positionne en leader national pour la ressource en résineux. La promotion d'une filière bois performante pour capter le carbone et régénérer les forêts est essentielle. Le plan d'actions devra intégrer les enjeux de santé des forêts face au changement climatique tout comme le financement de la filière en matière de décarbonation via France 2030 notamment.

Industrie plasturgique et économie circulaire : La Haute-Loire dispose d'un écosystème et d'un savoir faire autour de l'industrie plasturgique de niveau européen. Ce secteur structurant pour le département a su s'adapter afin de tenir compte des exigences environnementales. L'un des enjeux est d'améliorer la recyclabilité du secteur dans le contexte du règlement PPWR de mars 2024.

Rénovation énergétique du parc immobilier : Avec un parc de logements privés altiligériens comparativement plus ancien que le parc régional, les performances énergétiques sont également plus faibles que la moyenne régionale. La rénovation du parc ancien doit être amplifiée dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée, en restant vigilant sur la préservation d'un patrimoine souvent remarquable dans les centres anciens.

Préservation du foncier économique : La Haute-Loire adopte des formes d'aménagement plus économes en foncier pour préserver ses terres agricoles et son patrimoine naturel exceptionnel. L'échelle intercommunale est pertinente pour gérer ces problématiques. La poursuite des démarches de planification intercommunale, déjà engagées par trois collectivités avec les PLU intercommunaux, est essentielle pour mutualiser la consommation d'espace et préserver le foncier économique.

Il s'agit désormais de veiller à la prise en compte de ces priorités dans le département à travers l'actualisation en cours des contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE).

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

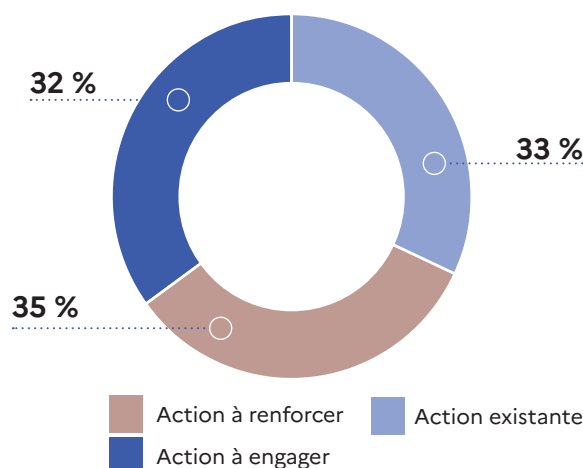
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

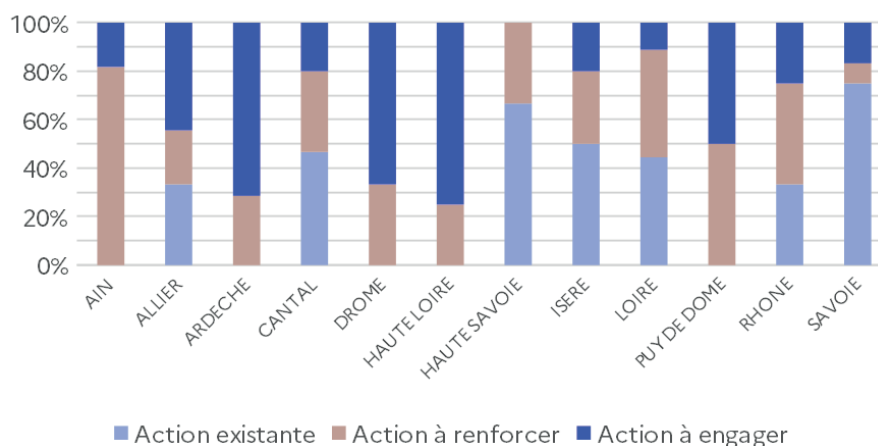
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

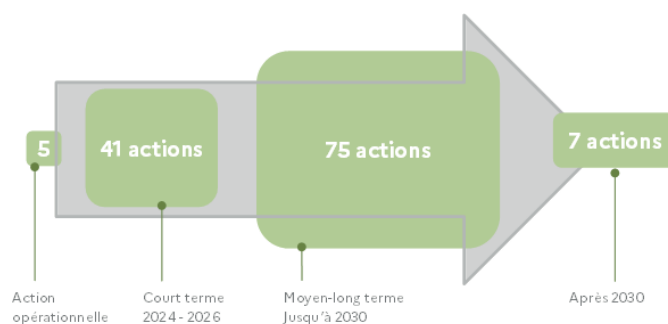
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

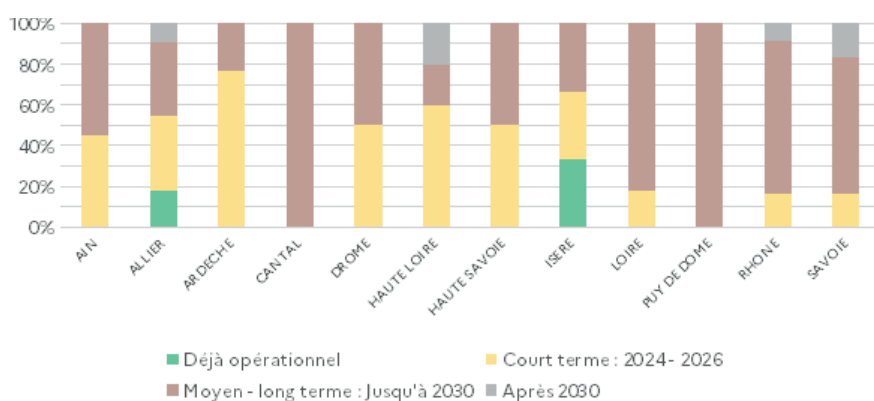


- **Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030**

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- **Un portage des actions encore à affiner**

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- **Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions**

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
	Agriculture et alimentation	Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
		Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



HAUTE-LOIRE



**LES ACTIONS
DÉPARTEMENTALES**

Défi

Construire et rénover avec exemplarité

ACTION

CONDUIRE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENTS ANCIENS DE MANIÈRE EXEMPLAIRE DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE DE REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES ET D'UNE OFFRE D'INGÉNIERIE RENOUVELÉE

Pilotes

- Département
- État

Contributeurs

- Bailleurs sociaux
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
- Etat (Direction départementale des territoires, Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine)
- Établissement public foncier (EPF) Auvergne
- Fédération Française du Bâtiment (FFB)
- Maison départementale de l'habitat (MDH)
- Société d'économie mixte (SEM) du Velay

Mise en œuvre



2025 - 2026

Description de l'action

Favoriser la rénovation thermique des **bâtiments privés****Animer** l'écosystème départemental pour massifier les rénovations privées globales permises par les financements de l'ANAH (Ma prime Rénov, Mon accompagnateur Rénov)Lancer des **études ou audits** énergétiques sur des bâtiments publics à l'échelle communale ou intercommunaleMobiliser des **certificats d'économie d'énergie** (CEE) pour le financement des projetsPublier un **guide** pour accompagner les ménages porteurs d'un projet de rénovation dans l'ancienMettre en place une **ingénierie départementale mutualisée** pour faciliter l'émergence d'opérations de renouvellement urbain à l'échelle d'îlots dégradés dans les communes du programme « Petites Villes de Demain »Déterminer des procédés de rénovation énergétique vertueux du **bâti ancien de centres-bourgs**

Indicateurs de suivi



- Nombre de logements anciens indignes ou dégradés, rénovés dans le cadre d'une procédure de traitement à l'îlot
- Nombre de logements publics anciens rénovés de manière exemplaire

Conditions de succès

- Mobiliser des financements de l'État (ANAH et Fonds vert ingénierie)

Défi

Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région pour le développement de la filière

ACTION

PROMOUVOIR UNE FILIÈRE PLASTURGIE DURABLE

Pilotes

- Polymeris
- Polyvia

Contributeurs

- Acteurs de la filière plasturgie & Acteurs de la recherche et développement
- État (France 2030)
- ADEME

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 / 2026

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Accompagner les réponses aux **appels à projet** visant à développer des solutions de réutilisation du plastique



Encourager la filière à **se structurer** autour de la chaîne de réemploi



Inciter les entreprises à intégrer des matériaux recyclés dans leurs **processus** de production

Conditions de succès

- Mobiliser fortement l'ensemble de la filière et des pouvoirs publics pour l'accompagnement des transformations nécessaires

Indicateurs de suivi



- Nombre d'entreprises de la filière plasturgie accompagnées chaque année
- Évolution du nombre d'emplois dans la filière plasturgie
- Taux de recyclabilité

Besoins pour accélérer

- Appui en ingénierie : méthodologie, ressources, moyens humains et moyens financiers
- Compétences spécifiques en communication
- Financements pérennes
- Partage d'expériences

Défi

Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région pour le développement de la filière

ACTION

PROMOUVOIR UNE FILIÈRE PERFORMANTE DU BOIS POUR CAPTER LE CARBONE ET RÉGÉNÉRER LA FORÊT

Pilotes et contributeurs

- Fibois
- Fédération des Syndicats de Forestiers Privés de France (Fransylva)
- Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Etat (Direction Départementale des Territoires)
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Office National des Forêts (ONF)
- Autres entreprises de la filière
- Polymeris et Polyvia

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★☆☆☆

Description de l'action

- Mieux connaître l'évolution de la forêt
- Utiliser des bois déperissant
- Mobiliser les dispositifs de France 2030, notamment via les appels à projet comme celui «Industrialisation performante des Produits Bois, dont un des axes correspond à la valorisation des bois en fin de vie
- Lutter contre le morcellement du parcellaire forestier
- Mettre en place une cellule de veille sur l'évolution de la santé des forêts
- Mener une réflexion sur le seuil de coupe rase et sur le seuil d'obligation de reboisement à 5 ans

Indicateurs de suivi



- Evolution annuelle du stockage de carbone à l'échelle de la Haute-Loire (observatoire régional climat air énergie)

Conditions de succès

- Bénéficier d'accompagnement pour les appels à projet France 2030
- Engager des propriétaires forestiers et des gestionnaires
- Générer une collaboration efficace entre les acteurs locaux (Office National des Forêts, coopératives, associations)

Besoins pour accélérer

- Appui en ingénierie : méthodologie, ressources, moyens humains et moyens financiers
- Compétences spécifiques en communication
- Financements pérennes
- Partage d'expériences

Défi

Développer de façon soutenable la production de chaleur renouvelable en dépassant le seuil de 30 TWh de chaleur renouvelable produite en Auvergne-Rhône-Alpes toutes filières confondues (bois énergie, méthanisation, solaire thermique, valorisation des déchets)

ACTION

DÉVELOPPER LA MÉTHANISATION EN S'APPUYANT SUR LE POTENTIEL EXISTANT AVEC LE CHEPTEL LOCAL

Pilotes

&

Contributeurs

- Chambre d'agriculture
- Gaz Réseau Distribution de France (GRDF)
- ADEME
- Collectivités locales
- Conseil régional
- État (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations, Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)
- Gestionnaire de Réseau de Transport Gazier (GRT gaz)
- Industrie agroalimentaire

Mise en œuvre

Action à engager



Dès 2024

Impact

Faisabilité



Description de l'action



Communiquer auprès des collectivités sur les potentiels de méthanisation



Identifier et **évaluer** des sites potentiels



Accompagner et conseiller à l'émergence de projets

Indicateurs de suivi



- Nombre d'unités de méthanisation créées et en fonctionnement
- Nombre de projets accompagnés
- Volume de biomasse valorisée et d'énergie produite (% , MWh)



Conditions de succès

- Mobiliser et engager les acteurs locaux dans le développement des projets de méthanisation (agriculteurs, collectivités, entreprises)

Besoins pour accélérer

- Investissements financiers
- Compétences techniques pour la maintenance et le fonctionnement des installations
- Développement de points de consommation proches des lieux de production

Défi

Accompagner la profession agricole pour gérer l'eau de manière durable (défi départemental)

ACTION

FAVORISER L'ÉMERGENCE DE RETENUES COLLINAIRES

Pilotes et contributeurs

- Chambre d'agriculture
- État (Direction Départementale des Territoires (DDT))
- Agence de l'Eau Loire Bretagne

Mise en œuvre

Action à engager



Impact ★★ ★

Faisabilité ★★ ☆



Description de l'action



Mettre en place un guide réglementaire pour l'implantation de retenues d'eau



Former et sensibiliser les acteurs



Renforcer le conseil technique, réglementaire et financier



Aider à l'identification des niveaux de difficulté des dossiers



Favoriser l'émergence de maîtres d'ouvrage



Communiquer sur le kit d'accompagnement à la planification écologique du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire



Recenser les plans d'eau par cartographie

Indicateurs de suivi



- Nombre de dossiers accompagnés par an
- Nombre de retenues créées d'ici 2030

Besoins pour accélérer

- Appui en ingénierie : méthodologie, ressources, moyens humains et moyens financiers
- Compétences spécifiques en communication
- Financements pérennes
- Partage d'expériences

Conditions de succès

- Clarifier et simplifier les modalités de financement
- Développer les moyens humains, en ingénierie pour faire émerger des maîtres d'ouvrage



Défi

Accompagner les acteurs des territoires pour créer de nouveaux modèles d'aménagement plus sobres en foncier.

ACTION

ENCOURAGER LES COLLECTIVITÉS À ADOPTER UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) INTERCOMMUNAL POUR LIMITER LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS AGRICOLES ET FORESTIER ET MIEUX INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Pilotes

- État (Préfecture, Direction Départementale des Territoires)

Contributeurs

- Intercommunalités
- Association des Maires de France (AMF)
- Association des Maires Ruraux (AMR)

Mise en œuvre

Action à engager



Dès 2024 : accompagnement d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT) sur le pays de Lafayette

Description de l'action



Présenter aux élus des collectivités locales des **analyses stratégiques** portant notamment sur les enjeux liés au foncier économique afin de promouvoir la planification intercommunale

Indicateurs de suivi



- Nombre de PLUi en projet
- Nombre de SCOT approuvés ou révisés
- Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF)
- Mobilisation du foncier économique

Conditions de succès

- Bénéficier de l'engagement des collectivités et des maires



PUY DE DÔME

Volets atténuation et préservation



LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

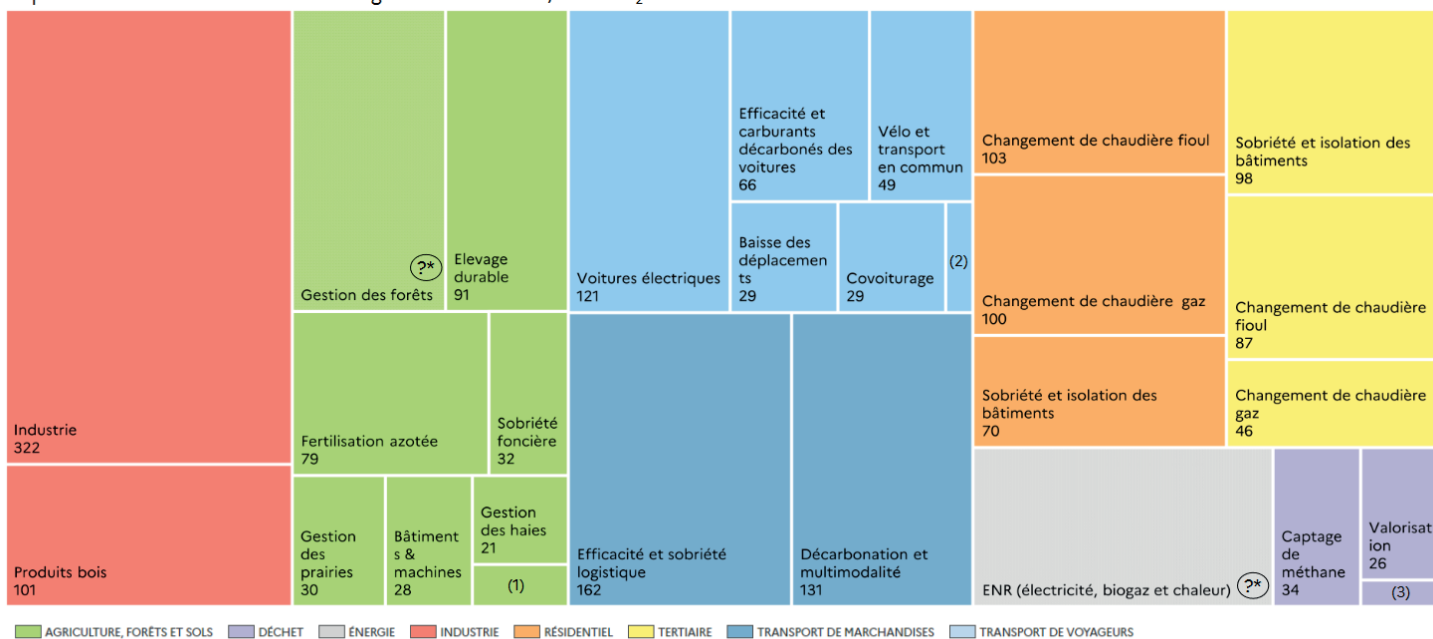
Dans le Puy-de-Dôme, tous les acteurs du territoire (élus et techniciens des collectivités, entreprises, associations, services de l'État) se sont impliqués largement dans la démarche de territorialisation de la planification écologique et ont pris part aux différents temps d'échanges et de réflexion qui ont été organisés.

Les collectivités se sont particulièrement mobilisées pour répondre aux questionnaires qui leur ont été adressés, afin de connaître leur niveau d'implication actuel et les priorités

d'action qu'elles identifient, sur les domaines du bâtiment, des transports, de l'énergie et des déchets, de l'industrie, de l'agriculture et de l'alimentation, de la biodiversité et des ressources naturelles. Le bon taux de participation a permis de **disposer d'un état des lieux départemental représentatif**.

Ces éléments ont alimenté les travaux des groupes régionaux et les réflexions départementales.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Pratiques stockantes : 10 ktCO₂e. (2) Bus et cars : 7 ktCO₂e. (3) Prévention des déchets : 5 ktCO₂e.
* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Les deux réunions de concertation départementale ont réuni chacune **une centaine de participants d'horizons divers**.

Lors de la première réunion, tenue le 5 février 2024 et qui visait à mobiliser les acteurs, en partageant un état des lieux et une proposition de méthode de travail, trois tables

rondes sur les thématiques transport, industrie, biodiversité et gestion de la ressource ont mis en avant des projets locaux afin **d'illustrer au mieux les possibilités d'action des territoires**.

Lors de la deuxième réunion, qui s'est déroulée le 16 mai 2024, un retour a été fait sur les réponses des collectivités aux questionnaires relatifs aux actions qu'elles ont d'ores et déjà engagées et à leurs priorités. Les défis identifiés par les groupes de travail régionaux ont été présentés, ainsi que les actions proposées pour les relever.

Des échanges fructueux ont eu lieu et ont fait ressortir **les 3 défis jugés collectivement prioritaires pour le département.**



Les 3 défis prioritaires :

- encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique performante des logements,
- construire une trajectoire de sobriété dans les usages partagés de la ressource en eau,
- développer les mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle (transports en commun, mobilité active, covoiturage et mobilité partagée).

Le travail de territorialisation de la planification écologique est désormais engagé avec les intercommunalités et leurs communes pour mettre en œuvre les priorités régionales et départementales, au travers d'actions inscrites dans les contrats pour la réussite

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales tenues dans la région

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé **entre 80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux

profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations, chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des groupes de travail sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 120 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 120 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 3 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

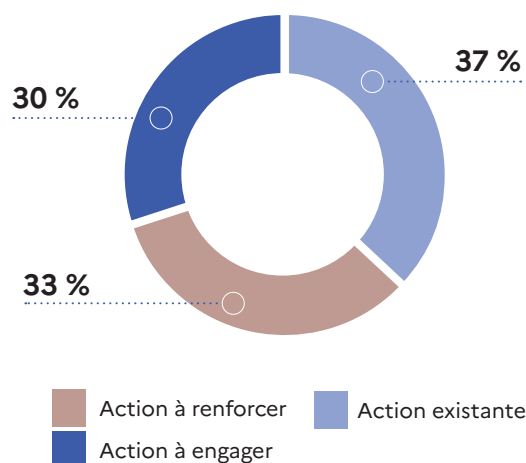
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en oeuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

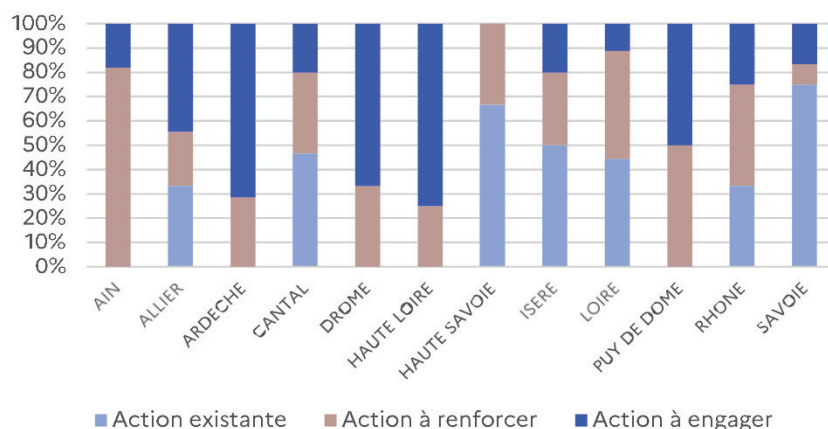
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

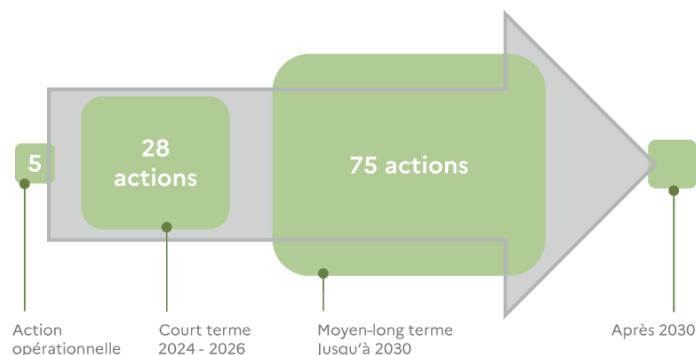
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

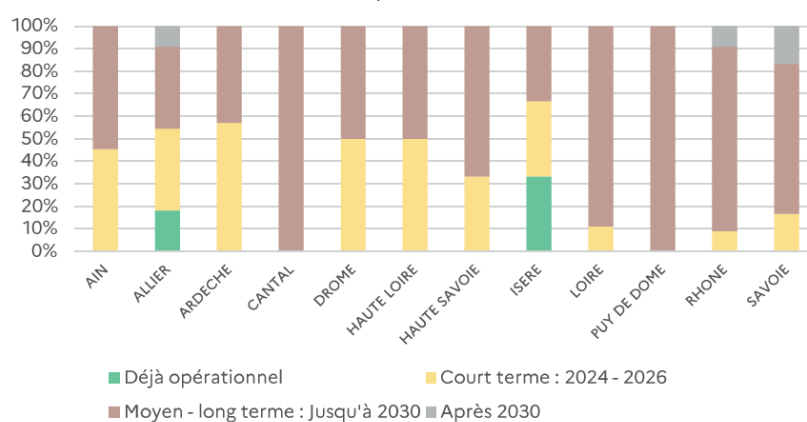


- **Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030**

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles) soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

- **Un portage des actions encore à affiner**

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les territoires attendent également **un appui important de l'Etat**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- **Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions**

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

¹ - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
	Foret	Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
		Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
		Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
	Agriculture et alimentation	Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfique/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
	Energie-déchets	Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
		Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
		Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

	Transports	Renforcer la proximité pour réduire les déplacements (services publics, activités)
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études de faisabilité sur l'opportunité de recourir au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Sortir du fioul
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Energie-déchets	Développer massivement les panneaux photovoltaïques pour les TPE et PME	
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	
SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action (« Balance ta tonne », webinaires dédiés)
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception et aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes pour organiser le report modal dans le sillon alpin savoyard et sur le périmètre Zones à Faibles Émissions Mobilité (ZFE-M) : rabattements vers les Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) en modes actifs et partagés, articulation avec les réseaux collectifs urbains coordonnés à l'échelle du SERM, offre transport express régional cadencée, ...
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) en 2025
		Accélérer la mise en œuvre du décret tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire, par exemple au travers de programme comme "Man And Biosphère", engagé par Grand Lac communauté d'agglomération
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les démarches des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) pour les territoires les plus fragiles afin d'atteindre une réduction de 10 % de consommation d'eau d'ici 2030
		Mettre en œuvre des actions de sobriété en augmentant les rendements des réseaux d'Adduction d'Eau Potable (AEP), en développant des Plans de Sobriété Hydrique (PSH) sur l'ensemble des activités économiques, et en renforçant la communication grand public sur les usages économes de l'eau, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forets	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



PUY DE DÔME

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

 -10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

CO-CONSTRUIRE UNE TRAJECTOIRE DE SOBRIÉTÉ DE LA RESSOURCE EN EAU À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME AFIN DE DIMINUER DE 10% LES PRÉLÈVEMENTS D'ICI 2030

Pilotes

- Agences de l'Eau
- Conseil départemental
- Intercommunalités
- État
- Commission Locale de l'Eau des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (CLE des SAGE)
- Syndicats d'eau potable

Contributeurs

- Chambres consulaires
- Intercommunalités

Mise en œuvre


Action à renforcer



2021 / 2030

Impact 
Faisabilité 

Description de l'action

-  Finaliser les études hydrologie, milieux, usages, climat du département pour analyser l'adéquation besoins-ressources et aboutir à la **définition des volumes prélevables** pour tous les usages
-  Mettre en œuvre le **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau**
-  Rénover les **réseaux d'alimentation en eau potable** en augmentant le taux d'investissement dans ces réseaux
-  Intégrer la gestion de l'eau dans l'**aménagement du territoire**
-  Recourir davantage à la réutilisation des eaux usées traitées et à l'utilisation des eaux pluviales pour l'**arrosage** des espaces verts et terrains de sport
-  Conduire une réflexion concertée sur le **prix de l'eau**
-  Poursuivre l'**action des industriels** dans la mise en place des Plans d'Utilisation Rationnelle de l'Eau et des plans de sobriété hydrique
-  Mettre en place un **observatoire départemental de l'eau** piloté par le Conseil départemental pour planifier et structurer collectivement les futurs équipements, en vue d'une gestion solidaire de l'eau potable
-  Rationaliser la **gouvernance de l'eau**, en réduisant le nombre de structures gestionnaires

Indicateurs de suivi



- Nombre de projets de Réutilisation des Eaux usées Traitées (RÉUTE) autorisés
- Nombre de Plans d'Utilisation Rationnelle de l'Eau (PURE) signés
- Taux de fuite moyen des réseaux

Conditions de succès

- Assurer l'engagement des collectivités
- Informer et sensibiliser les citoyens, agriculteurs, industriels et entreprises.

Besoins pour accélérer

- Temps et moyens humains d'animation pour lancer la dynamique
- Identification de référents pour cette action dans les intercommunalités
- Identification de la structure qui pilote
- Aides financières des agences de l'eau

Défi

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements



80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PARC DE LOGEMENT

Pilote

- État

Contributeurs

- ADEME
- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Bailleurs sociaux
- Communes
- Conseil départemental
- Intercommunalités
- Tous les maîtres d'ouvrages publics et privés

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024-2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Maintenir un **guichet unique** d'information et d'accompagnement à la rénovation énergétique pour tous les ménages du département dans le cadre des futurs pactes territoriaux en 2025



Accompagner les intercommunalités dans l'élaboration et ou la mise en œuvre des **dispositifs programmés de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)** en direction des publics les plus modestes et en intégrant les différentes thématiques (rénovation énergétique, adaptation au vieillissement, lutte contre l'habitat indigne)



Massifier les engagements financiers de l'ANAH permettant notamment des rénovations d'ampleur avec 2 sauts d'étiquette



Accompagner la **requalification des copropriétés** les plus fragiles et les plus dégradées, notamment sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole



Permettre aux bailleurs sociaux de bénéficier des financements de l'État en faveur de la **rénovation énergétique de leur parc social** en visant les logements les plus énergivores et la décarbonation des modes de chauffage



Poursuivre les réhabilitations du parc social dans le cadre de la mise en œuvre de **projets de rénovation urbaine**

Indicateurs de suivi



- Nombre de logements du parc privé rénovés ayant bénéficié des aides de l'ANAH
- Nombre de logements sociaux ayant bénéficié des financements « rénovation énergétique » et « changement de vecteur »

Conditions de succès

- Assurer des guichets d'accompagnement de qualité pour les ménages
- Développer un réseau efficace d'accompagnateurs techniques des rénovations (Mon accompagnateur Rénov)
- Disposer de financements mobilisables par les bailleurs sociaux

Besoins pour accélérer

- Formation professionnelle de toute la chaîne d'acteurs (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, élus...)
- Financements mobilisables par les bailleurs sociaux

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

Défi

-15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

RÉDUIRE L'UTILISATION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

Pilotes

- Communes
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Intercommunalités

Contributeur

- État
- SNCF
- Entreprises
- Syndicats de transports

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Optimiser l'exploitation des services de transport existants et développer de nouveaux projets pour **compléter et renforcer l'offre** (ex : le projet Inspire)



Rééquilibrer le **partage de l'espace public et des voiries** au profit des modes actifs, notamment du vélo, y compris en milieu rural



Développer l'**offre ferroviaire locale** (projet de services express régionaux métropolitains (SERM) de l'étoile ferroviaire de Clermont-Ferrand), régionale (lignes TER hors services express régionaux métropolitain) et améliorer les performances des lignes Clermont-Ferrand - Paris et Clermont-Ferrand - Lyon



Développer de **nouveaux services de mobilité** au niveau des Autorités organisatrices de la mobilité locales, avec l'appui du Fonds vert



Favoriser le développement de l'**autopartage**, en explorant notamment la mise à disposition des flottes de véhicules des collectivités et des entreprises auprès des citoyens



Développer et favoriser le **covoiturage**

Indicateurs de suivi



- Evolution des parts modales des déplacements domicile-travail (% voiture, vélo, TC, covoiturage ...)
- Distance parcourue par des voitures particulières (km)
- Nombre de plans de mobilité simplifiés élaborés ou en cours d'élaboration
- Linéaire des infrastructures cyclables (km)

Conditions de succès

- S'assurer de l'engagement des AOM régionale et locales ainsi que des gestionnaires de voiries
- Informer les citoyens et les entreprises

Besoins pour accélérer

- Maintien et développement des guichets de financements



RHÔNE





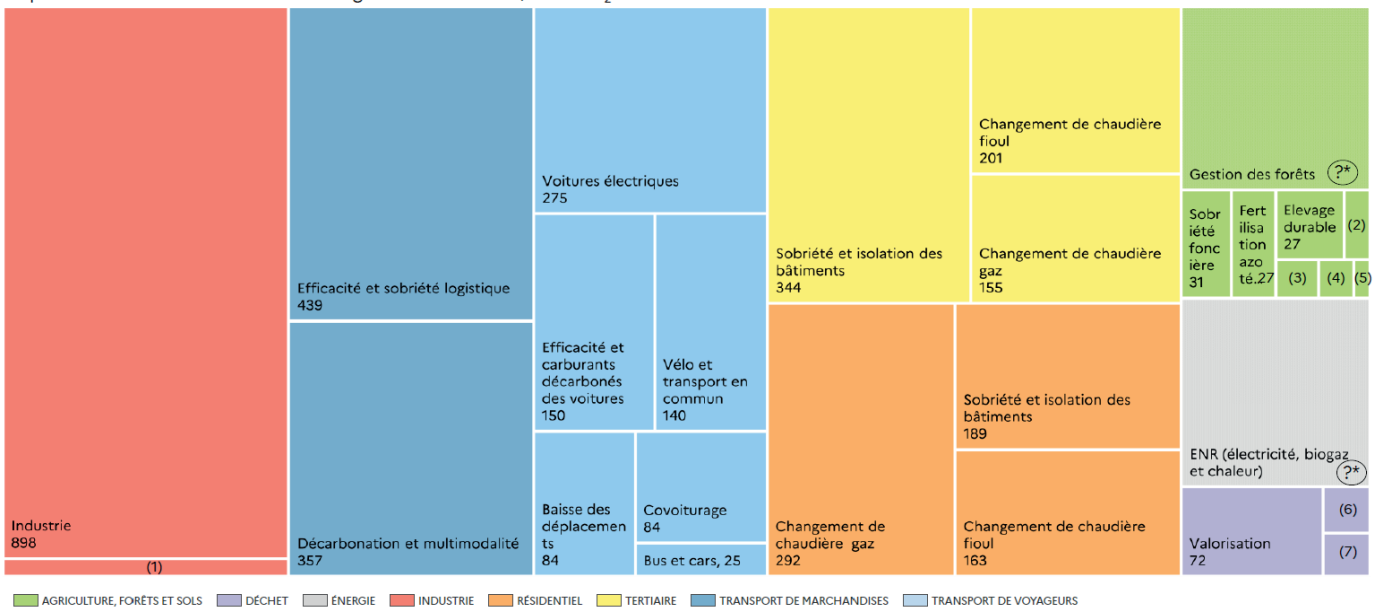
LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

Le Rhône est un territoire diversifié, qui comprend une agglomération concentrant 18 % de la population à l'échelle régionale et qui se caractérise par une densité urbaine forte, des enjeux importants de mobilité et une présence industrielle historique et qui se maintient.

Mais le Rhône est également constitué d'espaces péri-urbains et ruraux, véritables poumons verts, connectés à l'agglomération. C'est enfin un territoire disposant d'une agriculture dynamique et de ressources naturelles à préserver.

Sur ce territoire, les secteurs au plus fort potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, sont aussi les secteurs les plus émetteurs à ce jour : **le bâtiment, qui comprend les édifices résidentiels et tertiaires, et les transports, de voyageurs comme de marchandises.** Ces deux secteurs émettent respectivement 33 % et 31 % des gaz à effet de serre du territoire (en 2022). Vient ensuite le secteur «industrie/gestion des déchets» avec 29 % des émissions.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Produits bois : 29 ktCO₂e. (2) Bâtiments & machines : 10 ktCO₂e. (3) Gestion des prairies : 9 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 8 ktCO₂e. (5) Pratiques stockantes : 3 ktCO₂e. (6) Prévention des déchets: 12 ktCO₂e. (7) Captage de méthane : 11 ktCO₂e. * Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Face à ce constat, la planification écologique qui a été lancée en 2023 a été l'occasion d'inviter les nombreux acteurs (collectivités locales, représentants du monde économique, monde associatif) à travailler collectivement à la définition des objectifs prioritaires pour le territoire et aux actions concrètes à proposer pour les atteindre, **en se concentrant prioritairement sur les secteurs les plus émetteurs.** Les propositions d'actions figurant dans ce cahier départemental proviennent des participants aux ateliers de la COP du Rhône.

Pour le domaine de l'industrie, les entreprises les plus émettrices en gaz à effet de serre ont mis en place et font l'objet d'un suivi spécifique visant à réduire leurs émissions et les actions doivent se poursuivre. Ainsi, le choix a été fait pour cette COP d'axer les réflexions sur les principaux enjeux identifiés pour les PME / TPE : l'efficacité énergétique, la récupération d'énergie fatale, la sobriété hydrique, le développement de production d'énergie photovoltaïque, mais aussi la sensibilisation des acteurs économiques à leurs impacts sur la biodiversité.

Pour le domaine des transports, les leviers d'actions relatifs au transport de voyageurs sont mis en place et prendront de l'ampleur au fur et à mesure des plans de déploiement. Les leviers d'action relatifs au transport de marchandises restent à renforcer.

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone, **l'ensemble des secteurs d'activité, y compris ceux des déchets, de l'agriculture, de l'énergie, seront mis à contribution** afin de réduire autant les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 qu'au cours des 30 dernières années. L'Etat sera à leurs côtés pour accompagner cette transition.

Dans le domaine du bâtiment, les actions proposées concernent l'encouragement à la sobriété et à la rénovation thermique performante. Elles devront être accélérées.

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisés à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations, chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté dans le Rhône lors de la réunion du 2 mai s'est distingué du format plus classiquement adopté dans les autres départements. Ainsi, après un point sur l'état d'avancement de la démarche par la Préfecture de Département et la DDT, les participants ont été invités à travailler en atelier au format « world café » sur quatre thématiques : industrie, bâtiments, transport, énergies renouvelables. L'ensemble des participants a pu prendre part, successivement à chacun de ces ateliers dont l'animation de ces ateliers était assurée par la DDT du Rhône et l'unité départementale Rhône de la DREAL (pour le groupe industrie). Cette réunion a été organisée de façon à pouvoir tenir lieu, également, de conférence territoriale pour les « zones d'accélération EnR ».

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

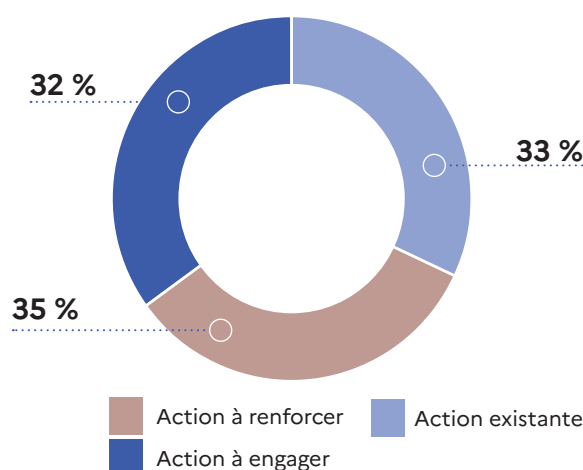
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

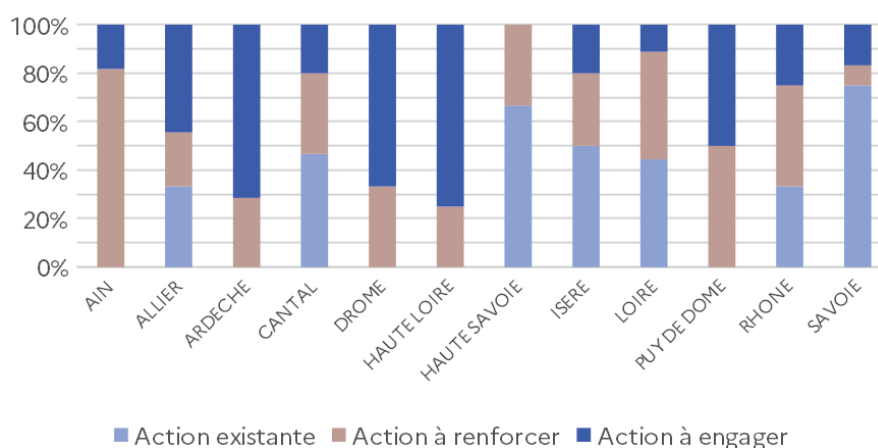
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

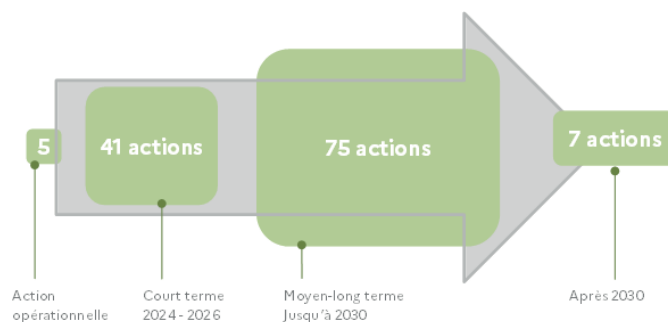
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

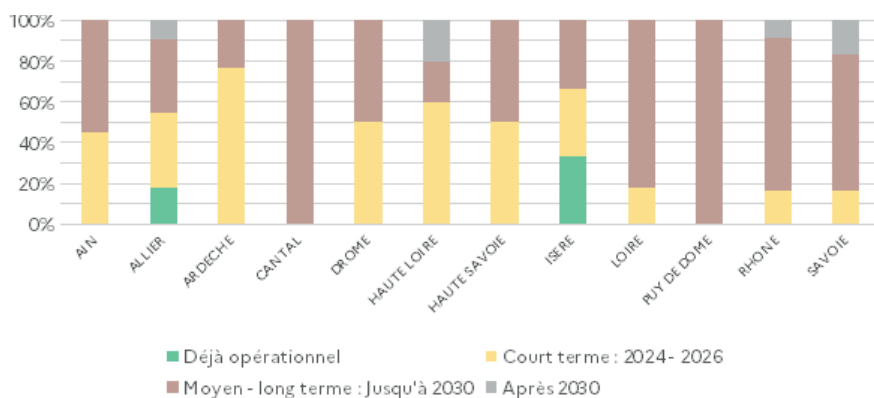


- Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- Un portage des actions encore à affiner

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
		Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
	Agriculture et alimentation	Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
		Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



RHÔNE

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements

Défi



80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

SORTIR DU FIOUL

Pilotes

- ADEME
- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Entreprises du secteur de l'énergie

Mise en œuvre

Action à renforcer



Urgent : 2024 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Mettre en place des **dispositifs d'aides financières incitatives**, tels que des subventions, des primes à la conversion, des crédits d'impôt, des prêts à taux bonifiés et des financements participatifs pour encourager les propriétaires et les entreprises à investir dans des solutions de chauffage alternatives au fioul



Dans le cadre de l'accompagnement financier précité, imposer un **diagnostic énergétique** pour évaluer la performance énergétique des bâtiments et recommander des solutions de remplacement du fioul adaptées à leurs besoins et contraintes spécifiques



Mettre en place des **réglementations et des incitations** favorables au remplacement du fioul, telles que des interdictions progressives de l'usage du fioul dans les bâtiments existants en fonction du diagnostic de performance énergétique

Indicateurs de suivi



- Nombre de subventions versées pour le changement de chaudière fioul par an
- Réduction des émissions de GES liées au remplacement (MteqCO₂)
- Nombre de chaudières fioul installées

Conditions de succès

- Décorrélérer la sortie du fioul et celle du gaz des politiques publiques (les chaudières gaz récentes peuvent avoir des rendements efficaces ce qui n'est pas le cas du fioul)

Besoins pour accélérer

- Conseils aux propriétaires
- Financement spécifique durable
- Réglementation plus stricte

Défi

Encourager la sobriété et réduire les consommations d'énergie du parc tertiaire



-30 % des consommations énergétiques du parc tertiaire entre 2019 et 2030 à l'échelle régionale

ACTION

NOMMER UN AMBASSADEUR «ÉNERGIE» PAR INTERCOMMUNALITÉ POUR LA SENSIBILISATION DU SECTEUR TERTIAIRE PRIVÉ À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, EN LIEN AVEC MA PRIME RÉNOV

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeur

- ADEME
- Chambres consulaires

Mise en œuvre

Action à renforcer



2026 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Identifier et recruter des agents motivés et compétents au sein des collectivités locales, issus de différents secteurs tels que l'énergie, l'immobilier ou l'environnement, pour devenir des Ambassadeurs « énergie »



Organiser des **formations** pour sensibiliser les référents aux enjeux de la rénovation énergétique, aux dispositifs d'aides financières disponibles et aux bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique



Développer des **supports de communication** et des outils pédagogiques attractifs et adaptés au public du tertiaire privé (brochures, guides pratiques, vidéos, témoignages, etc.) pour expliquer les bénéfices de la rénovation énergétique, les démarches à suivre et les solutions techniques disponibles



Proposer un **accompagnement personnalisé** aux assujettis du tertiaire privé intéressés par la rénovation énergétique, en mettant à leur disposition les Ambassadeurs « énergie » pour répondre à leurs questions, les conseiller dans leurs projets et les orienter vers les dispositifs d'aides financières et vers les professionnels qualifiés

Indicateurs de suivi



- Nombre d'ambassadeurs recrutés et formés par an
- Nombre d'interventions réalisées par les ambassadeurs par an
- Taux de satisfaction des assujettis accompagnés (%)

Conditions de succès

- Mettre en place au moins un ambassadeur par intercommunalité

Besoins pour accélérer

- Communication efficace

Défi

Construire et rénover avec exemplarité

ACTION

TROUVER UN NOUVEL ÉQUILIBRE ENTRE PRÉSERVATION DU PATRIMOINE ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pilotes

- Collectivités locales
- Ministère de la Culture
- Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

Contributeurs

- Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- École d'architecture

Mise en œuvre

Action à engager



Mission d'expertise à court terme (2024-2025)

Effets attendus à moyen terme (2030-2035)

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Adapter les aides en fonction du patrimoine, car la rénovation d'un bâtiment ancien est plus coûteuse



Travailler en collaboration directe avec des **architectes** pour rénover énergétiquement le bâtiment en respectant le patrimoine tout en adoptant les procédés d'aujourd'hui



Financer le recours aux architectes pour faciliter l'accès à la rénovation



Missionner des **experts** pour étudier comment faire de la rénovation énergétique d'aujourd'hui un marqueur de l'architecture du XXI^e siècle



Créer une spécialisation rénovation dans les **cursus d'architectes**

Indicateurs de suivi



- Nombre de bâtiments patrimoniaux rénovés énergétiquement par an
- Nombre de bâtiments rénovés dans les secteurs sauvegardés au titre du patrimoine par an
- Evolution de la classe énergétique moyenne sur ces secteurs (%)

Conditions de succès

- Ne pas opposer respect du patrimoine et rénovation énergétique

Besoins pour accélérer

- Financements ciblés
- Étude sur la qualité architecturale de la rénovation

Défi

Construire et rénover avec exemplarité

ACTION

PROMOUVOIR L'UTILISATION DU BOIS DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT (ÉNERGIE ET CONSTRUCTION)

Pilotes

- Communes
- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
- Office National des Forêts (ONF)
- Fibois

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Favoriser l'utilisation du **bois de proximité** pour la construction et le chauffage afin de limiter l'impact carbone de la matière première



Organiser des **campagnes de sensibilisation** et des formations pour informer les professionnels du secteur du bâtiment (architectes, ingénieurs, artisans, entrepreneurs) ainsi que les décideurs politiques et le grand public sur les avantages environnementaux, économiques et techniques de l'utilisation du bois dans la construction et pour le chauffage



Mettre en place des **démonstrateurs** et des projets pilotes de construction en bois à différentes échelles (logements individuels et collectifs, bâtiments publics, équipements sportifs et culturels) pour montrer les avantages et les possibilités offertes par le bois en termes de performance énergétique, de confort et d'esthétique



Indicateurs de suivi



- Suivi de la ressource de nos forêts (nombre d'arbres)
- Nombre de chaudières bois installées par an
- Suivi de l'adéquation territoriale entre l'origine de la ressource et son utilisation

Conditions de succès

- Privilégier autant que possible un approvisionnement de proximité

Besoins pour accélérer

- Meilleure connaissance de l'utilisation de la ressource bois



Défi

Optimiser et réduire à la source les déplacements



-10% d'ici à 2030

ACTION

RENFORCER LA PROXIMITÉ DES SERVICES PUBLICS ET DES ACTIVITÉS POUR RÉDUIRE LES DÉPLACEMENTS

Pilotes

- Intercommunalités
- Communes
- Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Administrations

Contributeurs

- Collectivités
- Conseil Régional
- Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL Mobilités)

Mise en œuvre

Action existante



2024 - 2030 : révision des Schémas de Cohérence Territoriale en cours

Court terme : téléprocédures, services ambulants, stratégie touristique et accès nature

Moyen terme : Application des stratégies de planification

Impact



Faisabilité



Description de l'action

Penser l'aménagement du territoire pour réduire la demande :

- Intégrer le concept de la « ville du quart d'heure » dans les plans locaux d'urbanisme (PLU), qui vise à offrir à tous les habitants l'accès à leurs besoins essentiels (logements, travail, commerces, services, loisirs, colis, etc.) en 15 minutes maximum
- Repenser l'aménagement local pour favoriser la mobilité douce en privilégiant la mixité urbaine et en évitant la concentration de toutes les zones d'activités
- Développer les hubs de télétravail et les espaces de coworking

Favoriser la proximité pour les démarches et services publics :

- Faciliter la réalisation des démarches administratives (passeport, carte d'identité, carte grises) dans toutes les mairies en les auditant, afin d'évaluer leurs capacités en personnel et infrastructures pour accueillir et traiter les demandes des citoyens
- Investir le cas échéant dans le renforcement des capacités, en recrutant du personnel supplémentaire et du matériel informatique si nécessaire
- Poursuivre le développement des téléprocédures, pour permettre aux citoyens d'effectuer des démarches administratives en ligne

Développer les services ambulants pour le commerce, la santé, etc.

Favoriser le tourisme local :

- Favoriser le tourisme local pour faire baisser le bilan des émissions gaz à effet de serre des déplacements longue distance
- Communiquer sur les sites touristiques naturels et le patrimoine à proximité et en renforcer l'accessibilité en modes alternatifs à la voiture : navettes dédiées, itinéraires modes actifs sécurisés et jalonnés, desserte transport en commun renforcée le week-end...

Indicateurs de suivi



- Distance à parcourir pour l'accès aux besoins essentiels (km)
- Nombre de déplacements et distance moyenne obtenus via l'enquête ménage (km)
- Fréquentation des sites (passage par an)

Conditions de succès

- Mobiliser les différents acteurs locaux, publics comme privés
- Initier de l'accompagnement au changement de comportement
- Rendre attractifs les centres-bourgs : cadre de vie, accès à pied et offre commerciale diversifiée

Besoins pour accélérer

- Diagnostic des démarches administratives qui restent à dématérialiser
- Financements et moyens humains pour développer les démarches de digitalisation
- Appel à projets national (ou équivalent) pour favoriser l'émergence d'une stratégie de tourisme local
- Accompagnement des SCOT : partage au sein de la communauté de travail des connaissances et bonnes pratiques, cohérence entre SCOT et autres documents stratégiques (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, Contrat de plan État-région,...)

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée



-15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

ENCOURAGER UN REPORT MODAL PAR UN CHOC D'OFFRE DES TRANSPORTS COLLECTIFS POUR RÉDUIRE DE 15 % L'UTILISATION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

Pilotes

- Conseil Régional
- Département du Rhône
- Intercommunalités
- Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL Mobilités)

Contributeurs

- Usagers des transports
- État

Description de l'action



Déclencher un « choc d'offres » (transports collectifs, offre ferroviaire, navettes fluviales...) et apporter un appui aux autorités organisatrices de la mobilité sur les leviers mobilisables



Améliorer l'offre existante en **transports collectifs**, en apportant une vigilance particulière sur la fiabilité, l'efficacité et la complémentarité entre ces différents modes de transport.



Déterminer **les principes régissant l'organisation de la mobilité** des personnes et du transport des marchandises, la circulation et le stationnement sur le périmètre de la Métropole de Lyon et des 11 intercommunalités du Rhône qui composent le périmètre d'intervention du SYTRAL, dans le plan de mobilité du SYTRAL



Moderniser le réseau ferroviaire, maintenir les « petites lignes » et déployer des services express régionaux afin d'améliorer la desserte des pôles structurants du territoire



Mobiliser les différents acteurs locaux, publics comme privés pour permettre la massification de certains modes de transport comme le covoiturage

Conditions de succès

- Mobiliser différents acteurs locaux, publics comme privés
- Initier de l'accompagnement au changement de comportement

Besoins pour accélérer

- Financement, ingénierie : aides de l'État pour les transports collectifs en site propre et Contrat de plan État-région (CPER)
- Moyens humains et techniques

Mise en œuvre

Action existante



2025 : Approbation du Plan de mobilité du SYTRAL (déclinaison en plans locaux de mobilité obligatoire pour la Métropole de Lyon et la communauté d'agglomération Villefranche

Beaujolais Saône).

2026 : « Choc d'offres » en transports

collectifs issu du plan de mandat 2021-2026 de SYTRAL Mobilités

2030 - 2040 : Réalisation des plans de mobilités

A définir - court terme : premières réalisations de Services express régionaux métropolitains (SERM)

A définir - long terme : réalisations ferroviaires

Impact



Faisabilité



Indicateurs de suivi



- Distance en transports collectifs réalisée (km)
- Distance en cars express réalisée (km)
- Longueur des lignes de covoiturage réalisées (km)
- Nombre d'aires de covoiturage réalisées

Défi

Réduire les distances parcourues par les marchandises et massifier le recours au fret ferroviaire et fluvial

 -10% de transport routier de marchandises en 2030

ACTION

FAIRE RÉALISER DES ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ SUR LE RECOURS AU FRET FLUVIAL PAR 100% DES ENTREPRISES SITUÉES LE LONG DES AXES NAVIGABLES D'ICI 2030

Pilotes

- Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
- Préfecture coordonnatrice de l'axe Méditerranée-Rhône-Saône

Contributeurs

- Chambres consulaires
- Communes
- Intercommunalités
- Propriétaires fonciers de sites bord à voie d'eau
- Voies Navigables de France (VNF)

Mise en œuvre

Action existante



2025 / sensibilisation de l'ensemble de l'écosystème

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Décarboner 70 % des **unités fluviales** d'ici 2030



Identifier concrètement le **potentiel de la voie d'eau** pour en permettre l'exploitation : pour tous les sites bord à voie d'eau n'ayant pas d'obligation d'utiliser le transport fluvial, rendre obligatoires les diagnostics de flux en lien avec les acteurs concernés. Identifier ainsi le volume de marchandises passant ou non par la voie d'eau et le potentiel d'évolution pour en augmenter la proportion



Etablir une **stratégie foncière** de réservation des emprises en lien avec les élus et les intercommunalités

Indicateurs de suivi



- Nombre et part de diagnostics réalisés (%)
- Evolution du nombre de sites adaptés (%)
- Evolution des tonnes transportées par voie fluviale (%)

Conditions de succès

- Consulter Voies Navigables de France (VNF) pour réaliser le diagnostic et envisager l'exploitation
- Consulter des acteurs économiques du transport fluvial du Port Edouard Herriot
- Communiquer clairement sur l'obligation et l'appui technique et/ou financier pour la bonne réalisation

Besoins pour accélérer

- Cahier des charges type pour les diagnostics à réaliser
- Appui au financement du diagnostic
- Mesure réglementaire rendant ces diagnostics obligatoires pour tous les occupants actuels du domaine public fluvial
- Intégration systématique de critères de sélection relatifs à l'utilisation de la voie d'eau lors du renouvellement des titres d'occupation économique du domaine public fluvial par tous les gestionnaires de voie d'eau et de ports

Défi

Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région pour la décarbonation

 100 % de mobilisation

ACTION

CRÉER UNE CONCIERGERIE ENVIRONNEMENTALE DANS LES ZONES INDUSTRIELLES OU D'ACTIVITÉS EN S'APPUYANT SUR LES RÉSEAUX EXISTANTS

Pilotes

- Gestionnaires des plateformes industrielles
- Intercommunalités

Contributeurs

- Aménageurs
- ARP
- Collectivités territoriales
- Conseil Régional
- État (dont Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)
- Compagnie Nationale de Rhône (CNR)
- Voies Navigables de France (VNF)
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)
- Intercommunalités
- ADEME
- RÉSEAU SYNAPSE

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Indicateurs de suivi



- Nombre de conciergeries environnementales créées d'ici 2030

Description de l'action



Favoriser les **circuits courts** pour les matières entrantes et sortantes



Mutualiser la chaleur fatale



Réduire le transport en conséquence, notamment par la mutualisation de livraisons et de modes de transport



Généraliser les **chartes** au niveau des zones d'activités industrielles (plan de déplacement, sensibilisation et participation des salariés)



Mutualiser les flux énergétiques en développant les énergies renouvelables

Besoins pour accélérer

- Appui en ingénierie
- Communication sur le concept d'écologie industrielle territoriale

Conditions de succès

- Mettre en place un abaissement d'une taxe carbone pour les « bons élèves »
- Réduire la consommation d'eau (réutilisation des eaux usées, etc)

Défi

Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région pour la décarbonation



100 % de mobilisation

ACTION

GÉNÉRALISER LA RÉALISATION DE BILANS CARBONE ET LES PLANS DE TRANSITION

Pilotes

- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)

Contributeurs

- Branches professionnelles
- Filière gaz vert
- Convention des entreprises pour le climat
- Tenerdis
- ADEME
- Entreprises du Rhône

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 / 2030

Impact ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Description de l'action



Proposer aux entreprises un **appui au bilan carbone**, même pour celles pour qui ce n'est pas réglementaire



Favoriser l'accessibilité aux **aides** bilan carbone (temps, financement, formation) aux TPME



Diagnostiquer l'utilisation de l'énergie carbonée dans le processus industriel



Proposer aux entreprises à travers leur participation à la CEC un **accompagnement des chefs d'entreprises** dans la transférabilité, le changement du modèle extractiviste vers un modèle régénératif



Mettre à disposition un **centre de ressources au profit** des TPME pour les solutions techniques et organisationnelles à mettre en œuvre

Indicateurs de suivi



- Nombre de bilans et plans d'actions réalisés par an
- Évaluation du gain carbone réalisé (MteqCO₂)
- Part d'entreprises du département engagées dans la CEC (%)

Conditions de succès

- S'assurer de la volonté des entreprises de s'engager dans la démarche

Besoins pour accélérer

- Appui en ingénierie
- Financement des ressources humaines nécessaires
- Communication sur les actions de la CEC

Défi

Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région pour la décarbonation

 100 % de mobilisation

ACTION

SENSIBILISER LES ENTREPRISES (SALARIÉS ET ÉQUIPES DE DIRECTION) AUX BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CLIMAT ET DE BIODIVERSITÉ ET DIFFUSER CES DERNIÈRES

Pilotes

- Chambres consulaires
- Conseil Régional
- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Acteurs des formations (écoles, centres de formation des Entreprises)
- Entreprises du Rhône
- Réseau des « fresqueurs » (fresque du climat, fresque mobilité, fresque de la biodiversité, etc)
- Office français de la Biodiversité

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 
Faisabilité 

Description de l'action



Créer des **ambassadeurs internes** en capacité de sensibilisation sur le climat et sur la biodiversité, et développer la marque employeur dans ce sens



Sensibiliser sur la biodiversité en partenariat avec France Nature Environnement (FNE), la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)



Mesurer l'efficacité sur la biodiversité par un **écologue**



Améliorer la **communication interne** et intégrer les salariés à la démarche avec notamment des fresques du climat

Indicateur de suivi



- Personnel formé et/ou sensibilisé par an
- Part des entreprises labellisées « Engagés pour la nature »

Besoins pour accélérer

- Éligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Conditions de succès

- S'assurer de la volonté des entreprises de s'engager dans la démarche
- Mettre en place des référents animation par binômes
- Demander à chaque entreprise d'identifier et de participer à une initiative environnementale (ex : projet de serres participatives, fresques)

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : éducation, formations, emplois, compétences

ACTION

ACCÉLÉRER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ACTEURS DE LA RÉNOVATION

Pilotes

- Communes
- Intercommunalité
- État
- Syndicats professionnels

Contributeurs

- Organismes d'accréditation

Mise en œuvre

Action à engager



2026 / 2030

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Réaliser un état des lieux des formations existantes et des **besoins** des entreprises et des ménages



Proposer des **formations spécifiques** aux artisans intéressés par la rénovation énergétique, en mettant l'accent sur les techniques et les normes en vigueur, les matériaux et équipements économes en énergie, ainsi que les bonnes pratiques en matière d'efficacité énergétique



Créer un **label "Artisan de la rénovation"** gratuit avec un cahier des charges strict pour limiter les fraudes et plus global que le label Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) existant qui fonctionne poste par poste



Recenser les "Artisans de la rénovation" dans une **base de données nationale** à accès libre et gratuit afin d'identifier les artisans locaux spécialisés dans les différentes techniques de rénovation énergétique, tels que l'isolation, le chauffage, la ventilation et les énergies renouvelables

Indicateurs de suivi



- Nombre d'artisans labellisés par an
- Nombre de ménages qui ont fait appel à des artisans labellisés par an
- Nombre de connexions sur la base de données "Artisan de la rénovation" par an

Besoins pour accélérer

- Portage national
- Compétences pour développer et harmoniser les formations et créer un cahier des charges pour les labels

Conditions de succès

- Définir un objectif cible du nombre de nouveaux artisans labellisés chaque année, par département



SAVOIE

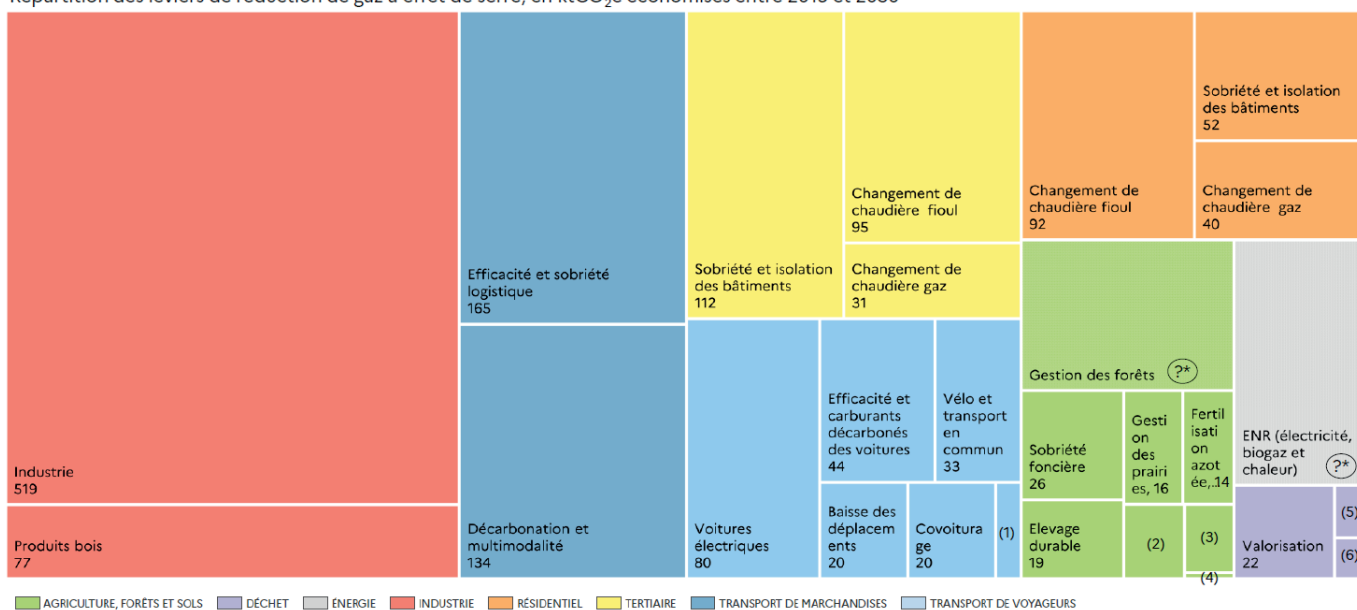


LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

Le préfet de la Savoie a réuni à deux reprises – les 2 février et 24 mai 2024 – les acteurs du territoire pour débattre de la territorialisation, à l'échelle de la Savoie, des enjeux prioritaires identifiés par la COP Auvergne-Rhône-Alpes.

Après une présentation du diagnostic départemental, synthétisé sous forme du rappel graphique des grands leviers d'action disponibles et des enjeux quantitatifs associés, les participants ont été invités à faire part des actions en cours et de leurs propositions pour l'avenir.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bus et cars : 6 ktCO₂e. (2) Bâtiments & machines : 10 ktCO₂e. (3) Gestion des haies : 8 ktCO₂e. (4) Pratiques stockantes : 1 ktCO₂e.
 (5) Prévention des déchets : 4 ktCO₂e. (6) Captage de méthane : 3 ktCO₂e.
 * Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

Ainsi, le croisement des travaux conduits au niveau régional avec les retours des acteurs locaux, puis les débats menés lors de ces deux conférences ont-ils permis de **définir collectivement les défis majeurs à relever en Savoie d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de la planification écologique.**

Le présent cahier départemental, issu de ces travaux, traduit l'ambition affirmée collectivement de relever ces défis à travers **l'engagement d'actions ambitieuses et structurantes** dans différents domaines afin de faire progresser les territoires savoyards sur la voie de la transition écologique.

Il constitue la feuille de route à laquelle les acteurs du département sont invités à se référer pour atteindre les objectifs de décarbonation et de préservation de la biodiversité à l'horizon 2030. Cette feuille de route a été établie sur la base d'une réflexion structurée autour des grands axes de la planification écologique, qui concernent tous, à différents niveaux, l'ensemble du territoire national : agriculture, bâtiment, biodiversité, bois, déchets, eau, énergie, industrie transports. Pour autant, l'intérêt de l'exercice de déclinaison territoriale réside dans la possibilité qu'il offre **d'adapter au plus près du terrain les défis et actions à la situation spécifique de chaque territoire.**

De ce point de vue, **l'exercice conduit en Savoie a été fortement orienté par le caractère à la fois montagnard et touristique du département**, deux dimensions qui imprègnent largement la déclinaison de chacun des défis. Ainsi, la lecture transversale de l'ensemble du plan d'actions proposé ci-après permet de mettre en évidence le traitement du sujet « montagne » à travers la prise en compte des nombreuses spécificités qu'il induit dans la plupart des domaines. Il s'agit d'un point auquel les participants se sont naturellement montrés très attentifs.

Enfin, comme indiqué, **de nombreux acteurs savoyards ont été mobilisés dans les discussions et seront sollicités pour mettre en œuvre ces défis et ces actions** : les citoyens, les collectivités locales, les entreprises, les agriculteurs, les fédérations et chambres consulaires, ainsi que les services de l'État.

Les actions et défis feront l'objet d'un **suivi annuel et d'un partage des résultats** pour s'assurer de la déclinaison effective de la planification écologique dans tous les territoires savoyards, notamment au travers d'avenants aux Contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) qui devront être signés avant la fin de l'année 2024, par les collectivités.

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

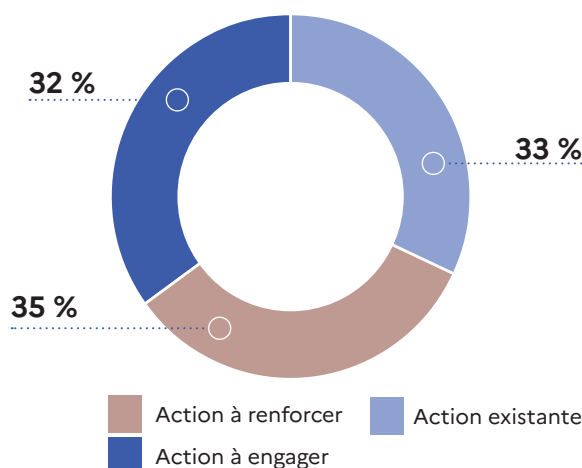
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	11	1	2	2	2		2		2	
Allier	18	1	2	2	6		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	6	1	2	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	13		3	5	1	3				1
Savoie	24	5	3	2	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

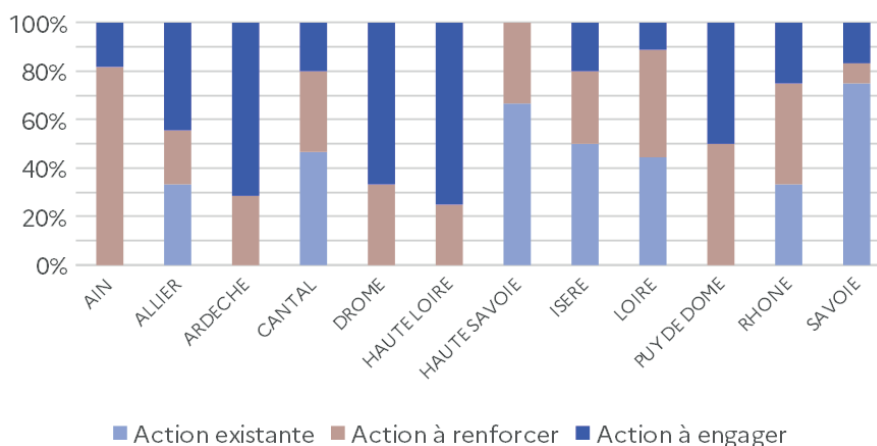
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

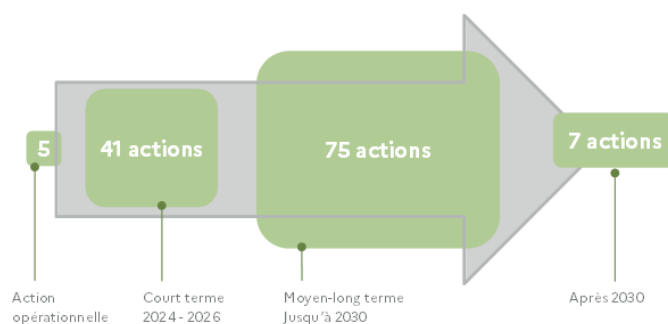
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

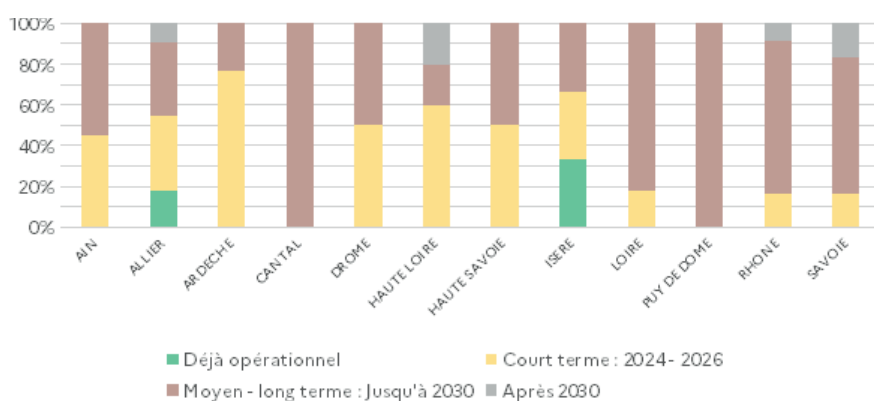


- Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- Un portage des actions encore à affiner

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
	Agriculture et alimentation	Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
		Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forêts	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



SAVOIE

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Renforcer la couverture du territoire régional avec des aires protégées sous protection forte

 4 % du territoire régional couverts d'ici 2030 (+ 65 000 ha)

ACTION

ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS 2022-2024 DE LA STRATÉGIE AIRES PROTÉGÉES (SAP) ET ENCLANCHER LE 2^{EME} PLAN D' ACTIONS

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Département
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 
Faisabilité 

Description de l'action



Poursuivre les efforts engagés lors du premier plan d'actions de la **stratégie des aires protégées**



Cibler les zones humides, les tourbières, les **territoires à enjeux** : Vallée des Encombres, Cembraie sur gypse, ...

Indicateur de suivi



- Nombre d'aires nouvelles de protection

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs et des citoyens
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État

Défi

Renforcer la couverture du territoire régional avec des aires protégées sous protection forte



4 % du territoire régional couverts d'ici 2030 (+ 65 000 ha)

ACTION

RÉDUIRE LES PRESSIONS QUI S'EXERCENT SUR LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Département
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact ★★☆☆
Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Placer la biodiversité « ordinaire » au cœur des **projets** (espaces de respiration, îlots de fraîcheur, désimperméabilisation, solutions fondées sur la nature, ...)



Financer des opérations concourant à la restauration de la nature via le **Fonds vert**



Développer et **soutenir des programmes** tels que Man And Biosphere, engagé par Grand Lac communauté d'agglomération

Indicateur de suivi



- Montant du Fonds vert alloué à cet objectif (€)

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Améliorer la connaissance, par exemple avec les Atlas de la biodiversité
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

 -10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

DÉFINIR UNE TRAJECTOIRE DE SOBRIÉTÉ PAR BASSIN VERSANT EN S'APPUYANT SUR LES PROJETS DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU

 **-10 % DE CONSOMMATION D'EAU D'ICI 2030**

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Citoyens
- Département
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 
Faisabilité 

Description de l'action



Avoir une politique de sobriété plus forte dans les **territoires en tension** en poursuivant les nombreuses démarches de Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) au niveau du département



Identifier par ces démarches les **sous-bassins versants** pour lesquels une réduction significative des prélèvements est nécessaire

Indicateur de suivi



- Nombre de Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) ou d'études volumes prélevables engagés

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Structurer les collectivités compétentes en matière d'eau
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

 -10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE SOBRIÉTÉ, EN TENANT COMPTE DES SPÉCIFICITÉS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Département
- Conseil régional

Mise en œuvre

Action existante








2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action

-  Connaître les **limites** entre les besoins et les ressources en eau du département
-  Renforcer des **infrastructures fragiles**, augmenter les rendements des réseaux d'adduction d'eau potable
-  Sensibiliser aux économies d'eau, renforcer la **communication grand public** sur les usages économes
-  Développer les **plans de sobriété hydrique** sur l'ensemble des activités économiques
-  Sécuriser les principaux usagers

Indicateurs de suivi



- Nombre de collectivités ayant un schéma d'Adduction d'Eau Potable (AEP) récent
- Taux d'augmentation des rendements des réseaux d'Adduction d'Eau Potable (AEP)(%)

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Structurer les collectivités compétentes en matière d'eau
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement

 -10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

INTÉGRER PLUS FORTEMENT LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, QUEL QUE SOIT SON USAGE : AGRICOLE, NEIGE, INDUSTRIE, OU EAU POTABLE

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Agence de l'Eau
- Bureaux d'études
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Département
- Conseil régional
- Urbanistes

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 
Faisabilité 

Description de l'action



Poursuivre la **doctrine Eau-Urbanisme** pour anticiper au mieux les situations de tension dues à l'évolution de la disponibilité de la ressource en eau, confrontée à l'augmentation de la fréquentation des milieux montagnards en période estivale

Indicateur de suivi



- Nombre de réserves émises sur la gestion quantitative de l'eau dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs
- Coordonner efficacement les collectivités compétentes en matière d'eau d'une part, d'urbanisme d'autre part
- Sensibiliser les urbanistes et les bureaux d'études spécialisés dans l'aménagement
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier

Besoins pour accélérer

- Ingénierie d'études

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

 -15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

METTRE EN PLACE LE SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN (SERM) DE CHAMBÉRY DANS SES DIFFÉRENTES COMPOSANTES


Pilotes

- État
- Cœur de Savoie
- Département
- Grand Chambéry
- Grand Lac
- Conseil régional
- SNCF

Contributeurs

- Communes

Description de l'action


 Constituer et transmettre au Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires le **dossier de labellisation**, en mettant l'accent sur l'organisation du report modal dans le sillon alpin savoyard et sur le périmètre Zones à Faibles Émissions Mobilité (rabattements vers les Pôles d'Échanges Multimodaux en modes actifs et partagés, offre transport express régional cadencée...)

 Réaliser les **études de préfiguration**

 Assurer l'obtention du **statut de Service Express Régional Métropolitain (SERM)**

 Terminer les **études d'exploitation SNCF** et l'étude des nouvelles haltes

 Mettre en place le **Syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard (SMOS)**

 Engager les réflexions autour de la **réorganisation des réseaux collectifs urbains** articulés avec le Service Express Régional Métropolitain (SERM)

Besoins pour accélérer

- Financements via le Fonds vert et le BOP 203 (Budget Opérationnel de Programme) pour les études et l'ingénierie hors ferroviaire
- Financements via le Contrat de Plan État-Région (CPER) et la Société de Gestion de Portefeuille (SGP)

Mise en œuvre

Action existante



Été 2024 : Dossier de candidature Service Express Régional Métropolitain (SERM)

Fin 2024 : Fin des études SNCF exploitation et haltes SERM, et mise en place du Syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard

2025 : Études sur la mission de préfiguration

Mi-2026 : Obtention du statut SERM

2029 : Réseau de Transports en commun unifié

Impact



Faisabilité



Indicateur de suivi



- Investissements réalisés dans les différents modes collectifs (€)

Conditions de succès

- Mobiliser les Autorités Organisatrice de la Mobilité (AOM) au sein du Syndicat des mobilités de l'Ouest savoyard
- Valider le Plan de Mobilité du Grand Lac
- Assurer la qualité et la cohérence du dossier
- Associer les usagers des transports

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée



15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

DÉCARBONER L'ACCÈS AUX STATIONS ET LES MOBILITÉS EN MONTAGNE

Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional
- Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)
- SNCF
- Stations

Contributeurs

- Communes

Description de l'action

- Améliorer le **cadencement** des transports express régionaux
- Remettre les **trains de nuit** au cœur de l'offre de mobilités
- Ouvrir les **réservations** des trains de nuit suffisamment tôt pour permettre le packaging de l'offre commerciale des stations
- Mettre en place des **ascenseurs valléens**
- Connecter les ascenseurs** au train et aux modes routiers par des transports décarbonés
- Moderniser les gares en véritables **Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)**

Mise en œuvre

Action existante



2030

Impact

Faisabilité

Indicateurs de suivi



- Nombre d'ascenseurs valléens en projet
- Nombre de Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) aménagés

Conditions de succès

- Se coordonner avec la SNCF
- Assurer une animation territoriale pour mobiliser au sein des territoires concernés

Besoins pour accélérer

- Relais auprès des instances nationales de la SNCF
- Crédits du Contrat de Plan État-Région (CPER) et d'ingénierie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée



15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ ET SOLIDAIRES EN MILIEU RURAL COHÉRENTE À L'ÉCHELLE DES BASSINS DE MOBILITÉ RÉGIONAUX ET S'APPUYANT NOTAMMENT SUR LA DYNAMIQUE DÉPARTEMENTALE AUTOUR DES MODES ACTIFS ET PARTAGÉS

Pilotes

- Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)
- Conseil régional

Contributeurs

- Collectivités
- État
- Organismes de mobilité solidaire
- Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT)

Mise en œuvre

Action existante



2027

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Mobiliser les intercommunalités d'un même bassin de vie sur la mobilité et les réflexions stratégiques avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) à partir des besoins des usagers



Poursuivre le déploiement des **Schémas directeurs cyclables** en liaisons locales et rabattements



Poursuivre les **campagnes d'incitation au covoiturage** et la coordination départementale



Développer la **mobilité électrique solidaire** et les points de recharge



Augmenter le cadencement des **lignes de vallée**



Moderniser les gares en véritables **Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)**

Indicateurs de suivi



- Nombre de Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) réalisés
- Longueur des voies cyclables structurantes réalisées (km)
- Nombre de lignes et d'aires de covoiturage
- Nombre de services financés par le Fonds Vert

Conditions de succès

- Animer et sensibiliser au niveau des bassins

Besoins pour accélérer

- Financements via le Fonds Vert « Autorités Organisatrices de la Mobilité rurales »

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements

Défi



80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale



-15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

MAINTENIR UN HAUT NIVEAU DE SERVICE POUR ACCOMPAGNER LA MASSIFICATION DE LA RÉNOVATION DU PARC DE LOGEMENTS, AVEC LA MISE EN PLACE DU SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT (SPRH) EN 2025

Pilotes

- Département
- Intercommunalités
- État

Contributeur

- Agence Nationale de l'Habitat (Anah)
- Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise (APTV)
- Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER)
- Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS)
- Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) Nationale de l'Habitat (Anah)
- Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise (APTV)
- Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER)
- Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS)
- Syndicat du Pays de Maurienne (SPM)

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2025

Impact



Faisabilité



Indicateurs de suivi



- Nombre de collectivités ayant signé un pacte territorial
- Nombre d'informations ou conseils effectués par l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables par semestre
- Nombre d'accompagnements de premier niveau effectué par l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables par semestre

Description de l'action



Rendre fonctionnel le **Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)**, avec une prise en charge de son financement par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et les collectivités territoriales



Appuyer ce service sur l'écosystème déjà mis en place localement dans le cadre du programme de financement **Certificats d'Économies d'Énergie - Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (CEE SARE)**

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des collectivités concernées
- Etablir les pactes territoriaux pour le 1er janvier 2025 afin d'assurer une continuité du service public existant sur l'ensemble du territoire savoyard, connu sous la bannière France Renov' (portée opérationnellement par l'ASDER)

Besoins pour accélérer

- Clarification du schéma d'organisation du financement du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
- Financement de l'ANAH

Défi

Encourager la sobriété et réduire les consommations d'énergie du parc tertiaire



-30 % des consommations énergétiques du parc tertiaire entre 2019 et 2030 à l'échelle régionale

ACTION

ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DU DÉCRET ECO ENERGIE TERTIAIRE EN STRUCTURANT UNE OFFRE DE SERVICE ADAPTÉE AU DÉPARTEMENT

Pilotes

- Département
- Intercommunalités
- État

Contributeur

- Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER)
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)
- Service des Données et Études Statistiques (MTECT/SDES)

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2050

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Engager tous les acteurs du tertiaire vers la réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments ; **mutualiser les bases de données** pour arriver à toucher exhaustivement les acteurs concernés



Respecter **les paliers de réduction** des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire imposés par le dispositif Eco Energie Tertiaire : au moins -40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050 (par rapport à 2010)



Respecter l'obligation de **reporting annuel** des consommations énergétiques imposée par le dispositif Éco Énergie Tertiaire

Indicateurs de suivi



- Part d'assujettis ayant effectué leur reporting (%)
- Nombre d'informations ou conseils effectués par les partenaires, par semestre

Conditions de succès

- Coordonner les acteurs en capacité d'accompagner la mise en œuvre du dispositif
- Disposer d'une offre de service susceptible d'accompagner les assujettis dans la mise en œuvre du dispositif
- Identifier les assujettis concernés par le décret

Besoins pour accélérer

- Mise en place d'un groupe de travail partenarial pour définir l'offre de service
- Appui financier à la réalisation de travaux (Fonds vert, Certificats d'Économies d'Énergie, financements de l'ADEME...)

Défi

Travailler activement à la remobilisation des lits froids en station pour lutter contre la vacance des logements touristiques et réduire l'artificialisation des sols

ACTION

DÉPLOYER DES OUTILS SPÉCIFIQUES AUX ENJEUX TOURISTIQUES EN MONTAGNE, NÉCESSAIRES À LA REMOBILISATION DES LITS FROIDS

Pilotes

- État
- Département
- EPCI,
- Communes touristiques
- professionnels du tourisme

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2050

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Réduire l'artificialisation des sols induite par la construction de logements nouveaux, qu'ils soient dédiés à l'accueil des touristes ou des saisonniers.



Mobiliser les copropriétaires pour une rénovation énergétique, esthétique et fonctionnelle, pour répondre aux nouvelles attentes de la clientèle



Mettre en place des outils spécifiques techniques, réglementaires et financiers (fiscalité, revenus locatifs...).

Indicateurs de suivi



- Part d'assujettis ayant effectué leur reporting (%)
- Nombre d'informations ou conseils effectués par les partenaires, par semestre

Conditions de succès

- Coordonner les acteurs en capacité d'accompagner la mise en œuvre du dispositif
- Disposer d'une offre de service susceptible d'accompagner les assujettis dans la mise en œuvre du dispositif
- Identifier les assujettis concernés par le décret

Besoins pour accélérer

- Mise en place d'un groupe de travail partenarial pour définir l'offre de service
- Appui financier à la réalisation de travaux (Fonds vert, Certificats d'Économies d'Énergie, financements de l'ADEME...)

Défi

Réduire les émissions des 90 sites industriels régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre



-40 % d'émissions entre 2019 et 2030

ACTION

ACCOMPAGNER LES SITES LES PLUS ÉMETTEURS DU DÉPARTEMENT

Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Contributeur

- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact ★★★★★

Faisabilité ★★★★★

Description de l'action



Informar sur les accompagnements de l'État



Inciter à la transition d'énergie vers du moins carboné, voire de l'électrification



Inciter à l'économie circulaire, notamment par le recyclage des déchets



Inciter à l'utilisation de l'énergie fatale



Soutenir activement les projets « vertueux » : la fabrication d'hydrogène (électrolyseurs), la méthanisation, la méthanation, l'économie circulaire, le captage et recyclage de CO2, ...

Indicateur de suivi



- Nombre de lits remis sur le marché

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des collectivités concernées
- S'inspirer des expériences réussies et déployer les outils testés en lien avec Atout France

Besoins pour accélérer

- Disposer d'un cadre réglementaire adapté
- Faciliter la mobilisation des outils de fiscalité incitative

Défi

Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles en région pour la décarbonation



100 % de mobilisation

ACTION

PROMOUVOIR LES OUTILS D'ÉVALUATION DU BILAN CARBONE DES ENTREPRISES ET DU PASSAGE À L'ACTION « BALANCE TA TONNE », WEBINAIRES DÉDIÉS

Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Contributeurs

- Convention des Entreprises pour le Climat

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Suivre la réalisation des **audits énergétiques** et des bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)



Informar sur les aides et financements sur la plateforme unique **Mission Transition Ecologique**



Réaliser des **pré-diagnostics** et audits



Réaliser des **études de faisabilité**, notamment sur la décarbonation et la récupération de chaleur fatale

Indicateurs de suivi



- Nombre de bilans des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) réalisés
- Nombre d'audits énergétiques réalisés

Besoins pour accélérer

- Financements (Fonds chaleur, Prêts régions...)

Défi

Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local (volet aval)

ACTION

FACILITER ET MASSIFIER LES RECOURS À L'ÉCOCONCEPTION AINSI QU'ÀUX MATÉRIAUX BIOSOURCÉS POUR LA CONSTRUCTION

Pilote

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Fédération française du bâtiment
- Fibois
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

Contributeurs

- Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER)
- Conseil en Énergie Partagée (CEP)

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2034

Impact ★ ★ ☆

Faisabilité ★ ★ ☆

Description de l'action



Valoriser les **bois sanitaires** pour de nouveaux débouchés



Promouvoir les **feuillus en construction** (et autres usages à cycle de vie long)



Initier un **accord de filière** sur le traitement et le réemploi du bois issu de la déconstruction



Favoriser l'**approvisionnement local** en engageant l'ensemble des parties prenantes de la construction



Isoler et réhabiliter des **équipements publics** en cours et à venir avec des matériaux biosourcés

Conditions de succès

- Sensibiliser les acteurs clés

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 *Au moins +50 % de la production d'électricité renouvelable à l'échelle régionale*

ACTION

RENFORCER SIGNIFICATIVEMENT NOS EFFORTS COLLECTIFS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF NATIONAL DE RÉDUIRE DE 40 À 50 % NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN 2050, PAR RAPPORT À 2021

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER)
- Communes
- Opérateurs

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Agir sur la **sobriété et l'efficacité énergétiques** de tous les secteurs, en particulier le bâtiment, l'industrie et les transports (voir détails dans les fiches des secteurs concernés)

Indicateur de suivi



- Nombre de dossiers déposés
- Consommation énergétique évitée en moyenne annuelle (MWh)

Conditions de succès

- Mobiliser des acteurs de terrain
- Assurer l'exemplarité de l'État

Besoins pour accélérer

- Pérennisation des crédits Fonds Verts, Dotation d'Équipement des territoires ruraux (DETR) et Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) sur la rénovation des bâtiments publics (10 M€/an sur 3 ans)
- Mise à disposition de crédits immobiliers dédiés à la rénovation des bâtiments de l'État
- Maintien d'une ingénierie technique et financière

Défi

Développer et diversifier la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

 *Au moins +50 % de la production d'électricité renouvelable à l'échelle régionale*

ACTION

DÉVELOPPER LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE EN FAVORISANT LES ZONES D'ORES ET DÉJÀ ANTHROPISÉES, ET VISER LA SOLARISATION DE L'INTÉGRALITÉ DES PARKING DE PLUS DE 10 000 M² D'ICI 2026, COMME PRÉVU PAR L'ARTICLE 40 DE LA LOI RELATIVE À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (APER)

Pilotes

- Intercommunalités
- État

Contributeurs

- Société d'Économie Mixte (SEM)
 - Énergie Savoie
- ENEDIS
- Communes
- Acteurs privés

Mise en œuvre

Action existante



2024 : Mise en place d'un groupe de travail, livrable attendu en fin d'année

2025 : Étude ADRETS

2026 : Étude sur tous les parkings de plus de 10.000 m²

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Intégrer les **Zones d'Accélération d'Énergies Renouvelables (ZAER)** dans les documents d'urbanisme



Élaborer une note d'accompagnement des porteurs de projets de **solarisation des parkings**, en lien avec les services aménagement du territoire (qui favorise l'émergence de projets au barycentre des enjeux Énergie, Zéro artificialisation nette, désimperméabilisation, intégration paysagère)



Engager les études sur le **patrimoine de l'État** (étude ADRETS)

Indicateur de suivi



- Puissance installée à l'échelle du département (MW)

Conditions de succès

- Mobiliser l'AGILE (Agence de l'Immobilier de l'État) sur l'immobilier de l'État et sur les domaines publics concédés

Besoins pour accélérer

- Parution rapide des décrets et arrêtés d'application de l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
- Financement de l'appui à l'ingénierie pour les collectivités
- Renforcement de l'ingénierie dans les services déconcentrés

Défi

Production et Stockage d'énergie solutions innovantes

ACTION

FAVORISER L'ÉMERGENCE ET LE DÉPLOIEMENT DE L'ENSEMBLE DES FILIÈRES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE AINSI QUE DES SOLUTIONS DE STOCKAGE D'ÉNERGIE

Pilotes

- État
- Conseil régional
- Département
- Fournisseurs et producteurs d'énergie
- SDES

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact ★★★★★
Faisabilité ★★★★★

Description de l'action

- Accompagner le développement d'énergies renouvelables, notamment, la géothermie sur sondes ou sur nappes
- Accompagner et déployer le stockage hydraulique d'électricité par station de transfert d'énergie par pompage.
- Concilier le déploiement avec les enjeux eau, biodiversité et nouveaux risques en montagne.
- Déployer l'hydrogène comme moyen de stockage de l'électricité en lien avec le projet régional Zero Emission Valley qui vise à faire de la mobilité hydrogène un levier pour la filière.

Indicateurs de suivi



- Evolution de la production d'énergie par Géothermie
- Nombre de miniSTEP autorisées
- Nombre de stations d'avitaillement en hydrogène installées

Conditions de succès

- Accompagnement financier et en ingénierie des filières

Besoins pour accélérer

- financement des études de faisabilité
- Accompagnement technique
- Cadre réglementaire précis

Défi

Développer de façon soutenable la production de chaleur renouvelable, toutes filières confondues (bois énergie, méthanisation, solaire thermique, valorisation des déchets)

 *Dépassement du seuil de 30 TWh de chaleur renouvelable produite à l'échelle régionale*

ACTION

MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE LA FILIÈRE MÉTHANISATION POUR FACILITER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX PROJETS

Pilotes

- Collectivités compétentes en matière de biodéchets
- Collectivités compétentes en matière d'eaux usées
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Communes
- Collectivités
- Agriculteurs
- Gaz Réseau Distribution France (GRDF)
- ADEME

Mise en œuvre

Action existante



2024 : Organisation d'un comité méthanisation
2025 : Dépôt d'un dossier de méthaniseur en instruction

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Renforcer l'accompagnement des projets par la mobilisation active du comité méthanisation de la Savoie

Indicateur de suivi



- Nombre de réunions du comité méthanisation

Besoins pour accélérer

- Financement des études de faisabilité
- Accompagnement technique

Défi

Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et la valorisation énergétique

 100 % de mobilisation

ACTION

● AMÉLIORER LE TAUX DE VALORISATION MATIÈRE NOTAMMENT EN DÉVELOPPANT LA MÉTHANISATION DES BIODÉCHETS, BOUES DE STEP ET L'UTILISATION LOCALE DU BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Communes
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Encourager les projets visant à développer la **méthanisation**



Envisager la **méthanation** en complément de la méthanisation, en identifiant les gisements d'hydrogène verts combinables avec les installations de méthanisation

Indicateur de suivi



- Nombre de projets autorisés

Défi

Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région, pour déployer l'économie circulaire

ACTION

EXPÉRIMENTER LE RÉEMPLOI DE CONTENEURS EN VERRE

Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Entreprises
- Particuliers

Description de l'action



Inciter les fabricants de **contenants en verre** à étudier les possibilités de réemploi

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact ★★★★★

Faisabilité ★★☆☆☆

Indicateur de suivi



- Nombre d'études réalisées

Défi

Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région, pour déployer l'économie circulaire

ACTION

RENFORCER LE RECYCLAGE DES DÉCHETS DU BTP ET RATIONALISER LE STOCKAGE DANS LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES (ISDI)



Pilotes

- Intercommunalités
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Entreprises du BTP



Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Favoriser les projets utilisant des déchets comme **matière première**



Inciter à la **valorisation** des déchets sous la forme d'énergie



Travailler en amont avec les porteurs de projets pour qu'ils intègrent la réduction de la production de déchets non-valorisables



Indicateur de suivi



- Nombre de projets autorisés

Conditions de succès

- Mobilisation pour faire avancer les projets vertueux
- Information des industriels sur les filières de valorisation

Défi

Conforter le puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique

ACTION

CONFORTER LES DIFFÉRENTS RÔLES DE LA FORÊT, AVEC UN FOCUS SUR LA FORÊT ALLUVIALE, ET MIEUX ANTICIPER LES RISQUES (FEUX DE FORÊT, PROBLÈMES SANITAIRES ...)

Pilotes

- Agence de l'Eau
- Intercommunalités
- Département
- État
- Conseil régional

Contributeurs

- Office National des Forêts (ONF)
- Parcs

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact

Faisabilité

Description de l'action



Assurer une **gestion plus encadrée** des forêts



Trouver des solutions de meilleure valorisation des **bois scolytés**

Indicateur de suivi



- Surfaces de forêts perdues (ha)

Conditions de succès

- Mobiliser l'ensemble des acteurs de la forêt
- Mettre en place un accompagnement administratif et financier
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État et du Conseil Départemental

Défi

Agriculture et alimentation (thématiques non traitées à l'échelle régionale à ce stade)

ACTION

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DANS UN CONTEXTE DE SYSTÈME AGRICOLE DÉJÀ TRÈS EXTENSIF

Pilotes

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)
- État
- Département
- Conseil régional

Contributeurs

- Exploitants agricoles

Mise en œuvre

Action à renforcer



2025 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Poursuivre les recherches et le déploiement des **solutions innovantes** pour l'ensemble des filières

Indicateurs de suivi



- Nombre de dossiers d'aides instruits
- Montant des dossiers d'aides (€)
- Quantité de CO2 économisée (ktCO2e)

Conditions de succès

- Bénéficier de l'impulsion locale de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)
- Stimuler l'innovation (recherches INRAE)
- Déployer des aides à la transition écologique

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État (appels à projets transition écologique, plan haies...)
- Ingénierie de projet pour développer et promouvoir des solutions innovantes

Défi

Agriculture et alimentation (thématiques non traitées à l'échelle régionale à ce stade)

ACTION

COUPLER PRODUCTION AGRICOLE ET PRODUCTION D'ÉNERGIE DÉCARBONÉE

Pilotes

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)
- État
- Intercommunalités

Contributeurs

- Exploitants agricoles

Mise en œuvre

Action à engager



2024 : Document cadre
2024-2030 :
Déclinaison des projets

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Mettre en place un **document cadre départemental** pour permettre la mise en œuvre opérationnelle du décret relatif au développement de la production photovoltaïque en zone agricole



Accompagner sa **mise en œuvre** dans les territoires

Indicateurs de suivi



- Nombre de projets agrivoltaïques ou photovoltaïques sur sol agricole
- Surfaces et puissance installée (ha, MW)

Conditions de succès

- Assurer la mobilisation active de la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB), des exploitants et des collectivités
- Être accompagné par la Commission de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et la Direction Départementale des Territoires (DDT)
- Faire preuve de capacité d'adaptation et d'innovation

Besoins pour accélérer

- Ingénierie de recherche concernant l'agrivoltaïsme

Défi

Agriculture et alimentation (thématiques non traitées à l'échelle régionale à ce stade)

ACTION

ÉCONOMISER L'EAU, AU TRAVERS DE PRATIQUES CULTURALES ET D'IRRIGATION PLUS SOBRES ET EN DÉVELOPPANT LE STOCKAGE

Pilotes

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc (CASMB)
- État
- Intercommunalités
- Département
- Conseil régional

Contributeurs

- Exploitants agricoles
- Food and Agriculture Organization (FAM)
- Agence de l'Eau

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024 / 2030

Impact ★ ★ ★

Faisabilité ★ ★ ☆

Description de l'action



Réaliser des gains sur les **dispositifs d'irrigation**, via notamment un meilleur suivi des besoins et des dispositifs plus localisés et économes



Réaliser des gains sur l'**adaptation des variétés agricoles** en fonction des périodes



Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, le **stockage de la ressource** à une période où elle est disponible, constitue une partie de la solution

Indicateurs de suivi



- Nombre de retenues créées
- Quantité d'eau stockée
- Nombre de nouveaux dispositifs d'irrigation vertueux financés

Conditions de succès

- Assurer la mobilisation de l'ensemble des acteurs
- Créer un cadre réglementaire adapté sur le stockage et les restrictions sécheresse
- Mettre en place un accompagnement administratif
- Assurer le portage local des solutions innovantes

Besoins pour accélérer

- Financements de l'État, de la Région et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour les dispositifs d'irrigation et les retenues
- Appui à l'ingénierie de projet par l'État et les collectivités locales

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : éducation, formations, emplois, compétences

ACTION

STRUCTURER UNE FILIÈRE LOCALE POUR DISPOSER DE PROFESSIONNELS FORMÉS AUX ENJEUX NOUVEAUX DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, EN S'APPUYANT SUR LES COMPÉTENCES EXISTANTES LOCALEMENT

Pilotes

- État
- Département
- Conseil régional

Contributeurs

- Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER)
- Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)
- Fédération Française de Bâtiment (FFB)
- Structures de formation
- Institut National de l'Energie Solaire (INES)

Mise en œuvre

Action existante



Long terme (2050)

Impact 
Faisabilité 

Indicateurs de suivi



- Nombre de formations existantes dans le département
- Nombre de personnes formées par an
- Nombre d'entreprises qualifiées RGE (reconnu garant de l'environnement) pour la rénovation énergétique

Description de l'action



Développer l'offre proposée par les entreprises du bâtiment, trop peu qualifiées, avec la **qualification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE)**



Coordonner les efforts, notamment au travers du **projet Former les Acteurs de la Rénovation Énergétique (FARE)** porté par l'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER)

Besoins pour accélérer

- Mise en place d'un groupe de suivi partenarial pour définir l'offre de formation, l'adapter et la faire connaître
- Financement des parcours de formation

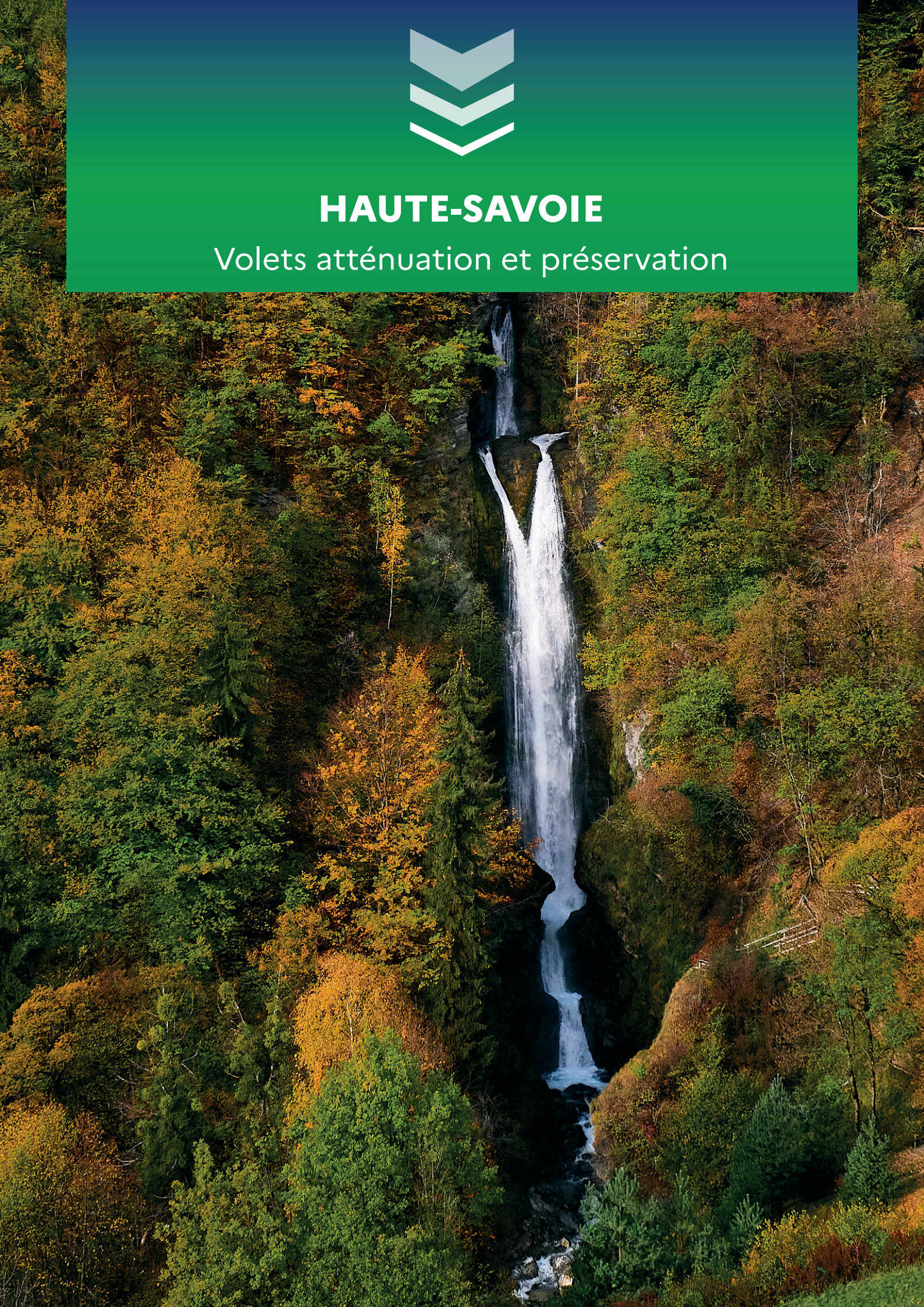
Conditions de succès

- Cordonner les acteurs en capacité d'accompagner la consolidation de l'offre de formation



HAUTE-SAVOIE

Volets atténuation et préservation



LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

La transition écologique, politique publique essentielle, représente **une formidable opportunité de croissance économique** pour la Haute-Savoie. Territoire caractérisé par ses paysages alpins, son dynamisme industriel, et son attrait touristique, le département présente tous les atouts pour devenir un modèle en matière de développement durable, tout en stimulant son économie.

Tout d'abord, la Haute-Savoie dispose d'un tissu industriel diversifié, notamment dans les secteurs de la mécanique de précision, de la Défense, et de l'agroalimentaire. La transition écologique incite d'ores-et-déjà les chefs d'entreprise à évoluer vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement, à travers l'adoption de technologies plus propres et plus efficaces. Cela inclut l'amélioration des processus de production, avec la réduction des émissions de carbone et l'optimisation de la gestion des ressources.

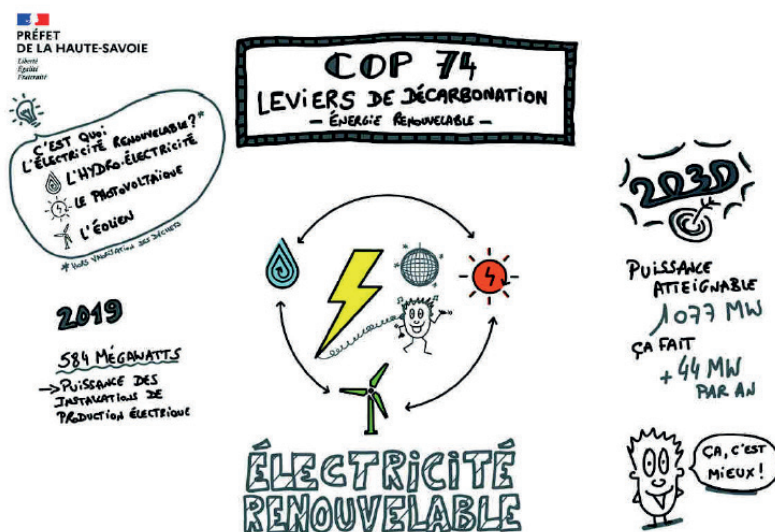
Exemple :

Le développement de l'éco-conception et de l'économie circulaire permet aux entreprises de l'Outdoor, secteur emblématique du département, de se positionner sur des marchés en pleine expansion, tout en réduisant leur empreinte écologique, comme l'exige la clientèle visée.

Ainsi, la Haute-Savoie, avec sa tradition d'innovation, pourrait devenir **un pôle d'excellence pour les technologies vertes**, attirant ainsi de nouveaux investissements et créant des emplois qualifiés.

Le secteur de l'énergie est également un domaine clé pour la croissance verte en Haute-Savoie. Grâce à son relief montagneux et à son réseau hydrographique dense, le département possède un potentiel significatif pour la production d'énergie renouvelable, notamment hydroélectrique. De plus, le choix résolu du solaire permettront de diversifier le mix énergétique local.

Le tourisme, pilier de l'économie haut-savoyarde, se trouve également au cœur des enjeux de la transition écologique. La région attire chaque année des millions de visiteurs grâce à ses stations de ski, ses lacs, et ses sentiers de randonnée. Cependant, le changement climatique menace ces activités traditionnelles. Pour s'adapter, la Haute-Savoie devra s'attacher à développer un tourisme durable, en mettant l'accent sur les offres écotouristiques et le « slow tourism ». Les initiatives telles que la rénovation des infrastructures touristiques pour qu'elles soient plus respectueuses de l'environnement et économes en énergie, la promotion des transports collectifs à haut niveau de service, la valorisation du patrimoine naturel et de la gastronomie sont autant de leviers pour attirer une nouvelle clientèle, plus soucieuse de son impact environnemental. Par ailleurs, le développement de l'agritourisme et la valorisation des produits locaux peuvent renforcer les circuits courts, dynamisant ainsi l'économie rurale.



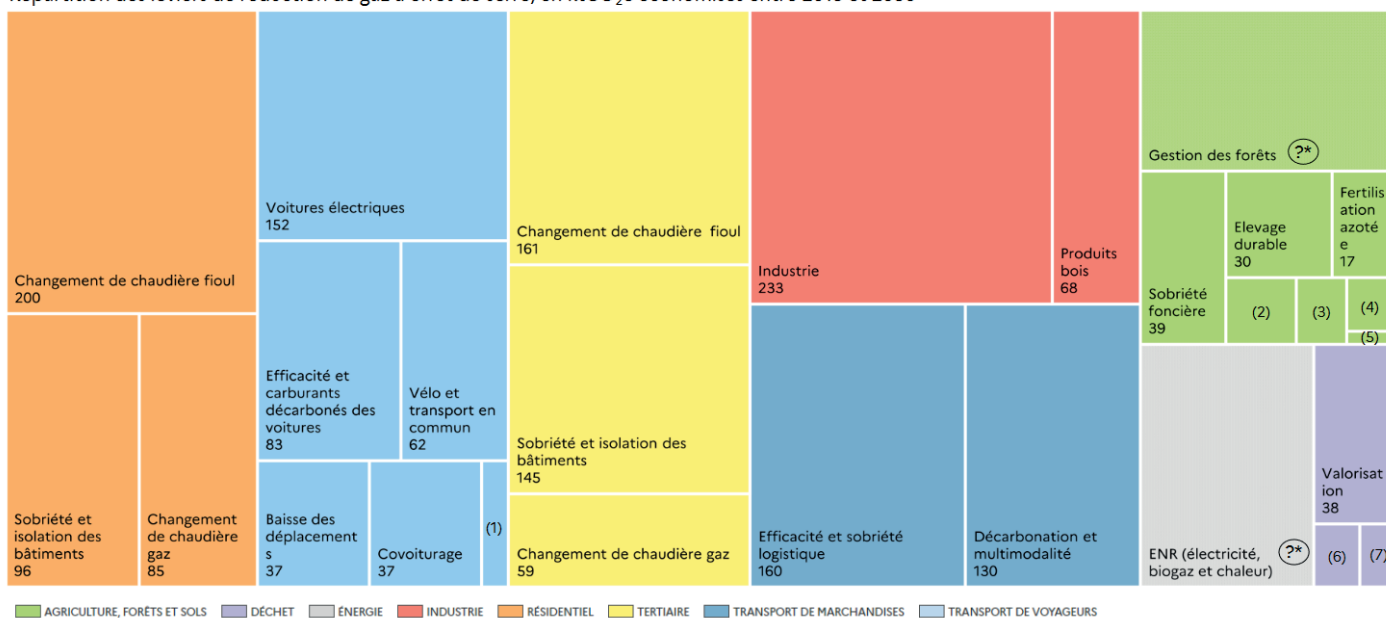
Enfin, la transition écologique peut aussi être une opportunité pour les collectivités locales de **repenser l'aménagement du territoire en Haute-Savoie**. L'urbanisation durable, la gestion des déchets, et la préservation des espaces naturels sont des domaines où des investissements peuvent générer des retombées économiques positives.

En somme, la transition écologique en Haute-Savoie n'est pas seulement une nécessité environnementale, mais aussi une formidable opportunité de croissance économique. En misant sur l'innovation, la diversification des activités, et la valorisation des ressources locales, le département pourra s'affirmer comme un leader de la croissance verte en France.

Exemple :

L'aménagement de zones d'activités écologiques et la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, soutenus par le Fonds Vert et la DETR, aideront à stimuler le secteur de la construction, tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



(1) Bus et cars : 9 ktCO₂e. (2) Gestion des prairies : 12 ktCO₂e. (3) Bâtiments & machines : 9 ktCO₂e. (4) Gestion des haies : 7 ktCO₂e. (5) Pratiques stockantes : 2 ktCO₂e. (6) Prévention des déchets: 8 ktCO₂e. (7) Captage de méthane : 6 ktCO₂e. * Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et en identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxièmes réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé entre **80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations,

chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;**
- **Synthèse des retours issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;**
- **Présentation des travaux issus des GT sectoriels de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;**
- **Débat sur les priorités départementales : identification des actions prioritaires pour le territoire.**

Plus de 140 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 140 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 4 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

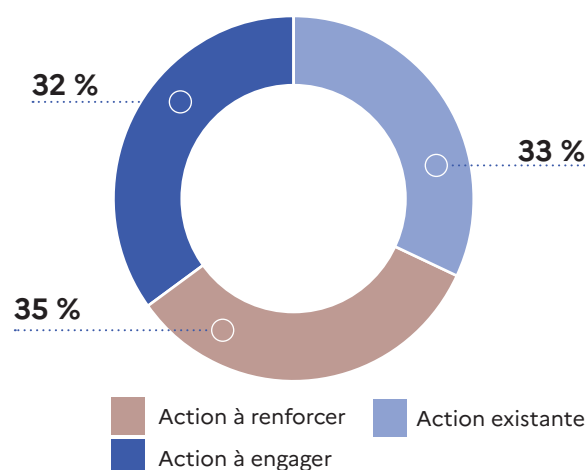
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en œuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

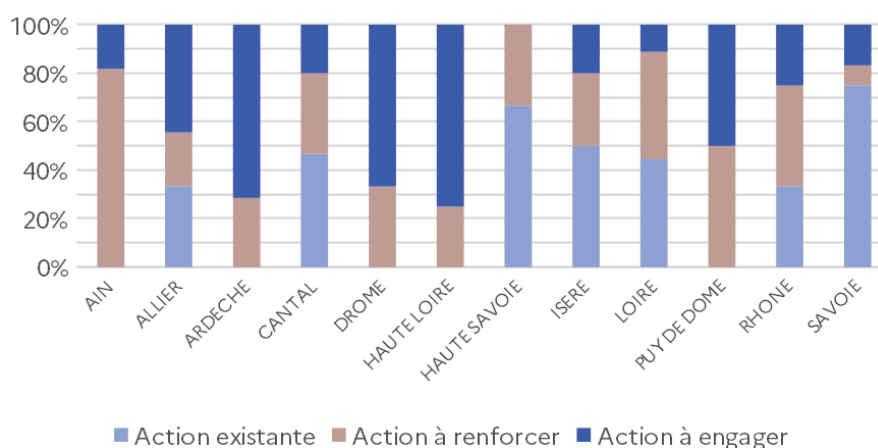
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

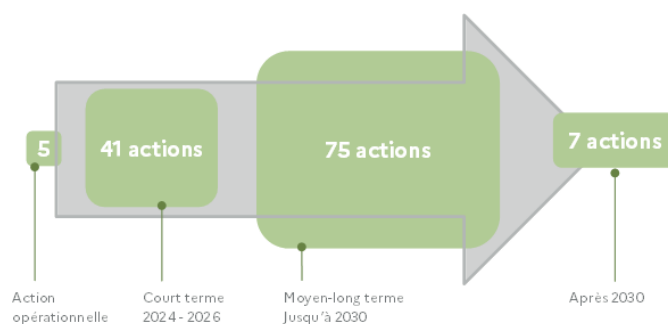
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

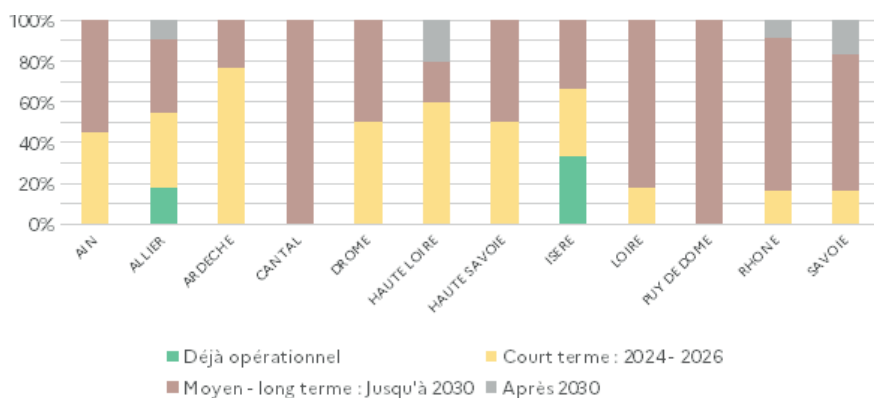


- Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles, ainsi que 13 actions qui ne précisent pas la temporalité), soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est-à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- Un portage des actions encore à affiner

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les départements attendent également un **appui important de l'État**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

- Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;
- Pérenniser voire accroître les financements des projets.

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l'intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l'offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d'efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d'ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l'eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d'électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l'accompagnement des ménages dans l'amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d'intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l'implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l'échelle du département
Moderniser l'usine incinération Bayet		

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
		Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
	Agriculture et alimentation	Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
		Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
	Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique	
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
Engager le tri à la source des biodéchets		
Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux		
Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique	
Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès	
	Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective	
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises	
HAUTE-LOIRE	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

	Energie-déchets	Développer la méthanisation en partant du potentiel existant avec le cheptel local
	Foret	Promouvoir une filière performante du bois pour capter le carbone et régénérer la forêt
	Agriculture et Alimentation	Favoriser l'émergence de retenues collinaires
	Ressources naturelles	Encourager à adopter un plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers et mieux intégrer les enjeux environnementaux
HAUTE-SAVOIE	Formation, emploi et compétences	Démultiplier les initiatives à partir de démonstrateurs : pour chaque entreprise déjà engagée dans la transition écologique, en inspirer une nouvelle
		Former 200 élus à la transition écologique
		Sensibiliser les citoyens de demain
		« Rendre accessible à tous les leviers de la transition écologique grâce à la facilitation graphique »
ISÈRE	Industrie et produits bois	Assurer un accompagnement des TPE et PME à la décarbonation
		Promouvoir les références construites en bois, fédérer les acteurs de la construction bois et accompagner les nouveaux porteurs de projets
	Transports	Augmenter le nombre de personnes par voiture sur les trajets domicile-travail, en développant les services publics de covoiturage et aménagements associés
	Bâtiment	Augmenter le nombre de réhabilitations dans le parc social isérois
	Biodiversité	Mettre en œuvre les plans d'actions triennaux de la stratégie aires protégées
	Ressources naturelles	Couvrir 100 % du département avec une instance de gouvernance de l'eau à l'échelle des bassins versants
		Accompagner les entreprises en faveur de la sobriété hydrique
	Energie-déchets	Identifier les zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la production d'énergies renouvelables de Mars 2023 (Loi APER)
Formation, emploi et compétences	Former, en formation initiale, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti dans tous les métiers du secteur	
	Former, en formation continue, à la compréhension globale du comportement thermique du bâti et à l'intervention coordonnée	
LOIRE	Transports	Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité
		Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité
		Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons, vélos et véhicules de mobilité intermédiaire
Bâtiment	Soutenir et accompagner la filière rénovation énergétique	

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forets	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



HAUTE-SAVOIE



**LES ACTIONS
DÉPARTEMENTALES**

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : éducation, formations, emplois, compétences



100 % de mobilisation

ACTION

DÉMULTIPLIER LES INITIATIVES À PARTIR DE DÉMONSTRATEURS : POUR CHAQUE ENTREPRISE DÉJÀ ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, EN INSPIRER UNE NOUVELLE

Pilotes

- GREEN (association)
- iDEE - Pour une économie environnementale (association)

Contributeurs

- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- État
- Les Shifters (association)
- SoluCir (association)
- Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA)
- ADEME

Mise en œuvre

Action à renforcer



2025 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Quantifier les gains de CO2 des actions qui ont été mises en place par ces démonstrateurs, grâce à l'expertise des services de l'État, afin de convaincre de leur efficacité



Constituer une base de donnée des actions réalisées et des gains de CO2 obtenus par grands secteurs de la transition écologique, afin de créer une **boîte à outils** des initiatives démultipliables à l'intention des autres entreprises du territoire



Initier, avec l'appui des associations existantes, **une communauté de travail** à l'échelle du département ou plus modestement de zones d'activités économiques, afin de faciliter l'émergence de projets collectifs (ex : autoconsommation collective, plans de mobilité inter-entreprises...)

Indicateurs de suivi



- Nombre d'actions recensées dans la base de données
- Nombre de nouvelles entreprises engageant une action de transition écologique

Conditions de succès

- Avoir un réseau associatif dynamique

Besoins pour accélérer

- Appui en ingénierie des services et établissements de l'État pour quantifier les gains en CO2 des actions déjà engagées par les entreprises du territoire
- Recensement national des financements mobilisables par les entreprises volontaires pour engager leurs actions de transition écologique

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : éducation, formations, emplois, compétences

ACTION

FORMER 200 ÉLUS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pilotes

- Association départementale des maires de Haute Savoie

Contributeurs

- ADEME
- Centre de gestion (CDG 74)
- État

Description de l'action



Accompagner les élus déjà convaincus et/ou engagés qui peuvent parfois faire face à de vives oppositions suscitées par la nécessité de changer certaines pratiques et postures dogmatiques



Élargir le nombre d'élus convaincus par l'obligation d'adapter des politiques publiques répondant à ces enjeux



Outiller les élus afin qu'ils disposent de pistes concrètes pour agir face à l'ampleur du défi de la transition écologique : partenaires, ressources, méthodes, guichets financiers, etc.



Constituer une **communauté de travail** en Haute-Savoie

Besoins pour accélérer

- Appui des services et établissements ressources de l'État amenés à intervenir dans ces formations :
 - Commissariat général au développement durable (CGDD),
 - Office Français de la Biodiversité (OFB),
 - ADEME,
 - Météo France ...
- Financements de conférences faisant intervenir des « têtes d'affiche » (ex : Jean Jouzel, Valérie Masson Delmotte, François Gemenne, ...)

Conditions de succès

- S'assurer de la disponibilité des élus

Mise en œuvre

Action à renforcer



Mai 2024 : rencontre avec des élus pour mieux cerner leurs attentes, les freins et leviers pour accélérer la transition écologique

Été 2024 : conception du parcours de formation sur la base de cette rencontre

Octobre 2024 : événement de lancement à l'occasion du forum des collectivités territoriales

Mise en œuvre du cursus de formation jusqu'aux prochaines élections municipales (2026)

Impact



Faisabilité



Indicateurs de suivi



- Nombre de sessions de formation organisées
- Nombre d'élus formés

Défi

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique : éducation, formations, emplois, compétences

ACTION

SENSIBILISER LES CITOYENS DE DEMAIN

Pilotes

- État (dont Direction Départementale des Territoires (DDT), Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN), Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES))

Contributeurs

- ASTERS (CEN 74)

Mise en œuvre

Action existante



2024 / 2030

Impact 

Faisabilité 

Description de l'action



Créer un **quiz « jeunes »** sur les enjeux de la COP Haute-Savoie



Mettre à disposition des **jeux et outils pédagogiques nationaux**, par exemple : Le Bon Plan atelier de la planification écologique, jeu mission résilience de l'ADEME, jeu stratégique et coopératif Climatic-Tac de l'Institut Pierre Simon Laplace, application LudiCC de l'Université d'Aix Marseille, ...



Organiser une **séance de formation** à ces outils pour les établissements volontaires

Indicateurs de suivi



- Nombre d'établissements destinataires des outils
- Nombre de participants à la session de formation
- Nombre d'établissements ayant mis en place une animation sur la base de ces outils

Conditions de succès

- Garantir la bonne prise en main des outils diffusés par les animateurs et les enseignants de ces établissements

Besoins pour accélérer

- Déclinaison du jeu « le Bon Plan » avec le panorama des leviers de décarbonation et de préservation des ressources et de la biodiversité de la Haute-Savoie

Défi

Formation, emploi et compétence – La vulgarisation de la transition écologique

ACTION

RENDRE ACCESSIBLE À TOUS LES LEVIERS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE GRÂCE À LA FACILITATION GRAPHIQUE

Pilotes

- État (DDT)
- ASTERS

Mise en œuvre

Action existante



Terminé pour les principaux leviers (12)
Court terme pour 4 à 5 leviers supplémentaires illustrés

Impact ★★☆☆

Faisabilité ★★☆☆

Description de l'action



Travailler avec le laboratoire d'innovation publique de la Haute-Savoie, le D-Lab pour mettre en œuvre l'action



Déterminer 12 leviers prioritaires et les traduire sous forme de dessin sous la bannière : « un bon croquis vaut mieux qu'un long discours ». Les documents graphiques ne se veulent pas exhaustifs mais donnent des clés de compréhension en visualisant le chemin parcouru sur les 20 à 30 dernières années mis en relation avec l'objectif proposé pour 2030



Compiler les dessins sous forme de recueil



Continuer à alimenter ce recueil, avec ASTERS (Conservatoire d'espaces naturels pour la Haute-Savoie) sur la préservation des ressources et la biodiversité

Indicateurs de suivi



- Nombre d'événements au cours desquels sont présentés les documents graphiques
- Nombre de téléchargements du recueil des leviers hébergé sur le site de la Préfecture 74 : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Votre-departement/Planification-ecologique>

Conditions de succès

- Faire prendre connaissance des outils par un maximum d'acteurs publics et privés du territoire haut-savoyard

Besoins pour accélérer

- Diffusion grand public à l'échelle du département des éléments graphiques